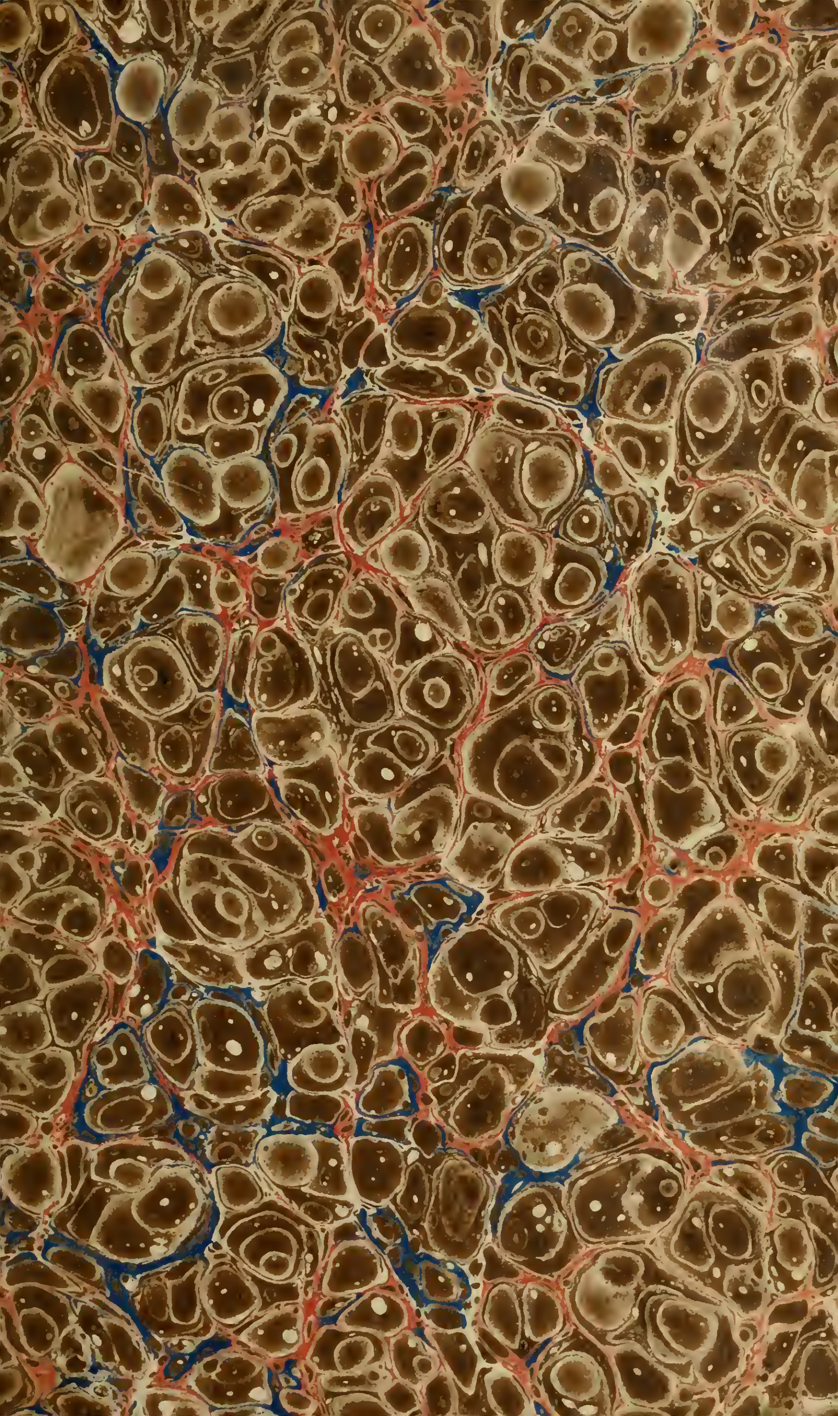

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01307838 1


University of Toronto.
King Alfred Library of History
Founded by
Goldwin Smith and Harriet Smith
1901



CET OUVRAGE SE TROUVE ÉGALEMENT

Chez AIMÉ ANDRÉ, quai des augustins, n°. 59;
BOSSANGE PÈRE, rue de richelieu;

A LONDRES,

CHEZ MARTIN BOSSANGE ET Cie.,
14 GREAT MARLBOROUGH-STREET.

Sous presse :

COLLECTION DE MÉMOIRES DES MARÉCHAUX DE FRANCE, et DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS, pour servir à l'histoire politique et militaire de France sous la république et l'empire. Pour faire suite aux *Mémoires sur la Révolution française.*

Possesseur de matériaux importans, l'éditeur vient de mettre sous presse le prospectus détaillé de cette précieuse collection, qui doit nécessairement jeter un grand jour sur les événemens qui se sont succédé depuis trente ans.

La 1re. livraison paraîtra le 1er. novembre prochain. Elle se compose des *Mémoires du général HUGO*, qui fut aide-major-général des armées en Espagne sous le maréchal Jourdan, et aide-de-camp du roi Joseph Napoléon.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

MÉMOIRES

ANECDOTIQUES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR

LOMBARD DE LANGRES,

ANCIEN AMBASSADEUR EN HOLLANDE,

ET MEMBRE DE LA COUR DE CASSATION SOUS LE DIRECTOIRE.

TOME PREMIER.

PARIS,

LADVOCAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

DES OEUVRES COMPLÈTES DE SHAKSPEARE, SCHILLER, BYRON,
MILLEVOYE, ET DES THÉATRES ÉTRANGERS.

1823.

TABLE GÉNÉRALE

DES MÉMOIRES

DE LOMBARD DE LANGRES.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

LA TERREUR.

LIVRE II.

LE DIRECTOIRE.

LIVRE III.

L'AMBASSADE.

TOME SECOND.

LIVRE IV.

LE CONSULAT.

LIVRE V.

OBJETS DIVERS.

LIVRE VI.

FIN DE LA TABLE.

LIVRE PREMIER.

LA TERREUR.

CHAPITRE PREMIER.

Le père *Barbe* et les journées de septembre.

J'AURAIS désiré de pouvoir écrire la vie du père *Barbe;* mais ne pouvant jeter qu'une fleur sur sa tombe, je ne parlerai que de quelques faits qui me sont connus. Si je parviens à vous rendre son image avec fidélité, vous aimerez cet homme comme je l'aime moi-même; et si vous êtes père, vous demanderez au Ciel, pour le bonheur de vos enfans, qu'il montre plus fréquemment à la terre de semblables instituteurs.

Parler de *Fénélon*, c'est prononcer le mot de vertu. Tant de douceur, tant de vraie piété, tant d'onction dans les paroles, de simplicité dans les actions, de charme dans les écrits, le recommandent au souvenir des hommes, que sa mémoire porte avec elle je ne sais quoi de suave et de divin. Eh bien! si vous en exceptez les écrits, placez le père *Barbe* sur un théâtre aussi public que celui où parut *Fénélon*, et le père *Barbe* sera pour la jeunesse ce que *Fénélon* est pour l'âge mûr.

Toutefois, au milieu de grands intérêts politiques, n'est-ce pas pitié que de parler d'un obscur professeur, et de son disciple plus obscur encore! S'il se trouvait pourtant de ces esprits simples qui reportent avec plaisir leurs regards sur le passé, et qui aiment à sourire au temps de leur première jeunesse, ma peine ne serait pas tout-à-fait perdue; essayons.

Je suis né en province; mon père, qui m'avait envoyé commencer mes humanités à Paris, m'en fit revenir, et me conduisit à Chaumont, afin que j'y fisse ma rhétorique sous le père *Barbe*, qui la professait dans cette ville à la satisfaction générale.

Quand j'arrivai à Chaumont, le collége, qui avait appartenu anciennement aux jésuites, était sous la direction des *Pères de la Doctrine chrétienne;* plusieurs d'entre eux se faisaient remarquer.

C'était un père *Dupon*, le meilleur et le plus fou des hommes, qui de sa chaire de philosophie, passant à la tribune de la Convention, y proclama d'une voix de Stentor *qu'il n'y avait pas de Dieu.*

C'était un père *Manuel*, professeur de quatrième, qui bientôt après fut ce fameux *Manuel* de la commune de Paris et des massacres de septembre. C'était aussi le père *Barbe*.

Le père *Barbe*, issu d'une famille noble, avait

soixante ans et plus quand je l'ai connu professeur d'éloquence au collége de Chaumont. Déjà voûté par l'âge, sa taille était si petite qu'elle eût été pour la jeunesse un objet de moquerie, si pour tous les âges, le père *Barbe* n'eût été un objet de vénération. Son œil très-petit, mais vif, était enfoncé et recouvert d'un épais sourcil. Toujours recueilli, sa démarche était lente ; il ne courait que dans sa classe pour passer d'un écolier à un autre, ou pour aller faire une bonne action. Auteur d'un recueil de fables, dont plusieurs ne sont pas sans mérite, il tenait de la reine (femme de Louis XVI), à qui ces fables sont dédiées, une pension de 800 livres, qu'il consacrait uniquement au soulagement des pauvres qu'il savait bien découvrir quand le jour n'éclairait plus ses démarches.

Ce qu'il redoutait pour ses écoliers, c'était la lecture des mauvais livres. Un porte-balle, Juif de nation, s'était logé dans une rue détournée, chez un pauvre tisserand, pour y débiter clandestinement sa marchandise. Les externes eurent bientôt découvert le descendant de Jacob, et, munis pour leur compte du poison tant prohibé, se chargèrent d'en fournir les pensionnaires.

Rien de si attrayant que la dorure, le format, les *images* de ces jolis *Casins*. C'étaient les *Contes de Voltaire*, *Zélis Aubain*, *la Pucelle d'Orléans*,

les Bijoux indiscrets ; c'était tout ce qu'il y avait de plus séduisant pour l'appétit d'un écolier. On se cachait bien ; mais on était si affamé, que l'on fut pris tenant en main le fruit défendu.

Grande rumeur, perquisition rigoureuse. Voilà la Pucelle au pouvoir des Anglais, nos bijoux envolés, Zélis confisquée ; voilà qu'on nous tient sur la sellette, qu'on nous demande : Où avez-vous pris cela? qui vous a donné cela? qui vous l'a vendu? Il n'y a pas d'interrogatoire qui tienne ; un écolier a son honneur à garder tout comme un autre, la mèche ne fut pas éventée.

Cette obstination fait le malheur du père *Barbe ;* il est aux champs. C'est en vain qu'il bat la campagne pour découvrir l'ennemi ; il désespérait de le joindre, lorsqu'un jour conduit chez le tisserand pour donner des secours à sa famille, il voit à la lueur d'une lampe, sur une table vermoulue, toute la boutique du juif errant étalée, et bon nombre d'acheteurs imberbes qui se la disputaient.

A cette apparition, le marchand, les écoliers, le tisserand, tous restent médusés. Le père *Barbe* congédie les écoliers, donne une semonce au tisserand et fulmine contre le corrupteur. Jehova, tonnant sur Sinaï, était moins terrible ; mais dans la main du père *Barbe*, la foudre était moins tenace.

Après avoir dit à *Benjamin*, c'était le nom du colporteur, qu'il allait le dénoncer à l'autorité, le

faire punir, le faire chasser, il le conjure, sans autre transition, de lui déclarer avec franchise le nombre de volumes qu'il possédait encore et le prix qu'il y mettait. *Benjamin*, stupéfait, mais assuré pourtant qu'il ne dort pas, fixe un prix, et par reconnaissance rançonne le professeur comme il avait fait les disciples.

Le marché conclu, le doctrinaire prescrit au tisserand et à sa famille de ne laisser sortir ni le marchand ni la marchandise. Il revient au collége, prend l'argent nécessaire, retourne, paie, et les livres dorés, jetés pêle-mêle dans un sac, sont rapportés, sur les épaules du tisserand, dans la cellule du père.

Cette besogne achevée, il court chez le procureur du roi, et lui demande de purger la ville de la peste qui s'y est introduite. La prière du père *Barbe* est un ordre pour le magistrat. A l'instant même, et de sa personne, M. *Devigne* se transporte sur les lieux, enjoint au colporteur de sortir de la ville, le menace de la rigueur des lois s'il s'y introduit de nouveau, et demande à visiter la bibliothéque ambulante pour en distraire et déposer au greffe du tribunal ce qu'il y trouverait de contraire aux bonnes mœurs.

La balle est exhibée, ouverte ; elle ne renferme plus rien, et *Benjamin* déclare que c'est le père *Barbe* lui-même qui a fait l'acquisition de tout ce qui lui restait. Son témoignage est appuyé de celui

du tisserand; mais craignant quelque supercherie, quelque connivence, M. *Devigne*, sans désemparer, écrit un mot au père *Barbe* pour savoir si le marchand dit la vérité. Je copie la réponse. « C'est » bien assez pour moi de faire expulser ce mal» heureux, sans que je sois encore cause qu'on » lui enlève ses moyens d'existence. Oui, Monsieur, » j'ai acheté au poids de l'or les vilenies qui lui » restaient, et la flamme en fait justice au mo» ment où j'ai l'honneur de vous répondre et de » vous remercier. BARBE. »

C'est dans son intérieur, c'est avec ses rhétoriciens qu'il fallait le voir pour l'apprécier : il les soignait tous, il les aimait tous également; et s'il se sentait plus de préférence pour ceux qui lui donnaient le plus de satisfaction, il la dissimulait si bien qu'on ne s'en apercevait pas. Jamais un reproche, jamais un mot plus haut que l'autre; et pourquoi? parce qu'il était chéri, parce que, quand on savait mal sa leçon, qu'on n'avait pas bien fait son devoir, ce qui était rare, il se contentait de vous dire ; *vous me faites de la peine*, et que pas un écolier ne voulait faire de la peine au père *Barbe*.

Quel plaisir d'écouter un tel maître! qu'il était aimable quand il expliquait Horace! qu'il était content quand on appréciait son ami! car c'était son ami qu'Horace; qu'il nous faisait bien sentir ses préceptes, ses grâces, et qu'il riait de bon cœur à ses malices!

Ouvrait-il Virgile, toute la sensibilité exquise de ce poëte passait dans son âme. C'est à lui, c'est à son commentaire si plein de charmes que je dois d'avoir senti de bonne heure le

Dulces moriens reminiscitur Argos.

Par un entraînement involontaire, tout le temps de la classe fut employé ce jour-là à développer les idées mélancoliques que fait naître ce vers en parlant de patrie, du chagrin de mourir loin d'elle. Passant d'Argos à la captivité de Babylone, il nous montrait les lyres muettes suspendues aux saules du rivage, et l'Hébreu, pleurant ses infidélités, et redemandant Jérusalem. Nous l'écoutions dans le ravissement, il jouissait de notre bonheur.

Le père *Barbe* avait adopté une promenade; on était sûr, quand il faisait beau, de l'y trouver à l'issue de sa seconde classe, c'est-à-dire sur les quatre heures de l'après-midi. Cette promenade s'appelle, je crois, le *Fort-Lambert;* c'est une chaussée très-étroite et très-longue que deux rangées d'arbres couvrent de leurs vieilles branches. Elle aboutit à la cime d'un roc escarpé où sont les ruines d'une tour qu'on dit être l'antique demeure des comtes de Champagne. Cette promenade, quoique située à la porte de la ville, est très-solitaire; elle n'est guère fréquentée que par des petits garçons

de huit à dix ans, parce qu'ils y courent, qu'ils y jouent aux barres en toute liberté. Aussi le père *Barbe* s'y rendait-il de préférence, à cause de ces enfans. Il s'arrêtait près d'eux, aimait à voir leurs jeux et réglait leurs différens. S'il tardait à venir, ils suspendaient leurs débats; et dès qu'ils le voyaient paraître : Voici le père *Barbe*, disaient-ils, et ils accouraient vers lui.

Il n'allait jamais au Fort-Lambert sans se charcher de quelques livres à la portée de ses jeunes amis, à qui il les prêtait volontiers et qui les lui rendaient fidèlement. Souvent vous le trouviez assis au pied d'un arbre entouré de la petite famille à qui il racontait des histoires. C'était *Joseph vendu par ses frères*, *le passage de la mer Rouge*, *la manne dans le désert*, *Daniel dans la fosse aux lions;* c'était l'histoire de *Tobie*. Celui qui s'en souvenait le mieux et les redisait de mémoire avec le plus de fidélité recevait une récompense. Cette récompense était un volume de *Berquin* qui, à cette époque, faisait paraître par livraison son *Ami des enfans*.

J'arrive à une aventure qui me touche personnellement, et qui, à cette époque, eût pu avoir pour moi des suites funestes sans la tendre sollicitude du père *Barbe*.

Toutes les fois que la St.-Jean, fête patronale de la ville, se rencontrait avec le dimanche, il y avait à Chaumont une fête renommée à plus de

vingt lieues à la ronde et qui se nommait *la Diablerie*. Cette dénomination lui venait sans doute de ce qu'autrefois à Chaumont, comme dans toutes les principales villes de France, on représentait, à certaines époques de l'année, des farces, des *mystères* dans lesquels le diable et les puissances de l'enfer jouaient ordinairement un grand rôle. Quoi qu'il en soit, des indulgences plénières étaient accordées à tous les fidèles qui se rendraient à la Diablerie, y assisteraient à la procession, se confesseraient et feraient leurs dévotions.

Ce n'est qu'à des époques éloignées que la Saint-Jean se rencontre avec le dimanche, et cette fois il y avait long-temps que la Diablerie n'avait eu lieu. L'affluence devait donc être considérable; aussi le curé de Saint-Jean ne négligea-t-il rien de ce qui pouvait donner de la pompe à la cérémonie, et surtout de l'éclat à sa procession. Son clergé, ses enfans de chœur n'étaient point assez nombreux pour un jour si solennel. Des gens du peuple de bonne volonté, des hommes à gage porteraient bien la chape, le dais, la croix, les cierges, les bannières et les reliques; mais qui jettera des fleurs avec grâce devant le Saint-Sacrement? qui distribuera l'encens? qui maniera l'encensoir avec dextérité? Il manquait au curé une trentaine de chérubins qu'il envoya emprunter au collége. Ces lévites ayant été choisis parmi les rhétoriciens, je fus du nombre des élus.

On nous exerça long-temps à l'avance dans la sacristie de l'église St.-Jean. Un chanoine, faisant les fonctions de maître des cérémonies, venait, après la classe nous prendre au collége et nous y ramenait. Nos progrès répondirent à son zèle, il fut content de nous ; pour nous récompenser, il nous fit servir la veille de la fête, après notre dernière répétition, un ample goûter dans la sacristie.

Pour indiquer ce qui occasiona la méprise dont je vais parler, il faut savoir qu'à la répétition générale qui venait d'avoir lieu, il nous avait été recommandé de porter le costume avec lequel nous devions figurer le lendemain à la procession. Nous étions donc mis en abbés depuis les pieds jusqu'à la tête ; la soutane, le surplis, le rabat, les cheveux en rond, rien n'y manquait.

Après avoir fait honneur à la collation qui venait d'être servie, au lieu de m'en retourner au collége sous la surveillance du maître des cérémonies, il me vint en l'idée de m'esquiver et de prendre les devans pour faire l'école buissonnière.

Comme je traversais l'église pour gagner la rue, je me sens tirer par la soutane, mais tiré de façon à emporter la pièce : c'était une femme qui, fatiguée d'attendre son tour, voulait être confessée à tout prix.

Apparemment que le prêtre (c'était un capucin) qui occupait le siége depuis long-temps, l'avait dé-

serté un moment pour se reposer ; car le poste était vacant et nombre de pécheresses, dans un recoin silencieux et sombre, attendaient avec impatience que le père fût de retour, ou qu'un suppléant vînt prendre sa place.

Je dis à cette dame que je n'étais pas ecclésiastique ; elle n'en crut rien, et insista pour que je l'entendisse. Je m'en défendis encore; mais, comme les confesseurs ne pouvaient suffire ce jour-là elle crut que j'étais fatigué, que ma résistance était une défaite, et m'entraîna vers le confessionnal ; j'y entrai.

Je n'y fus pas dix minutes, que le père *Athanase* revint. Trouvant la place prise, il frappe discrètement à la porte du confessionnal, me demande si je compte y rester long-temps, et l'heure à laquelle il doit venir me relever.

Pris au dépourvu, interloqué, je lève le siège; et, laissant ma conteuse en bon chemin, après avoir mis mon mouchoir sur ma bouche pour me cacher une partie de la figure, écartant avec force le révérend, je m'enfuis au lieu de lui répondre. Il me suit; et, comme je gagnais une ruelle qui longe l'église, il dit à un homme qui venait à notre rencontre de m'arrêter.

Cet homme était le bedeau de la paroisse; il me voyait manœuvrer depuis quinze jours dans la sacristie et me connaissait de reste. Il dit à sa révérence que j'étais un *pensionnaire* du collège. *Un*

pensionnaire, répéta le capucin, *et il vient de confesser! arrêtez le pensionnaire!* Le bedeau ne m'arrêta point, mais j'étais découvert.

Distributeur du pain béni, quêteur en sous-ordre, un bedeau est la commère en titre du quartier. Tandis que celle-ci mettait en circulation le propos du capucin, le capucin suant, soufflant, entrait en même temps que moi au collége. Je gagnai l'arrière-cour, lui le réfectoire où les professeurs étaient à souper, et qui aussitôt vinrent fondre sur moi, m'accablant de questions, d'injures et de menaces. J'étais fort mal à mon aise et ne savais auquel entendre, quand le père *Barbe,* dont la présence agissait toujours sur une multitude bourdonnante comme une poignée de sable sur un essaim d'abeilles, vint à paraître et me tira de presse.

Il s'approche de moi, ne dit mot et me fait signe de le suivre. Arrivé dans sa chambre, il pousse le verrou, me fait asseoir et me dit :

— Ce que le père *Athanase* vient de nous apprendre est-il vrai? est-il vrai que, dans l'église Saint-Jean, vous soyez entré dans un confessionnal?

— Oui, mon père.

— Que vous ayez eu le dessein d'entendre une femme en sa confession?

— Oui, mon père.

— Quelle horreur!

— Mais je ne le voulais pas; c'est elle qui s'est

obstinée à me prendre pour un prêtre, qui m'a poussé dans le confessionnal.

— Quelle excuse ! un seul mot la détrompait. S'est-elle réellement confessée ?

— Oui, mon père.

— Était-elle âgée ?

— Non, mon père.

— Avez-vous entendu ce qu'elle vous a dit?

— Oui, mon père.

— Si vous la rencontriez, la reconnaîtriez-vous maintenant ?

— Je ne crois pas ; il faisait si sombre dans la chapelle que je n'ai pu remarquer ses traits.

— Vous l'avez donc fixée ?

— Oui.

— Avait-elle fini sa confession quand le père *Athanase* est arrivé ?

— Je pense qu'elle avait encore quelque chose à dire ?

— Si, par malheur, le père *Athanase* ne fût arrivé qu'après la confession finie, eussiez-vous donné l'absolution à cette femme ?

— Je ne sais pas.

— Vous ne savez pas ? mais si vous l'eussiez fait, le lendemain elle recevait l'eucharistie et commettait une profanation !

— Dieu ne l'en eût pas punie, elle eût été involontaire de sa part.

— Mais de la vôtre, malheureux ?

Et fondant en larmes, deux ruisseaux de pleurs coulèrent des yeux du vieillard. Sa pâleur subite, ses sanglots étouffés, l'amour filial que j'avais pour lui, me donnèrent soudain un tremblement convulsif et des palpitations à m'étouffer. Je tombe à ses pieds, je prends ses mains, je les baise, je les presse sur mon cœur. Aussi effrayé de mon état que je l'avais été du sien, il jette ses bras autour de mon cou, me tient embrassé; et, quand il a retrouvé la voix : Prions Dieu, me dit-il.

Je ne sais combien de temps nous restâmes à genoux; mais, quand nous fûmes relevés, il me dit : A votre âge on a le germe de la probité, ou jamais on ne l'aura. Jurez-moi donc que vous ne chercherez point à revoir la personne que vous avez entendue; jurez-moi que ses paroles seront pour vous un secret inviolable, et qu'avec vos camarades comme dans le monde vous n'en ferez point un sujet de dérision. Je le jurai, et j'ai tenu parole. A présent, me dit-il, restez ici, ne bougez pas; quand on frapperait, ne répondez point, j'espère revenir bientôt. Il sortit, ferma la porte à double tour, et emporta la clef.

J'ai su depuis qu'il avait craint qu'on ne vînt m'arrêter jusque dans le collége. En me tenant sous sa clef, il s'assurait de ma personne, persuadé qu'en son absence qui que ce soit ne violerait son domicile.

J'ai su depuis que s'il n'était pas venu me trou-

ver dans la cour en même temps que les autres régens, c'est qu'il avait parlé au père *Athanase*, pour lui reprocher avec douceur toute l'imprudence de son indiscrétion, et l'avait engagé, comme seul témoin de la chose, à modérer son zèle, à pallier une faute dont la publicité pouvait perdre non-seulement un jeune insensé, mais en même temps couvrir de honte et de ridicule une femme qui, peut-être, n'avait pas moins d'intérêt que moi à ce que l'aventure fût tenue secrète.

J'ai su que le père *Athanase*, touché de ces réflexions, avait été effrayé des suites de sa vivacité; qu'il avait promis de la réparer autant qu'il serait en lui, et qu'ajoutant la franchise à la bienveillance, il n'avait pas dissimulé au père *Barbe* qu'en courant il avait dit un mot de la chose au bedeau de la paroisse.

Hélas! quoiqu'il ne fût pas échappé au père *Barbe* une seule parole capable de m'alarmer, il n'avait que trop à craindre sur le sort de son malheureux élève. L'affaire du crucifix d'Abbeville, l'assassinat juridique du jeune *Labarre* n'était pas assez éloigné pour que des idées sinistres ne vinssent pas tourmenter le plus digne, le plus respectable, le plus sensible des instituteurs, celui que tous ses disciples aimaient comme un père, et qui chérissait tous ses disciples comme ses enfans.

En me quittant, il fut trouver M. *Devigne*, qui, s'il y avait une plainte de rendue, devait,

en sa qualité de procureur du roi, en être le premier informé. M. *Devigne* ne savait rien; il sortit, parcourut la ville et rentra dire au père *Barbe* que dans les rues il ne s'était pas aperçu qu'on s'entretînt de cette objet. Le père *Barbe*, en le quittant, voulait aussi aller trouver le lieutenant-général, et particulièrement mon oncle, conseiller au présidial, ami et collègue de ces messieurs; mais il était absent depuis quelques jours. M. *Devigne* se chargea de prévenir les magistrats, de leur parler, et dit au père *Barbe* que s'il survenait une plainte, soit de la femme inconnue, soit du curé, il serait sans doute obligé d'informer, mais qu'avant de faire un acte judiciaire, il aurait soin de l'instruire de ce qui se passerait, et qu'on aurait le temps de me faire évader.

De retour au collége, le père *Barbe* instruisit les doctrinaires de ce qu'il venait de faire, et leur recommanda la discrétion. Le bedeau qui n'avait entendu qu'un mot à la volée : *Un pensionnaire! et il vient de confesser!* n'avait pu, malgré la meilleure volonté du monde, en donner une explication satisfaisante. Bref, il n'y avait point eu de bruit, de scandale dans l'église; le père *Athanase* se tut, l'inconnue ne se plaignit point, et l'affaire fut étouffée. Par précaution, il me fut interdit de sortir du collége, d'aller à la promenade pendant un mois, seule punition d'une faute, si ce n'est que cela, qui méritait un châtiment.

Telle fut la bienveillance, la discrétion de mes supérieurs, l'indulgence de l'autorité, que beaucoup de personnes marquantes, à Chaumont, ne surent jamais ce qui m'était arrivé; car, quelques années après, étant retourné en cette ville où j'étais appelé comme membre du département, je ne trouvai que MM. *Guillaume* et *Guenard*, anciens conseillers au bailliage, qui me rappelèrent cette équipée, et ne m'en parlèrent que comme d'une étourderie de jeunesse : ces messieurs étaient honnêtes.

Quant à mon oncle, instruit par M. *Devigne*, il m'envoya chercher aussitôt après son retour, et, sans colère, me réprimanda sévèrement. C'est de lui que j'appris l'aventure du chevalier *de Labarre* et son supplice. S'il y eût eu, me dit mon oncle, un seul fanatique dans la ville, si dans le tribunal j'avais eu un ennemi, imprudent, où en seriez-vous? Et quel serait, au moment où je vous parle, le désespoir de votre famille! Le père *Barbe* m'avait pénétré de douleur, mon oncle me fit frémir.

Après avoir encore professé la rhétorique pendant quelques années, très-vieux, mais sans infirmités, le père *Barbe* quitta Chaumont, et vint à Paris, dans la communauté des pères de la Doctrine chrétienne, qui avaient une maison sur la montagne Sainte-Geneviève, dans le haut de la rue Saint-Victor.

Quand il arriva dans cet asile du repos, pour

mettre un jour d'intervalle entre les occupations de la vie et celles de la mort, le repos n'était plus dans Paris.

J'étais de retour dans cette ville long-temps avant qu'il y vînt; je lui écrivais en province, il avait mon adresse. Je me trouvai à la portière de la diligence quand il en descendit. Les heures dont je pouvais disposer, je les lui consacrais. Rarement quittait-il sa cellule. Deux chambres tapissées de ses livres, une chapelle déserte, un jardin où l'ombre d'un berceau de tilleuls l'invitait à descendre, voilà son unique univers : quelques vieillards infirmes, un supérieur toujours absent, des valets peu serviables, voilà son monde.

Un jour qu'il pleuvait fort, que la cloche sonnait le dîner et qu'il voulait me retenir, il pria l'homme de cuisine de lui faire servir dans sa chambre sa portion qu'il désirait partager avec moi: on le refusa. Il demanda s'il pouvait, en payant la ration qui me serait donnée, me conduire au réfectoire avec lui : on le refusa. Il demanda s'il pouvait faire venir à dîner de chez le traiteur : on le refusa. *Petit*, me dit-il, c'était ainsi qu'il nommait tout le monde quand il n'était pas faché, *Petit, voilà bien des refus, mais il paraît que c'est la règle.*

Du reste, nous étions logés si près l'un de l'autre, lui rue Saint-Victor, moi rue Saint-Dominique-d'Enfer, que les contrariétés qu'il éprou-

vait dans cette maison n'étaient pas, non plus que le mauvais temps, un obstacle à notre réunion. Et quel était tous les jours l'objet de nos entretiens, ou plutôt de ses leçons ? Les hommes marquans de l'*Écriture*, les génies de Rome et d'Athènes, les fables de l'Orient. Mais il s'agissait bien des cantiques de *Moïse*, des chœurs d'*Euripide*, des épîtres d'*Horace* et des contes de *Pilpai !* Le 10 août venait de noyer dans le sang le trône et ses débris; septembre et ses massacres allaient jeter pour toujours un crêpe funèbre sur la cité parricide.

Manuel, cet ex-doctrinaire, ancien professeur au collége de Chaumont; *Manuel*, agent provocateur d'une commune usurpatrice et délirante, s'occupait à parquer dans plusieurs enceintes, pour les assommer demain, tous les prêtres de la capitale qui n'avaient pas cru devoir se soumettre au serment qui leur était imposé par l'autorité du jour. Le père *Barbe* est du nombre. *Manuel* le voit sur la liste de proscription, et les boucheries vont commencer, et les barrières sont fermées ; nul ne peut échapper. Étrange ascendant du père *Barbe* sur tout ce qui le connaît ! *Manuel* tremble pour lui, *Manuel* est au désespoir. Il le fait chercher à l'*Abbaye*, aux *Carmes*, à la *Conciergerie*, à *Saint-Firmin*, où le signal n'était pas encore donné. Peut-être fut-il suspendu un moment à cause du père *Barbe*.

Le père *Barbe* ne s'y trouva point. Informé, je ne sais comment, du sort qui l'attendait, il avait fui sa maison au moment où l'on venait pour l'en arracher, et, tout près de là, s'était réfugié dans les tas de pierres et les décombres qui entouraient le Panthéon. Il était six heures du soir; à quatre, les assassins s'étaient mis à l'ouvrage.

A deux pas seulement du Panthéon demeurait un Chaumontais, un ancien écolier du père *Barbe*, M. *Boucheseiche*, qui a quitté récemment la place de chef du bureau des mœurs à la préfecture de police, et qui, à cette époque, tenait une pension sur la place de l'Estrapade. Il aperçoit le père *Barbe*. « Eh, grand Dieu ! que faites-vous là ? » Et il le conduit chez lui.

Cependant, déjà soupçonné de receler des ecclésiastiques, M. *Boucheseiche* était instruit que, dans la nuit, les assassins allaient faire une perquisition dans sa maison. En indiquant au père *Barbe* le lit qu'il occuperait dans le dortoir des écoliers, M. *Boucheseiche* le prévient de cette visite dangereuse, et, pour toute chose, le pria, si l'on venait à lui faire des questions, de ne point dire qu'il était prêtre. — Petit, si on me le demande, je dirai que je suis prêtre. — Mais, mon père, vous vous perdrez. — Petit, je ne me sauverai pas par un mensonge. — Mon père, je vous en conjure. — Je ne le puis pas. — Mais si ce n'est pas

pour vous, que ce soit pour moi : si l'on vous découvre ici, on va m'arrêter avec vous.

Le père *Barbe* ne répliquant rien, M. *Boucheseiche* pensa que, touché de cette dernière considération, il ferait ce qui lui était recommandé; mais le père *Barbe* n'est pas plus tôt hors de la vue de M. *Boucheseiche*, qu'il descend, se fait ouvrir la porte et disparaît.

Quelle nuit! quel silence! il n'était interrompu que par les coups des bourreaux et le râlement des victimes. Cinquante hommes armés eussent dissipé, foudroyé les brigands; et Paris était muet, et le citoyen épouvanté se tenait sous ses verroux.

Plus heureux qu'il ne devait, *Manuel*, au fort du crime, eut un moment les jouissances de la vertu. Ses sicaires, ayant ramassé dans la rue le père *Barbe* qui se réclama de lui, le conduisirent en sa présence.

Manuel, sans s'effrayer des représentations, des menaces de ses complices, ni s'inquiéter des suites qu'elles pouvaient avoir, accueille le père *Barbe*, lui fait expédier un passe-port, le signe lui-même, le lui remet plié, après y avoir glissé quelques pièces d'or, et, sous bonne escorte, le fait conduire hors des barrières.

Laissé sur la grande route, que devint le père *Barbe?* Fit-il soixante lieues à pied? prit-il en chemin quelque nourriture? c'est ce qu'on n'a pas su, c'est ce qu'il n'a pu dire lui-même. Les sens

affaiblis, le corps exténué, en arrivant à Chaumont, il frappa chez son ami *Percheron*; et, peu d'heures après, mourut dans ses bras.

Repose en paix, homme de bien; et si du ciel, ta patrie, on voit ce qui se passe ici, jette encore un regard sur ton disciple.

CHAPITRE II.

Dulau, archevêque d'Arles.

1792.

Si le père *Barbe* eût dû périr aux journées de septembre, j'aurais désiré que ce fût aux Carmes, où il se passa un de ces actes solennels qui font époque dans l'histoire de hommes.

La veille de leur mort, *Manuel*, par un raffinement de barbarie et d'avarice, avait été lui-même annoncer aux prêtres renfermés dans le couvent des Carmes que, le lendemain, vers les cinq heures du soir, ils seraient déportés et conduits hors de France; qu'ils pouvaient, en conséquence, envoyer chercher par leurs amis ce qu'ils avaient de précieux pour s'en aider dans leur voyage.

Le lendemain, c'était un dimanche, à l'heure dite, on vint effectivement s'emparer d'eux. On les chercha dans la maison, dans le jardin, et on les fit tous entrer dans l'église du couvent, lieu désigné pour l'exécution, où ils se trouvèrent au nombre d'environ trois cents.

Un vieillard, blanchi dans la maison du Seigneur et dans la pratique des bonnes œuvres, qui, depuis sa réclusion, quittait rarement l'église où on le voyait toujours en prières, Dulau, archevêque d'Arles, s'aperçut bientôt que ce n'était pas leur déportation, mais leur mort qu'on voulait. Au lieu de soldats qui devaient protéger leur sortie de la capitale, c'étaient des figures sinistres, des cris de Cannibales, des bras faisant vibrer des armes menaçantes. Quand le saint évêque vit son troupeau ramassé autour de lui : *A genoux, mes enfans,* leur dit-il, *à genoux.* Tous se prosternent. *Notre dernière heure a sonné, nous allons paraître devant Dieu. Au nom de ce Dieu tout-puissant, du Dieu des miséricordes, je vous absous et vous donne sa sainte bénédiction. Levez-vous!* Ils se lèvent. *Mes vœux sont exaucés; des cieux entr'ouverts je vois descendre sur vos têtes la couronne du martyre. Remerciez Dieu.* Une seule acclamation se fait entendre : *O mon Dieu! je vous remercie.* Et s'adressant aux bourreaux : *Vous pouvez commencer.*

Aux expositions du Louvre j'ai vu tant de tableaux, et celui-là reste encore à faire.

CHAPITRE III.

Le scapulaire.

Ainsi que le père *Barbe*, il s'en manqua peu que je ne fusse une des victimes de septembre. Dénoncé à ma section, comme aristocrate renforcé, par un lâche qui espérait profiter de ma dépouille, vingt hommes, armés de piques, vinrent, le jour même des exécutions, m'arrêter à une heure du matin pour me conduire à l'Abbaye. Je dus mon salut à M. *Comte*, mon voisin, qui, en qualité de commissaire de la section de l'Observatoire, informé des flots de sang qu'on allait répandre, ne demanda d'être chargé de mon arrestation que pour m'arracher à la mort.

Je dirai bien vite que ce M. *Comte*, entraîné par la fatalité des événemens, se vit bientôt après nommé, malgré lui, membre de cette hideuse commune, qui fut condamnée en masse à la journée de thermidor; mais que, toute la section de l'Observatoire étant venue le réclamer, il fut le seul de ce monstrueux assemblage que la hache respecta.

M. *Comte*, entouré, observé par les satellites qui l'accompagnaient, commença par me maltraiter de paroles, mais joua si bien son rôle, que ses archers furent les premiers à lui observer que je leur paraissais innocent. M'ayant conduit dans une pièce séparée, sous prétexte d'examiner mes papiers, il trouva le moyen de me dire sans être entendu que de moi : « Vous voilà sauvé; vous ne sa» vez pas quelles horreurs se préparent. Je vais » laisser un de ces hommes à votre porte par for» me de surveillance; c'est le moins méchant, trai» tez-le bien. Dès que je croirai nécessaire de vous » rendre la liberté, ne manquez pas d'aller à votre » section où vous ne paraissez jamais. Dites comme » les autres. On ne sait où tout ceci s'arrêtera, et » vous ignorez ce dont vous êtes menacé. Encore » une fois, allez à votre section. »

Je ne connus tout le danger que j'avais couru, que quand le bruit des égorgemens se répandit. Ma section était en permanence; mais je ne pus m'y montrer que le lendemain, parce que M. *Comte* n'avait pas jugé convenable de me débarrasser plus tôt de mon factionnaire. Quand je fus à cette section, quel spectacle! les meurtres duraient encore. Il nous arrivait, des Carmes, de Saint-Firmin, de l'Abbaye, dont nous étions à très-peu de distance, des égorgeurs qui, dégouttans de sang, apportaient et jetaient sur le bureau l'or, l'argent, les effets précieux arrachés aux cadavres. Ce qu'ils

faisaient voir avec ostentation comme autant de trophées, c'étaient des petits morceaux de drap carmélite, sur lesquels on avait brodé en soie verte et rouge un cœur surmonté d'une croix, au bas duquel était écrit : *Sacré cœur de Jésus !*

Voyez-vous, nous disaient ces monstres, en parlant des prêtres sur lesquels ils avaient trouvé ces scapulaires : *Voyez-vous le signe de ralliement de ces scélérats ! s'ils eussent vécu une heure de plus, c'était fait de nous.* Et tous ceux que, pour la première fois, la terreur avait amenés comme moi à cette section, de dire, en cachant leur effroi : *Oh ! c'est bien vrai ! qui aurait cru cela ? les misérables !* C'était le *timebant pavescere* de *Tacite.* Ce n'est qu'après avoir subi soi-même des crises révolutionnaires que l'on a la clef de cet auteur : c'est l'acheter chèrement.

Je continuai d'aller à ma section, je veux dire aux assemblées populaires qui s'y tenaient le soir. C'était l'*ochlocratie* elle-même. Les premiers jours j'entendais tout et ne disais rien ; mais peu fidèle aux leçons de M. *Comte*, démangeaison me vint de monter à la tribune pour combattre un sieur *D* M*******, qui demandait qu'à l'instant même on se portât en masse au Val-de-Grâce pour en jeter à bas la grille qui serait aussitôt convertie en piques, afin de contribuer à l'armement du peuple.

Avide de destruction, le peuple marchait sur

les pas du tribun, quand, plus prompt que l'éclair, plus éloquent que *Démosthène* tonnant *pour la couronne*, j'interpelle l'audacieux, et fais virer de bord la canaille.

Vous avez fait là un beau chef-d'œuvre! me dit le lendemain M. *Comte*. — Quoi! cette grille, vous vouliez qu'on la détruisît? — On détruira bien autre chose, ma foi. Vous ne savez donc pas que ce *Desmoustiers* mène la section? — Ce n'était pas hier, du moins. — Qu'il est serrurier? — Je m'en doutais. — Qu'il y a long-temps qu'il médite cette opération, et que vous l'avez empêché de faire un bénéfice énorme? — C'est ce que j'ai dit. — Il ne vous pardonnera pas; vous êtes perdu. — Comment l'empêcher? — En quittant cette section le plus tôt possible, en déménageant à bas bruit pour ne point indiquer votre nouvelle adresse; et en vous jetant au plus vite dans un quartier éloigné.

Nous nous jetâmes dans une chaise de poste, moi, ma femme, un enfant âgé de treize mois, et fûmes nous ensevelir dans une petite ville, à trente lieues de Paris.

Sixte V, soupçonnant qu'avec du temps et de l'hypocrisie on peut devenir souverain de Rome, disait, n'étant encore que cardinal, à l'obélisque de *Caligula* gisant sous la poussière : *Je te relèverai.* Il fit plus que de le dire, il le releva, et ce n'est pas le moindre de ses travaux apostoliques.

Moins habile que lui, je n'ai rien relevé; mais j'ai empêché que la grille du Val-de-Grâce ne fût métamorphosée en pertuisanes : ce dont les habitans du faubourg Saint-Jacques ne se rappellent plus et ne se soucient guère.

CHAPITRE IV.

Une petite ville pendant la terreur.

L'ÉPOQUE de la terreur, dont le commencement a été signalé par les massacres de septembre, et la fin par les mitraillades de Barras et de Bonaparte à la *journée de vendémiaire*, se compose de trois ans, deux mois quatorze jours, qui ont commencé le 10 août 1792, jour de l'abolition de la royauté, jusqu'au 26 octobre 1795, établissement de la constitution de l'an 3.

Le lieu où je vins me réfugier est une petite ville entre Sens et Joigny, appelée *Villeneuve-sur-Yonne*, autrefois *Villeneuve-le-Roi*. Sa population n'était que de quatre à cinq mille âmes environ; point de district, point de département, peu d'émigrés, point d'autorité menaçante; dès-lors espoir de tranquillité, si l'on pouvait s'en promettre, au milieu des éruptions, sur une terre mouvante et volcanisée. A droite, en venant de Paris, une belle rivière et des coteaux couverts de vignes; à gauche, des moulins, des prairies, des bois, un

vallon charmant ; tout ce qu'il faut pour procurer le bonheur et le sentir quand on touche au moment de le perdre pour jamais.

Il y avait dans Villeneuve, comme partout ailleurs, des braves gens et des brouillons, mais pas de malfaiteurs; ou, si le germe du crime était là, avant de croître il fut étouffé.

Parmi les personnages marquans on comptait un M. *Bou*...... arrivant de l'Inde avec des chemises de mousseline, et des idées de l'autre monde.

Le caporal *Violette*, le chapeau sur l'oreille, les faces nouées, une jambe trop longue, un bras trop court, sentant sa poudre à canon d'une lieue, et qui vous eût sabré le Père Éternel lui-même s'il l'eût soupçonné d'aristocratie. On dit qu'il est encore de ce monde ; que Dieu le redresse !

Le sieur *Abel*, tenant billard et café, hargneux lorsqu'il fallait amadouer le conventionnel *More*, proconsul exploitant l'Yonne, sa patrie, il lui criait en public : « Tu nous dis d'être sans-culottes, tu » nous dis de faire ci, tu nous dis de faire ça ; et » toi donc, quand nos mariniers n'ont au cœur » de l'hiver que des pantalons de coutil et souf» flent dans leurs doigts, tu es fourré comme un » lapin, ce qui ne t'empêche pas, à table, d'avoir » le dos au feu. Si tu es un brave homme, il me » semble que tu as changé sur la route d'Auxerre » à Paris ; car, quand j'apprenais mon métier chez » toi, tu vendais à tes pratiques de la poire d'Au-

» vergne pour du poivre, et des mouchures de » chandelle pour du noir de fumée. »

Et M. *Vautrin*, cuisinier retiré : il savait lire, et la politique était son fort. Grand amateur de gazette, le temps qu'il n'employait pas à retourner lui-même sa vigne, il le consacrait à commenter les arrêtés de la commune de Paris et les décrets de la Convention dont les paragraphes incendiaires ne lui semblaient qu'anodins. Au déclin du jour, sur le bord d'un fossé, à l'heure où l'homme de peine, la hotte sur le dos, la bêche sur l'épaule, va regagner sa chaumière, M. *Vautrin*, d'une voix onctueuse et tendre, amassait les vignerons autour de lui, et, par lui, les maximes du *Père Duchêne* et de *Marat* leur étaient bénignement inculquées. C'est en quittant ce moderne *Socrate*, que ces vertueux disciples nous apostrophaient, en rentrant dans la ville, de ces douces paroles : *La mortalité n'est que sur les bourgeois, il n'y a pas de mal à ça.*

Ceux de Villeneuve, plus imprudens ou plus courageux qu'ils n'étaient gros, je ne sais lequel, venaient, quand ils m'accordèrent le droit de cité, de faire deux actions d'éclat.

La société des jacobins de Paris était la société-mère des clubs disséminés sur toute l'étendue de la France. Dès l'origine de leur formation, Villeneuve avait eu son club et son affiliation avec celui de la capitale qui, au moment dont je parle,

rivalisait de puissance tant avec la Convention qu'avec la commune de Paris, et souvent renchérissait sur elles de forfaits et d'horreurs. Dans cet état de choses, les clubistes de Villeneuve notifièrent, par une déclaration en bonne forme, gisante sur leurs registres, que, tant que la société-mère compterait au nombre de ses enfans des scélérats tels que *Robespierre*, *Marat*, et d'autres brigands de cette espèce, elle ne voulait plus rien avoir de commun avec elle, et dès à présent cessait toute communication.

Les Villeneuviers n'avaient pas cru devoir s'arrêter en si beau chemin. Lyon s'était insurgé contre la Convention : déjà l'artillerie filait sur cette cité rebelle pour la travestir en *commune affranchie,* et mitrailler ensuite ses nombreux habitans ; et nos jacobins de Villeneuve, par une seconde délibération, également burinée sur leur calepin, mandèrent aux Lyonnais qu'ils approuvaient leur insurrection, qu'ils faisaient un pacte avec eux et joindraient leurs troupes à leur armée dès qu'elle marcherait sur Paris. Cela dit, ils fermèrent leur club, et, les bras croisés, attendirent que Lyon s'avançât. Dans un temps où la furie du comité de salut public rivalisait de bêtise avec la populace, je demande s'il n'y avait pas là de quoi faire décréter que désormais la rivière d'Yonne aurait à prendre son cours au travers de Villeneuve pour la purger de ses habitans?

Voilà pourtant ce que cette bicoque avait en perspective quand je vins lui confier *César et sa fortune.*

Lorsqu'une ville n'est guère composée que d'une rue et ne renferme qu'une poignée d'habitans, un étranger y est bientôt connu s'il met le nez à la fenêtre, et je le mettais partout. Une prophétie, à la façon de *Mathieu Laensberg*, m'avait ouvert, sur le *dos d'âne*, un crédit à ne plus finir.

On appelle dos d'âne, à Villeneuve-sur-Yonne, la partie bombée du milieu de la rue où les bourgeois se promènent en attendant ou en faisant des nouvelles. Le premier jour que je m'y montrai on fit cercle, et les questions pleuvaient. Que pensez-vous de *Dumouriez?* me dirent *Greau* et *Lacharmée.* — Je pense qu'avant peu il désertera les drapeaux dela république pour passer à l'ennemi. Un cri d'improbation m'annonça que j'avais insulté l'idole des Villeneuviers; et *Lacharmée*, excellent homme d'ailleurs, fut jusqu'à me dire que j'étais un aristocrate qui avait mal pris son temps pour venir de si loin annoncer de si belles choses. Je fus me rencogner dans mon trou.

Après cette malencontre, n'était-il pas prudent de quitter cette ville? Où irais-je? qu'allais-je devenir? Ces pensées me tourmentaient, quand, huit jours écoulés, les feuilles annoncèrent la défection de *Dumouriez.* Il y eut queue à ma porte. J'étais

un politique profond, j'étais un phénix, j'étais mieux que ça :

Vive Jésus! ma mère, il est sorcier!

Ceux qui, la semaine précédente, m'auraient volontiers mis en morceaux, voulaient bien m'y mettre encore; mais, cette fois, c'eût été pour avoir de mes reliques : rien ne pressait.

Quand je me vis en fonds, je crus devoir payer ma bienvenue par des conseils : on ne m'en aurait pas demandé que je les aurais semés. Dépêchez-vous de rouvrir votre club, criez bien fort et ne faites rien; que vos maisons soient flamboyantes de drapeaux tricolores, et le dos d'âne pavé de bonnets rouges. Puisque c'est la route de Paris à Lyon, que tous les échappés de Paris qui la parcourent soient édifiés de tant de civisme; dépêchez-vous. — Mais notre pacte avec les Lyonnais? — Lyon n'est pas encore rendu; s'il triomphe, vous n'avez rien à craindre; s'il succombe, qui voulez-vous, dans le sac d'une ville, qui s'occupe d'un chiffon de papier? — Mais notre adresse aux jacobins de Paris? — Voilà le diable! si elle est mise à l'ordre du jour, si elle est lue en séance publique, c'est fait de nous. Mais commencez toujours par la biffer de vos anciens registres, ainsi que votre traité offensif avec Lyon; ou plutôt substituez aux anciens de nouveaux registres d'où ces dé-

libérations seront retranchées, et nous verrons après.

Les gens de Villeneuve, qui sont marins, parce que l'Yonne est à leur porte, et qu'ils font flotter vers Paris des trains de bois et du beurre fondu, aperçurent enfin l'orage, et entendirent gronder la foudre plus près d'eux qu'ils ne l'avaient pensé.

Nous travaillâmes des pieds et des mains à regagner le temps perdu, à nous donner une odeur de patriotisme.

Le club était rouvert, sa tenue brillante, la rue pavoisée, le bonnet rouge allait son train; chaque maison barbouillée d'ocre portait en lettres de feu cette inscription obligée: *unité, indivisibilité de la république; liberté, égalité, fraternité ou la mort.* Il ne relayait pas au *Chapeau-Rouge* une diligence, une chaise de poste, que nous ne l'assourdissions du cri mille fois répété : *Vive la nation!*

A ces platitudes, nous joignions quelques actions méritoires; c'était du blé pour l'indigent, c'était de la charpie, des bandes, du linge qu'on prodiguait de grand cœur, et qu'on préparait de même pour le brave aux frontières. Il n'existait pas autour de nous un proscrit, un homme menacé, auquel notre club ne prît le plus vif intérêt. Noble ou vilain, sa qualité n'y faisait rien; je n'en citerai qu'un exemple sur mille. Treize cordonniers de Joigny, de Villeneuve ou des environs, la plupart pères de famille, furent traînés au tribunal révo-

lutionnaire, comme ayant fait de mauvaises fournitures pour les armées, et employé du carton au lieu de cuir; c'était un prétexte. Nous commençâmes par nous assurer de leur innocence; mais leur innocence n'importait guère, on n'y regardait pas de si près, on ne voulait que tuer des cordonniers, pour faire voir aux soldats que s'ils étaient pieds nus, ce n'était pas la faute des comités du gouvernement. Le club, informations prises, chargea l'un de ses membres, le citoyen *Cornisset-Desprez*, de se rendre à Paris sur-le-champ, et d'y faire tous ses efforts pour arracher ces treize victimes à l'échafaud. *Desprez* prend la poste, va planter le piquet chez *Fouquier-Tainville*, parle si haut de l'innocence de nos protégés, s'inquiète si peu de la menace qui lui est faite de le mettre lui-même en jugement s'il persiste à soutenir ces hommes non coupables, que par son opiniâtreté et sa persévérance il les arrache à la mort, et, triomphant, les ramène à Villeneuve.

Toutefois, les Spartiates de Paris donnaient-ils aux passans un repas devant leurs portes : les singes de Villeneuve en donnaient deux.

Dépêché dans l'autre monde par la main de *Charlotte Cordey*, *Marat*, avant que d'avoir l'égout Montmartre pour sépulture, obtient les honneurs du Panthéon; et vite à Villeneuve répétition de l'apothéose, procession générale en l'honneur du saint; tout le monde en était, personne aux

fenêtres pour nous voir passer, c'était superbe!

Des commissaires, envoyés par le procureur général de la commune de Paris, M. *Chaumet*, grand dénicheur de suspects et qui traça les signalemens auxquels on doit les reconnaître, nous arrivent-ils pour interroger nos figures et nous ensevelir dans son martyrologe; le coup est prévu, nos mesures sont prises. D'abord grande réception à la Jacobinière, grand discours d'apparat, des raisonnemens de toutes sortes, et puis gala, et puis la matelote et le vin du cru. N'ayez peur qu'on laissât ces chenapans coucher à l'auberge, chacun de nous s'en chargeait à tour de rôle; et jusqu'à ce qu'ils fussent emballés pour porter nos complimens à M. le procureur général, nous ne les quittions non plus que leur ombre.

Pour Dieu! permettez-moi de citer l'exorde d'un de ces messieurs, qui, en descendant du coche, se fait indiquer le club, y entre, jette à bas celui qui était à la tribune, prend sa place, et nous apostrophe en ces termes : *Villeneuviers, je viens vous mettre au pas. Le premier ami de* Pitt *et* Cobourg *qui me tombe sous la pate, je lui grimpe le casaquin et lui travaille les côtelettes.*

Cet homme nommé *Truchot* fait encore danser des chiens sur le boulevart.

—Il en est du langage comme des actions, tout ne doit pas être offert aux yeux ni donné à l'oreille. Ces paroles sont ignobles. — Je le sais, et c'est

pour cela que je les rapporte. — Vous chargez le tableau. — Non je dis la vérité; demandez aux frères *Cornisset*, ils existent; demandez aux frères et amis de Villeneuve, ils ne sont pas tous morts sans doute, depuis que j'ai cessé de marcher à leur tête.

Mais que ce M. *Truchot* avait les formes gracieuses, comparées à celles d'une colonne de cette *armée révolutionnaire* qui allait mitrailler le Lyonnais désarmé, et qui, pour préluder aux massacres du Rhône, jetait partout sur son passage l'épouvante et la mort! Une croix, une fleur de lis, l'effigie d'un saint, des armoiries s'offraient-elles à ses regards, la croix était foulée au pieds, l'effigie mise en morceaux, et le temple ou l'édifice, porteur de ces objets, dévasté, mis en cendres.

Elle avance, cette colonne; la voilà dans Villeneuve. Les citoyens consternés restaient dans leurs maisons. J'occupais sur la place un logement chez le sieur *Forceville*. Le commandant de la colonne entre chez moi; je lisais, il prend mon livre d'autorité. — Ah! tu lis *Rousseau*.... Je reconnais sa voix, je le regarde, c'était.... Je ne le nommerai pas, il est de Langres, il est mon compatriote; il avait été déclaré suspect, il voulait sortir de Paris, n'importe comment, et n'avait trouvé d'autre moyen d'éviter la mort que de s'associer à des bandits.

Honteux de son rôle et ne sachant que dire, il

me parla de certaines escourgées dont on nous avait régalés rue des Petites-Écuries, il n'y avait guère plus de deux ans, et depuis lesquelles nous ne nous étions plus rencontrés. L'un et l'autre avions été de la loge des *Amis réunis*. Un jour que, ramassés dans le sanctuaire, nous étalions toute notre magnificence, des citoyens actifs du faubourg enfoncent les portes, pénètrent jusqu'à nous, et, nous voyant bardés d'équerres et de larges rubans, se persuadent d'autant plus que nous ne sommes qu'un ramas d'aristocrates, et tombent sur nous à bras raccourcis. Obligés de passer par la fenêtre, nous gagnons une cour, nous sautons dans un marais où je tombai, heureusement pour moi, sur M. *Desneval*, président à mortier au parlement de Rouen, et sur M. *Savalette de Lange*, qui eux-mêmes étaient déjà tombés sur une couche où je les laissai se reconnaître pour mieux gagner au pied. Mon Langrois prétendit qu'il avait fait résistance et qu'il était sorti fièrement par la porte; cela peut être. Nous plaisantions sur cette déconvenue, quand des hurlemens poussés sur la place nous firent sortir avec précipitation.

C'était l'armée révolutionnaire en émoi, et pour elle il y avait sujet. Au milieu de cette place, était un massif surmonté d'un croix de pierre; cette croix était couverte, de bas en haut, de fleurs de lis très-bien sculptées. Lorsqu'il avait été donné des ordres de faire disparaître tous les signes de la

féodalité, une bonne vieille, la mère *Hureau*, qui avait une prédilection particulière pour cette croix plantée à sa porte, avait obtenu qu'au lieu de la jeter par terre elle serait revêtue, à ses frais, d'une couche de plâtre qui déroberait aux regards les fleurs de lis dont elle était parsemée.

L'armée révolutionnaire, en voyant cette croix encore debout, avait froncé le sourcil; se mettant en devoir de la renverser, la chemise de plâtre tombe tout d'une pièce et laisse à nu les fleurs de lis. Jugez du vacarme. Un malheur en amène un autre; l'église était proche; les apôtres qui en décoraient le portail étaient dans leurs niches; nouveau grief. Enfin, la croix de fer qui surmontait la flèche du clocher menaçait encore les nues; la fureur fut au comble, et il n'y allait rien moins que de saccager la ville tout à l'heure.

Que dire à des enragés? Je m'aperçus que le Langrois qui les commandait n'était que leur très-humble serviteur; mais leur irrévérence était moindre pour le sous-chef, et notamment pour le délégué de la Convention qui escortait la colonne afin de diriger sa marche et de lui tailler sa besogne. Leurs cris d'indignation se confondaient avec ceux de la troupe quand je parus sur la place avec le commandant; nouveau coup de théâtre, nouvelle reconnaissance.

Ce sous-chef c'était *Pré****, ce délégué c'était l'acteur *Paillardel*. Je les avais obligés l'un et l'au-

tre, et l'un et l'autre, attachés au théâtre de la *Montansier*, m'avaient été utiles pour la représentation d'une pièce qui eut du succès dans sa nouveauté (*le Banquier*, comédie en trois actes et en vers), et qui, jouée depuis aux Français, tomba *par cabale*, comme racontent tous les auteurs tombés.

Je vous l'ai dit, nouvelle reconnaissance. — Tiens, c'est lui! — Tiens, c'est toi! Et que fais-tu ici parmi ces chiens d'aristocrates? — Citoyens, *j'y fais de la prose sans le savoir* : je suis président de la société populaire et... — Paix! paix! camarades, c'est le président de la société populaire, paix! Et le sous-chef, et le commandant, et le délégué de jurer par *Marat* que de tous les républicains je suis le républicain le plus pur. Les cris infernaux cessèrent.

C'était à mon tour de vociférer; pour calmer la bande, je montai mon éloquence à la hauteur du jour. Nous disculper n'était pas facile; les émouvoir, impossible. Cependant, le croira-t-on? un répit de douze heures nous est accordé. Si, dans *douze heures*, la croix de fer qui surmonte la flèche du clocher n'a pas disparu, *la tête du président tombera*. Et me voilà dans les mains de ces braves. *Paillardel, Pré**** et le Langrois étaient consternés.

Un charpentier, nommé *Chandon*, témoin de cette scène, et qui venait d'entendre prononcer l'arrêt, vient à moi, me serre la main et me dit :

Il ne me faut pas douze heures pour te délivrer. Il ne lui en fallut pas deux; en moins de vingt minutes, on le vit sortant d'une lucarne pratiquée vers le milieu de la flèche. Pour atteindre de cette lucarne à la croix, il y avait, de distance en distance, des crampons de fer auxquels il s'attachait et qu'il avait de la peine à franchir. L'air semblait agiter son corps et le faire incliner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ce spectacle mettait la horde en gaieté; *il tombera, il ne tombera pas; je gage que si; je gage que non.* J'avais le cœur dans un étau et la main sur les yeux. Mon ami, dis-je à *Beauregard*, cet homme est perdu, on dit qu'il est pris de vin. Sois tranquille, me répondit *Beauregard*, il est toujours comme cela.

Il ne fut pas trois quarts d'heure à détacher la croix. En la glissant à un ouvrier qui était à la lucarne pour la recevoir, il cria de tous ses poumons: Dites au citoyen *L******* que sa tête ne tombera pas. Les *vivat* et les battemens de mains du bataillon succédèrent à ses menaces. Je priai *Paillardel* d'abréger la visite de ces héros, si faire se pouvait. Ils ne se mettaient en marche qu'au signal des alarmes : au lieu d'un rappel, ce fut la générale qui se fit entendre; c'est la seule fois qu'elle m'ait fait plaisir.

CHAPITRE V.

La commission des subsistances.

1793.

Si M. *Vautrin* avait eu autant de hardiesse qu'il avait de bonne volonté, c'était fait de moi, c'était fait de nous : il n'avait qu'un mot à dire aux bandits qui venaient de passer, et nous eussions été hachés *menus comme chair à pâté.* Mais M. *Vautrin* avait des arrière-craintes. La marine, dirigée par *Desprez* et *Lamotte,* ne pensait pas tout-à-fait comme les vignerons de M. *Vautrin.* Les conducteurs de bachots avec leurs crocs harponnés auraient bien pu dépecer tous les porteurs de hottes. Ce que M. *Vautrin* ne faisait pas au grand jour, il le mitonnait dans l'ombre ; et, dès que le pain devenait rare, nous étions sûrs de voir arriver sept à huit cents bouches béantes auxquelles il fallait en jeter, qu'on en eût, qu'on n'en eût pas.

Le passage des *Pandours*, et leurs propos mi-

gnards avaient, pour un moment, fait hausser les actions de M. *Vautrin*; et, dès le lendemain, ses huit cents gueules à four apparurent pour nous engloutir. A peine nous restait-il des vivres pour quatre ou cinq jours.

Dans cette perplexité, la municipalité arrêta que deux commissaires se rendraient au plus tôt à Paris, près de la commission des subsistances, pour en solliciter du blé. M. de *Châteaufeuillet* et moi fûmes choisis pour remplir cette mission. Mon collègue ne se souciait guère de visiter la capitale dans un moment aussi effroyable, et je m'en souciais encore moins. Tout le monde pouvait entrer à Paris, mais n'en sortait pas qui voulait. Refuser, montrer mes appréhensions, c'était me dépopulariser, attirer le soupçon sur moi; je fis contre fortune bon cœur, et nous voilà en route.

Il faut dire que j'ai la figure pleine, que je suis grand et gros. M. de *Châteaufeuillet* était trapu, large et ventru. N'ayant nulle envie de nous promener dans Paris, nous descendîmes à la commission. Elle était présidée par le conventionnel *Goujon*, à qui nous présentâmes notre requête. Il nous regarde et nous dit avec le plus beau sang-froid du monde : *Vous*, MESSIEURS, *des subsistances?* Notez que ce mot de *monsieur* employé pour celui de *citoyen*, était alors un arrêt de mort. *Vous*, MESSIEURS, *des subsistances? Quand on a cette rotondité, cette figure de jubilation, on*

ne vient point crier famine dans Paris, ou l'on se fait arrêter. Je me vis à la guillotine. Mon compagnon et moi nous ne demandâmes pas notre reste. Ce qui m'advint de cette épouvante, fut une ébullition sur tout le corps. Quant à *Châteaufeuillet*, très-pituiteux de sa nature, il lui prit à la commission une quinte convulsive qui ne le quitta qu'à *Montereau.*

De retour, nous rendîmes compte de notre ambassade. Le besoin était si pressant, que les chevaux de poste qui nous avaient amenés de Sens à Villeneuve remmenèrent deux autres commissaires, les citoyens *Greau* et *Prota.* Deux échalas, deux harengs saurs ne sont ni plus maigres ni plus efflanqués que MM. *Greau* et *Prota*, et deux sacs de noix ballottés l'un contre l'autre n'auraient pas fait plus de bruit que les os de ces deux compagnons de voyage s'entre-choquant dans la *patache* qui les enlevait. *Parlez-moi de ça*, dit M. *Goujon* en les voyant, *voilà des gens qui ont leur petition écrite sur la figure : qu'on leur délivre des subsistances.*

CHAPITRE VI.

Les faucheurs.

Parmi ces tourmens et ces agitations, une occupation bien douce me procurait d'heureuses distractions. Je connaissais les lois, et la jurisprudence ne m'était pas étrangère, ce qu'on croira sans peine quand je dirai à ma plus grande gloire que j'avais été clerc de procureur et capitaine de la basoche. Villeneuve, à cause de la proximité de villes plus populeuses, n'avait point de tribunal, par conséquent point de gens de loi. Mon petit mérite perça; on trouva plus commodes les conseils qu'on avait pour rien sous la main que ceux qu'on était obligé d'aller acheter à Sens, à Joigny, à Auxerre; en peu de temps je devins un docteur. Non-seulement les gens de la ville eurent recours à moi, mais je fus l'oracle des campagnes. En dépit du nom de *citoyen*, les paysans m'appelaient *monsieur l'avocat*, puis *monsieur le président*; encore un peu j'étais *grand juge* de leur façon.

Quand je vis que mes décisions devenaient, pour tous, des arrêts définitifs, j'apportai la plus grande attention dans mes jugemens, et je réglai les jours de mes audiences. Le marché avait lieu trois fois par décade, les gens de la campagne y affluaient; trois fois par décade mon bureau de consultation, ou plutôt mon tribunal, fut ouvert. Pour *palais de justice* j'avais, au rez-de-chaussée de mon logement, un petit cabinet détaché qui n'était éclairé que par une croisée donnant sur la place du marché. Les gens de la campagne étaient sur la place de grand matin, et souvent avant le jour. Tant qu'ils voyaient fermé le volet qui recouvrait cette croisée, ils respectaient mon sommeil; mais, dès qu'ils m'apercevaient ouvrant le volet, c'était à qui entrerait le premier. Les conseils de vive voix, les consultations écrites, les décisions, tout allait son train, et cela durait jusqu'à midi, heure à laquelle M. le président levait le siége pour aller dîner.

Quand les travaux de la campagne étaient ouverts, ce n'étaient plus les cliens, les parties qui venaient trouver leur juge, leur avocat; c'était *Perrin-Dandin* qui courait après les plaideurs. Pour leur épargner un temps précieux, j'allais moi-même dans les villages, dans les champs. Ils me voyaient venir, m'apportaient, pour me rafraîchir, du lait, du pain bis; et, assis sur une gerbe ou sur un tas de foin, je prononçais en der-

nier ressort sur leurs affaires de famille, sur leurs discussions d'intérêts; enfin, à peine âgé de vingt-sept ans, je remplissais les fonctions paternelles d'un juge de paix, et les vieux comme les jeunes m'accordaient leur confiance, exécutaient mes jugemens. J'ai eu quelques momens bien doux.

A *Rousson*, autant que je puis me rappeler, joli village à une lieue de Villeneuve, caché dans des arbres, rafraîchi par des eaux vives, un homme, parmi ceux qui m'entouraient dans la prairie, me dit, quand ce fut à son tour de parler, qu'il voulait divorcer. Ne l'écoutez pas, monsieur l'avocat, me dit le plus âgé des faucheurs qui m'environnaient, les bras et le menton appuyés sur le manche de leurs faux renversées, ne l'écoutez pas; *Nanette* est une bonne femme et la plus ménagère de l'endroit, et *Blanchon* est sujet à boire la goutte; c'est lui qui a tort. Plus on donnait tort à *Blanchon*, plus il s'obstinait à vouloir divorcer, et dès le lendemain il allait commencer les démarches exigées, en pareil cas, par la loi.— *Blanchon*, avez-vous des enfans? — Monsieur l'avocat, nous n'en avons qu'un, c'est un garçon, il aura six ans aux Rois, ça pousse bien. — Où est-il votre enfant? — Il est là-bas qui joue sur une meule de foin. — Allez le chercher, s'il vous plaît. Tandis qu'il allait chercher l'enfant, je demandai si *Nanette* était aussi par-là; on me la fit voir qui fanait, à quelque distance, dans la prairie. Je la

fis venir ; et quand ils furent arrivés tous les trois, je dis à l'enfant : Voilà votre papa et votre maman qui vont se séparer ; votre papa va s'en aller d'un côté et votre maman de l'autre : lequel des deux voulez-vous suivre ? Je n'eus pas plus tôt fait cette question que je sentis à l'instant combien je m'étais mal engagé ; car si l'enfant, ce qui pouvait bien arriver, eût fait un choix entre son père et sa mère, au lieu de résoudre, j'augmentais la difficulté ; heureusement que sa réponse vint me tirer de là. Je ne veux pas, me dit-il, que papa s'en aille, je ne veux pas que maman s'en aille ; et, s'ils s'en vont, je veux aller avec tous deux. Voilà, dis-je à *Blanchon*, votre enfant qui vient de prononcer : il ne veut pas que vous vous en alliez. La mère fondait en larmes. Monsieur l'avocat, dit encore le plus âgé, c'est vrai que *Nanette*, à douze ans, n'avait plus ni de père ni de mère, que ça gardait les bestiaux pour vivre, et que *Blanchon* a une maison avec un bon verger, une vigne sur la côte et deux quartiers de pré dans les bas; mais c'est égal, *Nanette Duru* est la femme la plus bonne, la plus ménagère de l'endroit, et *Blanchon* a tort, monsieur l'avocat, c'est moi qui vous le dis. Non, dit *Nanette*, il n'a pas tort ; il revenait de *Saint-Fargeau*, il avait fait six lieues à pied par la chaleur ; le vin lui avait monté à la tête; quand il entra, je le grondai ; il voulut m'embrasser, je le repoussai rudement. Il donna à l'enfant un tam-

bour que je jetai à la porte ; la colère allait lui échapper; il s'en fut plutôt que de me frapper. Voilà sept ans que nous sommes mariés, et c'est la première fois que... Il ne lui reste plus de force ; elle tombe en disant : *Blanchon, cela ne m'arrivera plus*. L'enfant, qui voit pleurer sa mère, jette les hauts cris ; *Blanchon* se précipite sur eux, et les embrasse à les étouffer.

CHAPITRE VII.

Intérieur d'un comité révolutionnaire.

LE LECTEUR.

Parler de soi et parler seul, c'est le moyen de faire son éloge sans être contredit. Pourrait-on, sans trop déplaire à Monsieur, hasarder quelques questions?

MOI.

Et quelles sont ces questions, s'il vous plaît?

LE LECTEUR.

Voilà votre jacobinière en grande activité, le bonnet rouge arboré, les commissaires arrivant de Paris accaparés, l'armée révolutionnaire passant son chemin, les manœuvres et leur chef relégués dans leurs vignes, et les bouches affamées réduites au silence.

MOI.

C'est cela.

LE LECTEUR.

Si je ne me trompe, vous voulez nous donner à

entendre qu'avec un peu de courage, un peu d'adresse, cette ville sut se préserver de l'incendie au milieu de l'embrasement général.

MOI.

Vous m'avez compris.

LE LECTEUR.

Ce qui devait contribuer aussi à sa tranquillité, c'est qu'elle n'était le siége ni d'un district ni d'un département.

MOI.

Je vous l'ai dit.

LE LECTEUR.

Oui, mais ce que vous n'avez pas dit, et que je suis curieux de savoir, c'est si, par un privilége exclusif, cette ville était aussi affranchie de la plus monstrueuse autorité, de ces épouvantables *comités révolutionnaires*, composés de ce que la lie du peuple avait de plus fangeux; anges exterminateurs promenant la faux de la mort sur toute l'étendue de la France, et dont les ravages ne furent suspendus que par le coup de foudre qui frappa *Robespierre*.

MOI.

Villeneuve ne fut point exempt de ce fléau.

LE LECTEUR.

Nous y voilà.

MOI.

Et c'est moi qui, déjà président de la société populaire, présidais aussi le comité révolutionnaire.

LE LECTEUR.

Et vous l'avouez!

MOI.

Et je m'en fais gloire.

LE LECTEUR.

Cette gloire-là est d'une nouvelle espèce.

MOI.

Je le crois. Mais la gloire est partout, quand, pour sauver ses concitoyens, on l'achète au péril de sa vie. Combien dans une ville de quatre à cinq mille âmes, Monsieur croit-il que le comité révolutionnaire ait fait guillotiner de personnes?

LE LECTEUR.

C'est ce que vous savez mieux que moi.

MOI.

Pas une.

LE LECTEUR.

Comment! pas une?

MOI.

Pas une. Combien Monsieur croit-il que le

comité révolutionnaire en ait fait mettre en prison ?

LE LECTEUR.

Je l'ignore.

MOI.

Pas une.... Vous me regardez, j'en suis bien aise, car je n'ai nul motif de cacher mon visage.

LE LECTEUR.

Mais vous n'aviez donc pas de nobles?

MOI.

Très-peu: le comte *d'O*, par exemple, il était noble, celui-là. Quant aux autres ils avaient rêvé qu'ils l'étaient; c'était bien la peine de s'en souvenir.

LE LECTEUR.

Vous n'aviez donc pas de prêtres ?

MOI.

Où n'y en a-t-il pas? Nous en avions quatre. J'en laisserai un de côté pour le repêcher en temps et lieu. Les trois autres, c'était le curé de Saint-Nicolas, bon humain, qui ne parlait que pour dire : *Faut laisser couler l'eau*; le curé de par-delà les ponts, l'abbé *Choin*, se pinçant la bouche, rongeant son frein; c'était bien naturel, la révolution lui enlevait le plus joli petit presbytère du monde; il y avait trois ou quatre ans qu'en prenant

possession de son ermitage il avait écrit sur une des portes :

Deus dedit.

Je mis au bas :

Deus abstulit.

Il ajouta :

Sit nomen Domini benedictum.

C'était me river mon clou.

Le troisième, M. *Pierret*, curé de la ville, avait, jeune encore, par sa piété, ses aumônes et sa conduite, mérité l'estime de ses concitoyens qui la lui conservèrent toujours. Simple, doux comme *le bon pasteur*, il ne pouvait plus courir après la brebis égarée pour la ramener au bercail; mais, durant la tourmente, il la cherchait au désert pour lui porter sa nourriture.

Un jour de mardi gras, je le rencontrai à la nuit tombante, qui se glissait contre les maisons. Il avait un paquet sous chaque bras, et une main dans chaque poche ; je le reconnus.—Où allez-vous avec ce bagage, monsieur le curé ?—Je le reporte chez moi. — Vous avez l'air embarrassé, voulez-vous que je vous aide ? — Cela n'est pas de refus. Je le soulage des deux paquets. C'était un gros morceau de pain enveloppé dans une serviette, et, dans une autre serviette, une moitié de dinde rôtie; et la peur que le balancement de son habit

ne fît casser deux bouteilles de vin dont il était chargé lui tenait les mains dans ses poches. Tout le monde, me dit-il, n'a pas ici le moyen de bien souper aujourd'hui. Je m'étais chargé de ce bagage, comme vous dites, pour aller rendre visite à un pauvre marinier de mes amis. J'ai heurté du pied, la porte s'est ouverte; j'ai vu la famille se mettre à table, et sur cette table une cruche que je soupçonne remplie de vin, un grand plat de navets, et une dinde toute entière. Vous pensez bien que ma petite moitié et mes deux bouteilles n'étaient pas présentables. Je ne suis pas entré : j'ai dit que je me trompais, et je m'en reviens avec ma courte honte.

LE LECTEUR.

Des nobles, des prêtres, des émigrés sans doute?

MOI.

Deux ou trois.

LE LECTEUR.

Et pas une seule personne en réclusion! Mais de qui donc était composé ce comité révolutionnaire?

MOI.

Mais d'assez bons diables, comme vous voyez. C'était un boucher, nommé *Lévêque*, qui vit encore. Il arrivait toujours au comité avec un morceau de viande salée sur un morceau de pain,

posait son déjeuner sur le bureau, s'essuyait la bouche avec sa manche, et puis: Allons, enfans, *le bénédicité*, et le voilà qui chantait à gorge déployée une chanson bien aristocratique.

Un autre qui ne le cédait pas à *Lévêque*, était *Rancelin*, pauvre marinier, toujours mis décemment, parlant peu, ne fumant point, ne jurant jamais; la force était dans ses muscles, et le calme sur sa belle figure brûlée par le soleil.

Une première dénonciation nous fut faite. Elle était terrible ; il fallait la transmettre à l'autorité ; le dénonciateur l'exigeait. Le dénoncé était perdu, et ce dénoncé était un malheureux chargé de famille. Les griefs étaient écrits, l'accusateur venait de les lire, et le papier était encore dans sa main ; *Rancelin* le prend, le déchire, et lui dit : *Quand vous aurez tué le père, qui nourrira les enfans?*

LE LECTEUR.

Et il n'en fut que cela?

MOI.

Oui, le dénonciateur se retira, et la dénonciation n'eut pas de suite.

LE LECTEUR.

C'est heureux.

MOI.

Surtout quand la hache tombait indifférem-

ment, et que je venais de remarquer sur la liste des condamnés mon pauvre frotteur que j'avais laissé à Paris, *Joseph Reylier*, mis à mort pour avoir donné asile à l'une de ses pratiques.

Nous avions aussi pour collègue un ancien professeur dont j'ai oublié le nom. Hargneux, méchant comme un âne rouge, il était sourd comme une enclume; du reste il lisait couramment; mais cela nous était bien égal, il ne nous entendait pas, et nous écrivions peu. Cependant, un jour, il nous donna de la tablature.

Il ne voulait pas que le comité laissât aller *le chevalier Tape-cu.*

LE LECTEUR.

Comment! le chevalier *Tape-cu?*

MOI.

Quel âge avez-vous, monsieur le lecteur? le demi-siècle?

LE LECTEUR.

Il s'en faut de beaucoup.

MOI.

En ce cas vous n'avez pas vu mon chevalier; mais il y a trente ans qu'il était connu de tout Paris, où, pour mon compte, je l'ai rencontré plus de cent fois. C'était la terreur du beau sexe; c'était un très-gros homme, porteur de larges épaules,

ayant des cheveux blancs, un habit gris, et une croix de Saint-Louis à la boutonnière. Il marchait le dos courbé, la tête penchée, et les deux mains derrière le dos. Dès qu'il apercevait devant lui, femme, fille, marquise ou grisette, n'importe, pour peu que sa tournure fût avenante, il doublait le pas, la rasait de près, et, du revers de la main, lui appliquait en passant une tape sur la fesse. Il avait reçu plus de coups de canne qu'il n'avait de cheveux, et sa manie allait toujours son train.

Ramassé sur la route de *Villeneuve* à *Joigny*, il nous fut amené par la gendarmerie à défaut par lui d'avoir pu exhiber un passe-port. Il était alors si vieux, si cassé, si stupide, que, ne pouvant répondre un mot à toutes les questions qui lui étaient adressées, il ne fit autre chose, pendant trois quarts d'heure, que de nous regarder avec des yeux fixes, la bouche ouverte, et la lèvre pendante.

Comme les gendarmes nous avaient demandé un reçu de leur capture, notre âne rouge ne voulait pas absolument s'en dessaisir, et voyait dans le prévenu toute une conspiration. Hélas! mon cher, lui dis-je, jugez-en par son nom, il n'a jamais conspiré que contre les......; et je me mis à narrer les exploits du chevalier. On en rit, et l'on finit par lui dire de se retirer. Le bon de l'aventure est que, ne sachant où aller, il voulait rester, et demanda à manger; *Lévêque* lui en fut cher-

cher, et à grand'peine le mîmes-nous à la porte quand la séance fut finie.

Une affaire plus sérieuse est celle par où je finirai cet article. Ordre nous vint, du procureur général syndic d'aller arrêter, dans le plus bref délai, une bande de brigands retranchée au milieu des bois, dans un hameau peu éloigné de Villeneuve. La république était menacée; il fallait investir le repaire, ne rien laisser échapper, jeter les conspirateurs dans un cachot, dresser procès verbal de leurs papiers, et les envoyer en originaux au département pour qu'il avisât au moyen de déjouer ces trames liberticides. Je fais battre la caisse : trente gardes nationaux se rangent en bataille sur le dos d'âne, je me mets à leur tête, et, flamberge au poing, nous volons à l'assaut.

Arrivés au nid, je fais entourer la cage, et pénètre seul; les beaux oiseaux vraiment! C'était le doyen du chapitre de Beaune, M. *Cazade*, mademoiselle *Delphine*, sa nièce, jolie blonde âgée de dix-sept ans, et monsieur...... Ma mémoire vieillit, je ne me rappelle plus de son nom; mais, s'il n'est pas ingrat, il doit se souvenir du mien. C'était un tout jeune homme, d'une figure gracieuse, et qui était occupé à faire du savon. Mademoiselle *Delphine* brodait au tambour, et le doyen plantait du café sur les bords de l'Yonne. Selon lui, il devait y mûrir; c'était un bon chrétien qui croyait aux miracles.

Je n'ai pas plus tôt ouvert la porte, mes gens sont à peine aperçus de la croisée, que l'oncle est effaré, et que mademoiselle *Delphine* s'écrie : Ah! monsieur, ne nous faites pas de mal, nous ne sommes ni des malfaiteurs ni des aristocrates. — Aristocrates ou non, mademoiselle, ce n'est point de cela dont il s'agit. On vient vous arrêter, les citoyens qui sont là-bas vont monter, perquisition va être faite; si vous avez quelques papiers suspects, dépêchez-vous, donnez-les-moi, ils me seront sacrés, je vous le jure.

Ni la nièce, ni l'oncle qui me serra la main, ne doutèrent un moment de ma parole. Lui, fut me chercher des papiers; elle, six couverts et deux petits flambeaux d'argent. — Eh! mademoiselle, les gens qui sont avec moi n'en veulent point à votre argenterie. — Croyez-vous, monsieur? Ce *croyez-vous* était bon là. On monta, on fouilla, on arrêta, et nous voilà en marche sur deux haies; nos brigands au milieu de nous, sauf mademoiselle *Delphine*, à qui l'honnêteté exigeait que j'offrisse le bras.

— Mais où nous menez-vous donc, *monsieur?* — Quand vous me parlerez, appelez-moi *citoyen*. — Où nous menez-vous donc, citoyen? — A deux pas d'ici, à Villeneuve. Au débouché du bois, vous le verrez. — Mais où coucherons-nous? en prison? — Ma foi, vous m'y faites songer; je veux être croqué du loup, si je sais s'il y a une prison à Vil-

leneuve. — Eh bien, dans la maison d'arrêt, apparemment? — Il n'y a point de maison d'arrêt. — Vous vous jouez de moi, monsieur? — Mademoiselle, j'en suis incapable.

La vérité est qu'encore à présent j'ignore s'il y a une prison à Villeneuve. Ce dont je crois me rappeler, c'est que notre société populaire était établie dans le local même d'une ancienne prison. Pour concierge, geôlier, guichetier, nous n'avions qu'un vieil invalide à qui nous donnions le logement, le bois, la chandelle et fort peu de gages. Ce fut chez lui que l'oncle, la nièce, le jeune homme, enfin la nichée, passa la première nuit.

Le lendemain ce fut autre chose. Un capitaine de la Basoche doit s'entendre à griffonner un procès verbal; celui-là fut rédigé de main de maître. On nous avait requis de faire passer les originaux des papiers malencontreux que nous saisirions. A mon procès verbal j'annexai un mémoire de linge donné à blanchir, des instructions sur la culture du coton et un cahier de musique, quelques autres brimborions de cette importance; et, sans attendre la réponse de l'autorité, à qui nous adressâmes ces renseignemens par un courrier extraordinaire, nous mîmes en liberté *Eucharis, Mentor* et *Télémaque*.

Le lieu où ils se retirèrent n'était peut-être pas aussi riant que l'île de Calypso, mais il s'en fallait peu. C'était hors de la ville, dans une chaumière

située entre la *Porte d'Amour* et la vallée charmante de *Valprofonde*. Quand je quittai Villeneuve, après la journée de thermidor, la colonie habitait encore cet aimable asile; mais, quelques années après, le hasard nous fit rencontrer à Paris. Le cher oncle n'avait pas encore recouvré son doyenné, que je lui souhaite; mais mademoiselle sa nièce faisait le bonheur de M. *de Bérul*, qu'elle avait épousé à *Sens*. Ce M. *de Bérul* a été juge au tribunal de première instance du département de la Seine, d'où *Napoléon* le fit sortir, je ne sais pourquoi; car, en ma qualité d'avocat, j'ai eu plusieurs instances à son rapport, et j'ai trouvé dans M. *de Bérul* un magistrat qui, s'il ne rencontrait pas toujours la justice, du moins la cherchait de bonne foi.

CHAPITRE VIII.

Faute impardonnable.

16 OCTOBRE 1793.

Après avoir lu l'article précédent, qui ne serait tenté de croire que moi et la ville à laquelle je donnais l'impulsion, nous sortîmes blancs comme neige de tout cet amas de crimes et de corruption? hélas! il n'en est rien. Sterne, dans un de ses écrits, voulant dérober quelque chose à son lecteur, n'offre à sa vue qu'une page noire. Ce serait bien le cas de l'imiter, mais le silence serait coupable.

Oui, quand la tête de l'infortunée reine tomba, le club de Villeneuve adressa à la Convention une adresse d'adhésion à ce crime. Ce n'est pas moi qui la provoquai, mais j'eus la faiblesse de la rédiger.

Je pourrais dire pour notre excuse que tandis que tous les clubs, par leur initiative et leurs provocations, vomissaient l'épouvante et la mort, celui de Villeneuve n'avait que des actes de courage à se faire pardonner : qu'autour de lui on n'arrêtait pas un individu marquant, tels que les Brien-

ne, les Montmorin, les Sérilly, qu'il n'eût la généreuse imprudence d'élever inutilement sa voix en sa faveur : je pourrais dire que nous avions à faire oublier notre humanité, notre pacte avec Lyon, et que nous ne félicitions la Convention de cette nouvelle atrocité, que quand déjà tous les autres clubs de la république l'en avait félicitée, ainsi que le *Moniteur* nous en apportait le témoignage : mais qu'est-ce que tout cela pour notre justification? Il n'y a qu'un mot qui serve : *Que celui d'entre vous qui est sans tache lui jette la première pierre.*

M. Joub***, aujourd'hui avocat général à la cour de cassation, fort jeune alors, et comme moi retiré à Villeneuve, m'a depuis reproché avec amitié, cette cruelle adresse à la Convention. Si jeune qu'il fût, sentant déjà son magistrat, M. Joub*** fut presque le seul à Villeneuve qui ne se fit pas recevoir de la société populaire. Mais vu le temps, et surtout le lieu où nous étions, cette réserve de sa part est-elle bien méritoire? Un honnête homme ne se doit d'exposer sa vie pour ses concitoyens que quand le sacrifice leur en peut être utile; lutter contre l'impossible est folie; mais quand cet honnête homme, soit seul, soit en se réunissant à d'autres, peut empêcher le mal, est-il louable de se tenir pendant l'action les bras croisés? Dans le péril commun, chacun, ce semble, doit à la chose publique le tribut de ses moyens. Que fût-il arrivé de Villeneuve si l'on eût laissé faire M. *Vautrin*

et beaucoup d'autres dont les noms me sont très-présens et dont il fallait, avec autant d'adresse que de fermeté, contenir la funeste exaltation? Si M. Joub*** eût été du club de Villeneuve, c'était un bon citoyen de plus; il eût eu le courage, je n'en doute point, de s'opposer à l'adresse; on eût eu celui de ne pas la rédiger, et il nous épargnait une vilaine action.

CHAPITRE IX.

Ils chantent vêpres. — Madame *de Montmorin.* — Découragement.

Les mesures *acerbes* prenaient chaque jour plus d'intensité. D'après sa situation topographique, il n'était guère présumable que notre pauvre petite ville aurait toujours assez de bonheur pour échapper à quelque catastrophe : le feu nous gagnait.

Outre les détenus que Sens expédiait pour Paris, *More* avait fait planter la guillotine à Sens. Nous devions cet épouvantail au courage de deux frères, dont le nom ne m'est pas présent. Retirés dans une ferme, appelée *les Loges*, avec une sœur, un domestique et une servante, au lieu de se laisser prendre, ils soutinrent un siége. Ils avaient de la poudre et des armes : contre la porte et les murs de la ferme ils rangèrent à hauteur d'appui du bois et des fagots. Ils étaient chasseurs ; dès qu'un gendarme ou un garde national s'avançait à leur portée, du haut de ce rempart ils

le jetaient par terre ; et, posant leur fusil pour prendre un livre de prières, on les entendait chanter des psaumes. Cette résistance eut un terme. Quand ils se virent au moment d'être forcés, ils mirent eux-mêmes le feu aux fascines et se laissèrent consumer. Leur fidèle domestique avait partagé leur sort ; mais la sœur et la servante, qu'on trouva encore en vie, furent conduites à Sens pour y recevoir la mort.

Encore plus près de nous, à la porte de Villeneuve, on enlevait les habitans du château de Passy, qui tous périrent le même jour et sur le même échafaud que madame *Élisabeth*, sœur du roi. Ce château appartenait à M. et Mme. de *Sérilly*, qui avaient recueilli madame *de Montmorin*, femme de l'ancien ministre, égorgé à la Conciergerie aux massacres de septembre. M. *Gau* était leur ami, je les avais vus chez lui à Villeneuve, et il m'avait mené plusieurs fois à Passy, ce qui m'avait donné occasion de prêter à madame *de Montmorin* un livre, dont je lui avais fait l'éloge et qu'elle ne connaissait pas, les *Nouveaux Contes moraux de Marmontel*, selon moi préférables aux premiers. Quand elle me les renvoya, je vis de sa main une note marginale, où j'aperçus le besoin qu'elle avait de mourir. Ses vœux furent bientôt exaucés; traduite au tribunal révolutionnaire, elle entendit prononcer son arrêt avec plaisir, et, dans ce moment suprême, trouva l'occasion d'acquitter

envers madame de *Sérilly* la dette de la reconnaissance.

Au prononcé de l'arrêt de mort, madame de *Sérilly* s'évanouit. On sait qu'entre le jugement et l'exécution il n'y avait d'intervalle que celui nécessaire pour lier les mains, couper les cheveux aux victimes et les placer sur le tombereau funèbre. Madame *de Montmorin*, voyant son amie tomber sans connaissance, dit au tribunal : *Messieurs, madame* de Sérilly *vient de perdre la parole, elle ne peut vous dire son état ; moi je vous déclare qu'elle est enceinte.* C'était un mensonge officieux. Madame *de Sérilly* fut transportée de la Conciergerie dans une maison de réclusion destinée aux femmes grosses. Inscrite dans le *Moniteur*, sur la liste des suppliciés, on la croyait morte, lorsqu'après thermidor elle apparut, comme un spectre, au district de Sens, long-temps tourmenté de sa présence.

Pour surcroît de bonheur, *More* nous fit dire qu'il allait venir de nouveau nous visiter. Je ne le voyais pas arriver sans frémir : je ne sais cette fois pourquoi la nouvelle de son arrivée ne me fit aucune impression.

Dans la force de la jeunesse, l'existence m'était à charge. J'avais, depuis trois mois, un serrement de cœur habituel, un étouffement, non pas douloureux, mais insupportable que je ne pouvais secouer ni le jour ni la nuit. Pendant ces trois mois, chaque nuit, et à la même heure, j'étais ré-

veillé par le fer de la guillotine qui séparait ma tête de mon corps. Ce supplice continuel allumait mon sang. Dès le matin j'allais errer dans le vallon, vers les moulins de *Cochepi*. Mouillant mes pieds dans la rosée, aspirant le parfum des arbres en fleurs, buvant à la source des ruisseaux, rien ne pouvait me rafraîchir. Que la nature était belle! que l'homme était hideux! Eux pour qui j'avais toujours tremblé s'ils venaient à me perdre, ma femme, mes enfans ne m'étaient plus rien. Inexplicable contradiction, tous avaient le courage de tendre la gorge au fer de l'assassin, et nul n'avait celui de prévenir l'assassinat : la France entière avait le cauchemar.

Dans un de ces momens de lassitude, je fus trouver *Desvöves*, et lui proposai de nous réunir dans une tour de son jardin, de nous y donner à dîner, comme il le faisait quelquefois, de placer un baril de poudre dans l'étage inférieur, et, sans prévenir nos femmes et nos enfans, de nous faire tous sauter au milieu du repas. Plus sage que moi, il ne me répondit pas, non qu'il eût peur, c'était un officier qui avait fait ses preuves. *Desvoves* était le frère de M. *Gau*, et M. *Gau*, le plus notable des habitans de Villeneuve, n'était pas celui qui courait le moins de danger. Il était connu, il avait été commissaire des guerres. On lui dit des connaissances supérieures dans cette partie et je crois qu'il l'a prouvé sous le règne de *Bonaparte*, dont il a

été un des conseillers d'état. Il faisait alors beaucoup de bien dans la ville, en donnant de l'ouvrage aux indigens, en travaillant sans relâche à nous procurer des subsistances. *More* ne le perdait pas de vue, et ne passait jamais sans s'informer de ce qu'il faisait, de ce qu'il devenait. M. *Gau* vint mettre le comble à mon découragement.

Je mangeais assez fréquemment chez lui, mais lui jamais chez moi; j'étais là en camp volant. Un soir il me fit dire qu'ayant à me parler il viendrait souper. Au milieu de nos inquiétudes, il avait toujours conservé un fonds de gaieté qui faisait la base de son caractère; et l'extrême difficulté qu'il a de parler, en lui donnant le temps de peser ses paroles, ajoutait à l'amabilité de son esprit, à la vivacité de ses reparties. Ce n'était plus lui, il était abattu, silencieux. Le *Moniteur*, qu'il recevait exactement, lui annonçait chaque jour la perte de quelques connaissances, de quelques amis; et celle de M. *de Saint-Pol*, ancien premier commis des bureaux de la guerre, venait de l'affecter sensiblement. A quelques jours de là il m'avait engagé à faire une descente chez lui, à la tête du comité révolutionnaire, comme si cette mesure violente venait de moi; et à dresser un procès verbal des papiers qui me tomberaient sous la main. Je l'avais faite, mais il paraît que cette précaution ne le tranquillisait pas entièrement, et que l'arrivée prochaine de *More* le tourmentait.

Il me dit donc en confidence que son intention était de s'éloigner, et qu'il désirait que je lui fisse viser son passe-port par le comité. M. *Gau* perdre courage, nous abandonner! je ne vis plus dans *Villeneuve* qu'un vaisseau qui a perdu son ancre.

More arriva. Au lieu d'assembler le peuple dans l'église, de convoquer la société, il ne fit que s'arrêter un moment au Chapeau-Rouge, où il me fit dire d'aller le trouver. Quand j'entrai, il était seul, il était à table. Son dîner ne fut pas celui d'un proconsul, car on ne lui servit que deux plats, et son vin n'était pas de très-bonne qualité. Ce qui me surprit, surtout dans une ville aussi peu turbulente que celle où il se trouvait, ce fut de voir, sur la table où il mangeait, deux pistolets de chaque côté de lui. Il entra en matière sur-le-champ.

Ta conduite ici, me dit-il, est une dérision; tu n'es qu'un aristocrate déguisé; ce qui le prouve, c'est que tu as fui de Paris, et que si tu n'avais rien à te reprocher, tu ne te serais pas sauvé. — J'ai fui de Paris, parce que la dénonciation d'un domestique qui voulait me voler, a failli me faire périr les 2 et 3 septembre; j'ai fui de Paris, parce qu'après les 2 et 3 septembre, j'ai contrarié la motion d'un serrurier qui voulait s'emparer de la grille du Val-de-Grâce, et qui promit de s'en venger. Le citoyen *Comte*, membre aujourd'hui de la commune de Paris, attestera que je dis la vérité. — Cette explication détruit-elle le reproche

d'aristocratie? — En quoi donc suis-je aristocrate? — Tu es étranger, et tu as usurpé ici un pouvoir qui ne t'appartient pas; tu mènes la ville. — Je ne mène point la ville; je contribue à sa tranquillité, comme font tous les bons citoyens. — Tu mènes la ville, te dis-je, puisque tu es tout à la fois et le président du club et le président du comité révolutionnaire. Tout individu chassé d'une assemblée du peuple, d'un club, d'une municipalité, doit être arrêté comme suspect. Vous avez épuré votre société, renvoyé des prêtres de la municipalité, et personne n'est arrêté. — Les prêtres se sont retirés d'eux-mêmes de la municipalité et n'en ont point été chassés. La société populaire a été épurée; on n'en a retranché aucun membre, parce qu'il ne s'est pas trouvé un citoyen *véreux;* je n'ai donc pu ordonner d'arrestations. — Et ce comte d'*O*, que vous faites disparaître chaque fois que je passe, sous le prétexte de lui envoyer chercher de la farine, je ne sais où? et cet *olibrius* que vous avez été pêcher dans les bois, et que pour plus de sûreté vous tenez hors de la ville dans une cage à poulet? Tiens, ne me fais pas dire tout ce que j'ai sur le cœur; je gagerais que, malgré l'obligation qui lui en est imposée, ton comité n'a pas fait une seule visite domiciliaire? — Tu te trompes. — Et chez *Gau*, par exemple! — Et chez *Gau*? nous avons même choisi un moment où il était absent de la ville pour tomber chez lui. — Et vous avez

trouvé...? — Des papiers de famille, des calculs et des billets doux. — Et des billets doux? Et tout cela n'est pas une dérision, n'est-ce pas? Eh bien! ce qui n'en est pas une, c'est que toi et *Gau* devez être arrêtés. — Pourquoi cela? — Par la raison que je viens de te donner; par la raison que quiconque a été, pour cause d'incivisme chassé d'une assemblée du peuple, est déclaré suspecte et doit être mis en arrestation. Le peuple n'a-t-il pas été convoqué ici pour l'acceptation de la constitution? (celle de 93)? — Oui. — Gau n'a-t-il pas été nommé par la municipalité pour présider cette assemblée? — Oui. — Gau et toi n'avez-vous pas été aussitôt chassés par le peuple comme des aristocrates? Le citoyen *Vautrin* n'a-t-il pas été nommé président à la place de Gau, et un patriote à la tienne? Réponds-moi, est-il vrai que vous soyez l'un et l'autre dans le cas d'être arrêtés? — J'en conviens. — Pis que cela : une chanson infâme a été faite, *Ventre-bleu, monsieur Vautrin,* où l'on traîne dans la boue le président de votre assemblée, la constitution elle-même et le commissaire chargé de porter les votes à la Convention. Cette chanson a couru à *Joigny*, de *Joigny* elle a gagné *Auxerre.* On y soupçonnait votre maire de l'avoir faite; et, sans un membre du département, qui le connaît et qui a protesté de son incapacité en fait de couplets, le pauvre *Perancy* n'existerait peut-être plus à présent. Toi, on dit que tu es poëte, qu'on

joue de tes pièces à Paris : qui a fait la chanson, si ce n'est toi ? — Si tu le permets... — Je ne permets rien, et ne veux rien savoir : ce que je sais, c'est que la ville a l'esprit mauvais, qu'elle est d'un mauvais exemple, et que je vais y mettre ordre. — *More*, ce n'est pas toi qui parles, car ce que tu dis ici ne ressemble en rien à ce que tu viens de dire à Sens. — Et qu'est-ce que j'ai dit à Sens? — Tu as dit aux Sénonais : « Vous êtes des mal-» heureux ; au lieu de vous supporter les uns les » autres vous vous déchirez à belles dents ; c'est » à qui dénoncera son frère ; je ne sais auquel en-» tendre ; voyez près de vous ces *Villeneuvriers*, » que vous traitez d'aristocrates ; j'aime cent fois » mieux des aristocrates comme eux que des » républicains comme vous ; ils ne crient pas, » ils s'entr'aident, et se tiennent tous comme » des hannetons. » — J'ai dit cela ? — Tu as dit cela à Sens, à la société populaire, dans la tribune, il n'y a pas huit jours. — Eh bien, j'ai eu tort. — Non, *More*, tu n'as pas eu tort.

Il continua de manger, mais en rêvant. Il sonna et demanda un verre. Écoute, me dit-il après un moment de silence, j'ai un homme avec moi qui me gêne ; le comité de sûreté générale me l'a donné pour secrétaire, c'est peut-être un surveillant ; il m'a parlé de toi, de ton influence, et du mauvais usage que tu en faisais. J'ai laissé cet homme à Sens ; je me rends à Auxerre où il doit

venir me rejoindre ; nous repasserons ici sous dix jours, et nous y resterons quarante-huit heures ; *va-t'en, et que nous ne t'y trouvions plus*. Je lui pris la main et la serrai. Il me versa du vin, approcha son verre du mien, et je le quittai.

Après la chute de Robespierre, au 4 prairial, quand la tête du représentant *Ferraud* fut apportée à la Convention, au bout d'une pique, *More*, qui avait appuyé à la séance ce mouvement insurrectionnel, craignant d'être fusillé comme plusieurs de ses collègues, rentra chez lui, écrivit, *Je ne suis pas un méchant homme, je n'ai été qu'égaré ;* et se fit sauter la cervelle.

CHAPITRE X.

Comble de la démence. — L'évêque Gobel.

Avant que de m'éloigner momentanément de Villeneuve, d'après l'insinuation de More, je parlerai d'un fait qui m'est personnel, et de ce que j'appris à cette occasion.

Tout ce que l'enfer peut vomir de crimes était déchaîné sur la France. La hache était en permanence à Paris, on mitraillait à Lyon, on noyait à Nantes, on brûlait dans la Vendée; il n'était pas une cité populeuse où le sang ne ruisselât des échafauds. Vieillesse, enfance, virilité, tout tombait sous la faux révolutionnaire, et de préférence le mérite, l'innocence, la vertu. On ne pouvait rien concevoir de plus monstrueux, et cependant il arriva une chose plus monstrueuse encore; je veux parler de l'événement du 10 novembre 1793.

Il y avait dans la capitale un temple dont le parvis n'était point encore interdit au peuple. Il y a dans le cœur de l'homme de grandes consolations pour les grandes calamités. Dans le deuil

universel, ce temple était le refuge des fidèles; ils allaient y demander à Dieu le courage de mourir, et Dieu le leur accordait par la voix et les prières d'un pontife octogénaire. Tout à coup ce pontife se dépouille de la tiare, arrache le saint des saints du tabernacle, déserte le sanctuaire, et, précédé de saltimbanques, de prostituées qui profanent les vases sacrés et traînent dans la fange l'habillement des lévites, il s'achemine vers les députés du peuple, et en leur présence renie le Dieu d'Israël.

Ne maudissez pas le prêtre octogénaire, attendez.

J'ai dit avec quelle frayeur j'étais allé à Paris pour obtenir des subsistances. A peine étais-je de retour de ce petit voyage, que j'appris d'un paysagiste nommé Nivard, ainsi que moi réfugié à Villeneuve, que pendant mon absence le sieur G*******, secrétaire du conventionnel More, trouvant mauvais que ce représentant ne m'eût point encore fait arrêter dans ses différentes excursions à Villeneuve, m'avait noté sur son calepin pour me dénoncer à la société des jacobins de Paris, aussitôt qu'il y serait de retour.

Sachant ce dont était capable le sieur G*******, artiste non sans talent, qui existe encore aujourd'hui, je vis tout le danger dont j'étais menacé. Pour le conjurer, s'il était possible, je me déterminai sans balancer à retourner à Paris, en même

temps que le sieur G*******, que je faisais guetter soigneusement, y retournerait lui-même. Je fus informé à point par Nivard ; je sus l'adresse de mon homme à Paris, et, le 9 novembre 1793, j'y arrivai presque en même temps que le sécrétaire de More.

Je fus descendre et coucher chez un comédien très-connu alors, non par ses talens comme acteur, mais par l'exaltation de ses principes, et membre de la société-mère. Je lui dis ce qui m'amenait, le projet de G*******, et lui demandai de m'aider à le déjouer. Il promit de s'y employer.

Le lendemain, 10 novembre, il sortit de bon matin, s'assura, en se présentant à la porte de G*******, qu'il était de retour, et fut ensuite au secrétariat des jacobins, où il vérifia que parmi les dénonciations de la veille il n'y en avait point qui me concernât. Alors, pour empêcher la dénonciation dont j'étais menacé et la prévenir, il me dit qu'il ne savait qu'un moyen : c'était d'aller, aujourd'hui même, dîner avec lui au Palais-Royal, chez le traiteur Robert, où il y aurait une réunion des meilleurs patriotes *après la cérémonie*. Il était du secret, sans doute, mais il ne s'expliqua pas davantage pour le moment.

« Tu es, me dit-il, président du club de ta ville, membre du comité révolutionnaire ; tu ne peux manquer d'après cela, surtout étant présenté par moi, d'être bien accueilli dans cette réunion

où nous trouverons certainement des frères qui, par leur prépondérance, imposeront, d'autorité ou d'amitié, silence à G******* , qui n'est qu'un être obscur.

Pour ne point parler trop long-temps de moi au milieu d'intérêts si majeurs, j'abrégerai ce qui me concerne en disant que la chose arriva comme elle avait été prévue ; que vers la fin du repas, ou plutôt de l'orgie qui eut lieu chez Robert, un autre comédien et un nommé Vincent, envoyèrent chercher le citoyen G*******, lui vantèrent mon patriotisme, lui reprochèrent sa prévention et son dessein contre moi, et, portant tous ensemble la santé de la nation, lui firent donner sa parole qu'il serait désormais mon ami.

Mais quelle était donc cette cérémonie suivie d'un banquet où devaient se trouver et où se trouvèrent en effet les membres les plus influens de cette commune délirante, les Chaumet, Luilier, Momoro ; et les sicaires les plus dévoués de cette commune, les Hébert, dit *Père Duchesne*, les Vincent, Maillard, Ronsin, Gramont, ces deux derniers généraux de la façon du temps, dont l'emploi, en ce moment, était d'escorter les tombereaux qui roulaient les victimes à l'échafaud et d'ouvrir la marche de ce cortége en brandissant leur sabre devant la populace et les amateurs de la guillotine? Cette cérémonie était l'événement dont je vous ai parlé, l'abjuration de l'évêque de

Paris, Gobel, et de ses douze grands-vicaires, dans le sein de la Convention, à la face du peuple.

Mais qui, quels motifs, quel génie malfaisant l'avaient poussé à ce comble d'opprobre? c'est ce que les journaux du temps n'ont pas dit, n'eussent pas osé dire, et que j'ai appris de la bouche même des principaux acteurs de ce drame infernal qui en détaillèrent, moi présent, les particularités secrètes à ceux de leurs dignes affidés qui étaient attablés chez Robert, qui avaient bien assisté à cette abjuration, mais qui ignoraient encore comment on avait pu y déterminer le vieillard.

Ne voulant pas de Dieu, ne voulant de culte que celui qu'ils appelèrent *culte de la raison*, Hébert, Luilier, Chaumet, Momoro et Collot d'Herbois se transportent, la nuit du 9 novembre 1793, chez Gobel, le font lever, lui annoncent qu'il faut que, le lendemain 10, sans plus de retard, il aille à la Convention renier Jésus-Christ, et déclarer à la tribune que la religion qu'il a enseignée jusqu'à ce jour n'est qu'un tissu de mensonges et d'absurdités. Tu le feras, lui dit-on, ou tu es mort.

Mort? Mais il y touchait à la mort, mais déjà il avait un pied dans la fosse..... Le vieillard pousse des cris lamentables, se jette à leurs pieds, s'y roule, les mouille des derniers pleurs qui lui restent, les conjure par son désespoir de lui épar-

gner cette flétrissure atroce. — Abjure ou meurs ! — Il abjura.

Cinq mois après, le 13 avril 1794, le système des dominateurs ayant changé, il eut la tête tranchée comme étant de la faction des athées.

CHAPITRE XI.

Minuit n'est pas sonné.

Dès que j'eus quitté *More*, je me mis en route avec mes fidèles compagnons de voyage, ma femme et l'aîné de mes enfans. Je dis l'aîné, parce que, peu de temps après mon arrivée à Villeneuve, il m'était né un second fils, que je nommai *Arsène*. Le jour de sa naissance, toute la jeunesse de Villeneuve et de ses environs se levait pour se porter en masse à la frontière. Une moitié eût pu rester, l'autre ne le souffrit point, il fallut que tout marchât. Les mères, les parens fondaient en larmes, jetaient des sanglots. Le cri *de la douleur s'est fait entendre dans Rama, parce que ses fils ne sont plus*, QUIA FILII NON SUNT. Trompé comme tant d'autres sur la durée de nos malheurs, je disais, en recevant mon *Arsène :* Avant que tu sois en âge de porter les armes, la paix nous sera rendue; la paix ne nous a point été rendue depuis sa naissance; et, le plus jeune capitaine de l'armée, il est mort à dix-huit ans et demi au champ d'honneur. Vous

qui savez ce que c'est que de survivre à ses enfans, pardonnez cette digression.

En quittant Villeneuve, où serais-je allé, si ce n'est à Langres? Depuis dix-huit mois je n'avais eu ni osé demander des nouvelles de ma famille. On vivait dans un affreux isolement. Ce qui se passait aux armées, dans l'intérieur, dans nos villes de premier ou de second ordre, était un secret impénétrable. C'était l'Arche-Sainte; qui la touchait tombait mort. *Phelipeaux*, membre de la Convention, pour avoir dit, en revenant des départemens de l'Ouest où il avait été envoyé en mission, que la guerre de la Vendée était un chancre politique où l'on envoyait s'engloutir une partie de notre population; *Camille Desmoulins*, membre de la Convention, pour avoir imprimé dans son *Vieux Cordelier*, qu'il était temps, au lieu de comités sanguinaires, d'avoir des comités de clémence, venaient l'un et l'autre de porter leur tête sur l'échafaud. Les comités de salut public et de sûreté générale, absorbant toute la puissance, avaient couvert la France d'un crêpe funèbre que thermidor déchira. L'œil put plonger alors et n'aperçut qu'une mer de sang.

Quand j'arrivai à Langres, je retrouvai mon père; mais il avait perdu sa place, et était tout à la fois en arrestation chez lui et porté sur une liste d'émigrés; ma sœur était en surveillance. Langres, dont la population n'est que de huit à neuf mille

âmes, singeait la capitale avec un zèle infatigable; c'était Paris en miniature. Les Langrois, après s'être procuré chez eux une représentation de la guillotine au détriment de quelques têtes innocentes, faisaient passer à *Fouquier-Tainville* son *gibier*. Les patriotes par excellence, entendons-nous, je vous prie, par le mot *patriote*, je dis un *patriote de* 93, qui, au moral comme au physique, était bien l'animal le plus dégoûtant qui fût sous la calotte des cieux; les patriotes par excellence ayant entassé les nobles, les prétendus nobles, les chanoines, les parens d'émigrés, les avocats, les procureurs dans l'ancien couvent des Ursulines transformé en maison de réclusion, n'ayant plus personne à déchirer, à incarcérer, s'incarcéraient et se déchiraient entre eux. C'était plaisir de les voir! Pendant qu'ils se mettaient en lambeaux, les pauvres reclus étaient oubliés; on ne songeait plus à les emballer pour Paris. Tout cela ne m'amusait guère; je résolus bientôt, quelque chose qui pût m'en arriver, de regagner mon pauvre Villeneuve qui était un Éden près de cet antre de *Cacus*. Il ne sera pas dit pourtant que j'aurai fait cent lieues, tant pour aller à Langres que pour en revenir, sans vous toucher quelque chose du pays.

Le baron de Marivet, écuyer de l'une des filles de Louis XV, tantes de Louis XVIII, était venu habiter Langres après le départ de *Mesdames*.

Ne voulant pas s'éloigner avant que d'avoir con-

sulté un homme plus éclairé que lui, M. *de la C...*, petit-fils de M. *de Piépape*, ancien conseiller d'état, écrivit à Langres, de la campagne où il était, à M. *de Marivet*, homme sage, pour lui demander son avis et savoir s'il approuvait qu'il sortît de France.

Dans la réponse écrite qu'il fit à M. *de la C....*, M. *de Marivet*, après avoir pesé le pour et le contre, finissait par insinuer que si, au lieu d'être sur le retour de l'âge, il n'avait que celui de M. *de la C.....*, il aurait passé à l'étranger. Que cet avis ait influé ou non sur la détermination de M. *de la C.....*, le fait est qu'il émigra.

La révolution marchait à pas de géant; bientôt elle prit cette physionomie sombre, atroce, qui, parmi toutes les révolutions du globe, lui a imprimé un caractère de sang. L'échafaud était en permanence; la délation, un acte de civisme; les talens, la fortune, des titres de proscription; tout ce qui n'était pas déguenillé, ignare ou hypocrite, se tenait dans le silence et dans l'ombre.

Retiré dans sa maison avec ses fleurs, ses livres et une compagne chérie, madame *de Saint-Segro*, qu'il avait épousée depuis peu, et qui depuis peu venait de le rendre père, M. *de Marivet*, cherchant à se faire oublier de l'univers, ne se communiquait point, ne sortait pas et ne recevait qu'à bas bruit quelques amis, quelques visites rares,

et cependant il était travaillé d'un pressentiment funeste, d'un pressentiment de mort qui ne le quittait pas.

Vainement sa femme cherchait à l'arracher à une si cruelle préoccupation, *Je mourrai sur l'échafaud* était sa seule réponse à ses soins.

Pourtant il aimait à répéter que si le *jour de sa naissance* se passait sans qu'il fût arrêté, il serait délivré du poids qui l'étouffait et se croirait sauvé. Une fois que, dans sa mélancolie, il fixait son fils, à peine âgé de deux ans, il dit aussi : Je ne vivrai pas assez pour voir cet enfant en *culotte*. Toutes ces paroles étaient recueillies par sa femme.

Le règne de la terreur monté au comble touchait à sa fin, et le jour de naissance de M. *de Marivet* était arrivé. Ce jour-là, elle lui prépara, dans son intérieur, une petite fête. Le moment du souper fut choisi pour la lui donner. Voulant surprendre agréablement son mari et faire mentir ses pressentimens, madame *de Marivet, à onze heures du soir*, comme on servait le dessert, sort de table, rentre un moment après avec son fils habillé en matelot; et, le mettant dans les bras de son mari qu'elle embrasse : Mon ami, lui dit-elle, tu vois ton fils en culotte, et le jour de ta naissance est enfin passé. Pas encore, dit froidement M. *de Marivet, minuit n'est pas sonné.*

Ces paroles glacèrent ses amis. On porta les yeux sur une pendule ; on regardait en silence

marcher l'aiguille; elle touchait au terme, quand le bruit du marteau fait retentir la porte de la maison. M. *de Marivet* pâlit, ce qui l'entoure est frappé de stupeur, on ouvre; c'était le comité révolutionnaire qui venait s'en emparer.

M. *de la C.....*, en émigrant, n'avait pas eu la précaution de déchirer ses papiers. Après son départ, ils avaient été, ainsi que ses autres effets, transportés à Langres chez M. *de Piépape*, son grand-père. Ce dernier avait été emprisonné comme suspect, et les scellés apposés chez lui par suite de son arrestation. Il venait de mourir dans la maison de reclusion; et les gens du comité révolutionnaire, ayant assisté à la levée des scellés, avaient trouvé, dans un seau de faïence, parmi des papiers lacérés et destinés au feu, la lettre par laquelle M. *de Marivet* conseillait à M. *de la C....* d'émigrer. Cette lettre fut son arrêt de mort. M. *de Marivet*, envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris avec cet écrit et la qualité d'ancien écuyer des tantes du roi, périt sur l'échafaud peu de temps avant thermidor, qui lui sauvait la vie si son assassinat eût été différé de quelques ours(*).

Il n'y avait pas deux jours que j'étais arrivé à Langres, que les propos allaient leur train. Qu'est-

---

(*) Voir pièces justificatives.

ce qu'il vient faire ici? et dans quel moment? Peut-être qu'il se sauve; il faut éplucher cela. Un ami me prévint, et me dit que, pour rompre en visière aux malintentionnés, il était indispensable que je me montrasse à la société populaire, et qu'il se chargeait de m'y présenter. Ce qui fut dit fut fait. Ma double qualité de président du club de Villeneuve et de président du comité révolutionnaire fut à peine déclinée, que la salle et les tribunes crevèrent d'applaudissemens; c'était à qui baiserait le nouveau frère, c'était l'arrivée, la réception de *Grisbourdon* aux enfers. J'en fis bien d'un autre.

More, qui se connaissait en littérature, vous a dit que j'étais poëte, et, qui pis est, qu'on jouait de mes pièces à Paris. *More* ne vous en avait point imposé. Nous autres Langrois nous sommes gens de lettres, gens de théâtre. *Désessart*, fils d'un *procureur* de Langres, désertant l'étude paternelle pour aller jouer la comédie à Marseille, écrivit à son père : *J'aime mieux faire rire les gens que de les ruiner.*

Diderot, dont l'Encyclopédie est aussi lourde et durera autant que les pyramides d'Égypte, a fait le *Père de Famille*, qui dame le pion à tous les entrepreneurs de mélodrames, et un *Enfant naturel*, qui a renié son père.

Fallet, auteur de *Tibère et Cérénus*, tragédie; des *Deux Soupers*, opéra-comique en deux actes;

Fallet eut un sort encore plus malencontreux. Au troisième acte de *Tibère* on se demanda quel était l'auteur : c'est, dit-on, un nommé *Fallet.* Ah! c'est *Fallet!* eh bien! *fallait pas faire ça*, et voilà la bêtise qui prend et la pièce qui tombe. Entre le premier et le second acte des *Deux Soupers*, un affamé crie du milieu du parterre, *Voilà Deux Soupers qui ne valent pas une collation;* et mon plaisant d'être encore pris au mot.

Reste moi. Au beau moment de la terreur, je brillai de tout l'éclat dont Melpomène peut embellir un favori. On donnait à Paris, on donnait sur tous les théâtres de la république, une tragédie de mon estoc, en trois actes et en vers libres, intitulée *Le Français dans l'Inde.* C'était le grand inquisiteur de Goa qui violait une femme, qui rôtissait un homme, et qu'on brûlait à son tour. Depuis l'invention des rapsodies théâtrales il n'y en eut jamais de mieux conditionnées.

Par l'insinuation de mon introducteur, le club m'invita de lui faire part de mon chef-d'œuvre; je l'en régalai; il fut entendu avec des trépignemens de satisfaction, et le lendemain, chargé de congratulations, je sortis de ma ville natale,

> Fort satisfait d'ajouter
> A l'honneur de l'avoir vue,
> Le plaisir de la quitter.

CHAPITRE XII.

Mort de *Danton*.

Un orgueil démesuré, une ambition sans égale, l'hypocrisie et le goût du sang, caractérisaient *Robespierre*. Quand il eut acquis une grande réputation, une puissance considérable, tout ce qui marquait et ne lui était pas servilement dévoué, tout ce qui portait ombrage à sa domination était froidement immolé par lui. Cette appréhension monstrueuse d'être primé, en quoi que ce soit, lui fit donner la mort à *Danton ;* voici comment.

Avant que les comités de gouvernement dont *Robespierre* faisait partie, envoyassent à l'échafaud les chefs de la faction appelée *la Gironde,* il y eut des pourparlers entre ces derniers et les chefs de la faction opposée. Un jour qu'en attendant l'ouverture de la séance, plusieurs meneurs des différens partis étaient réunis dans une des salles de la Convention, un Girondin, parlant à *Danton*, lui dit entre autres choses : Ce n'est ni *Marat* ni *Robespierre* que nous redoutons; dans les grands évé-

nemens, leur faiblesse et leur nullité nous sont connues; mais c'est vous qui êtes dangereux, vous qui, par une éloquence furibonde, entraînante, déterminez la multitude et frappez de grands coups: le reste nous inquiète peu.

Robespierre, que le Girondin dans le feu de la discussion, apercevait ou n'apercevait pas, était, à deux pas, assis sur un banc, recueillant attentivement ces paroles. Ces paroles, comme on le pense bien, ne durent pas améliorer les affaires de la *Gironde*, qui ne tarda pas à être frappée de la guillotine; mais elles causèrent la perte de *Danton* qui, de ce moment, fut jurée dans le cœur de *Robespierre*, si peu maître de cacher l'humiliation qu'elles lui avaient fait éprouver, qu'avant de frapper son ennemi, il ne dissimulait pas à ses familiers les motifs de sa haine.

Sur ces entrefaites, le conventionnel T*, qui avait été envoyé en mission, revint à Paris. Il était fort lié avec *Robespierre*, il fut le voir à son retour. Comme rien ne transpirait dans ces temps désastreux, que qui que ce soit n'osait parler ouvertement ni mander des nouvelles, T* après une longue absence, ignorait et l'accroissement de puissance des comités de gouvernement, et leur intention de concentrer en leurs mains la dictature suprême, et les machinations qu'ils tramaient contre plusieurs représentans. Dans cette ignorance absolue, et croyant à la pureté du républicanisme

de *Robespierre*, T* lui dit que la mission qu'il venait de remplir n'avait pas été aussi fructueuse qu'elle aurait pu l'être, parce que, dans les départemens, on n'avait pas pour un simple conventionnel la même considération qu'on y avait pour les membres du gouvernement, qu'eux seuls y exerçaient une grande influence. T* ajouta que cette grande prépondérance, cette suprématie liberticide, tenaient à l'inamovibilité des comités de salut public et de sûreté générale; que cette permanence étant contraire à l'indépendance nationale, il lui paraissait convenable de la faire cesser en renouvelant ces comités.

Te voilà, lui dit *Robespierre*, du même bord que la commune de Paris et les autres machinateurs qui veulent perdre la patrie. — Et que veulent ces machinateurs? — Ce que tu demandes, ce que tu veux toi-même; qu'on change les comités de gouvernement, qui seuls, dans ce moment de crise, peuvent sauver la chose publique; et parmi les machinateurs *Robespierre* nomma *Danton*.

Intimement lié avec *Danton*, T* courut le trouver et se hâta de lui demander sur quel pied il était avec *Robespierre*. Mais, sur un bon pied, lui dit *Danton* : je ne sache pas qu'il ait rien contre moi. Tu es dans l'erreur, lui répondit T*, et il lui fit part de sa conversation avec *Robespierre*. *Danton* en fut frappé. T* offrit de retourner chez *Robespierre*, et de lui demander un ren-

dez-vous pour *Danton*, attendu que, dans l'intérêt de ce dernier, il lui semblait urgent qu'ils eussent une explication. *Danton* y consentit, *Robespierre* accorda le rendez-vous, et *T** et *Danton* s'y trouvèrent à l'heure indiquée.

— Me voilà, dit *Danton* en entrant, qu'as-tu à me reprocher?

— Je te reproche de prendre à tâche de contrarier toutes les mesures adoptées par les comités de gouvernement.

— En quoi donc?

— En tout. Quand les Girondins ont été envoyés à la mort, tu as tenu des propos.

— Non.

— Tu les as pleurés.

— Oui.

— Et tu en conviens?

— Sans doute. Il y avait parmi eux des gens aimant la patrie. Et puis, était-il donc si nécessaire de faire mourir des enfans? *Roger, Ducos*, par exemple.

— Tu soutiens aussi *Camille Desmoulins*.

— Autre enfant.

— Tu applaudis à son *vieux Cordelier*.

— D'accord. Est-ce que, comme il le demande dans ce journal, il n'est pas bientôt temps de mettre la clémence à l'ordre du jour? Du sang, toujours du sang! Il n'y a pas de raison pour que toute la France n'y passe, toi comme les autres.

— Diras-tu que tu ne soutiens pas *Phélipeaux* ?

— Allons, me voilà Phélipeautin.

— Je ne dis pas que tu partages entièrement les opinions de *Phélipeaux*. Cependant je sais, à n'en pouvoir douter, que c'est toi qui le pousses, que c'est toi qui as trouvé le secret de faire imprimer son écrit sur la Vendée.

— Eh bien, oui, puisqu'il faut le dire, c'est moi qui l'ai engagé à publier ce rapport, moi qui l'ai fait imprimer, moi qui l'ai distribué. Tant de carnage dans la Vendée doit avoir un terme. Oui, *Robespierre*, c'est moi, et toujours moi.

— Oui, *Danton*, toujours toi, toujours conspirateur et forcé d'en convenir.

A la manière dont il est poussé par *Robespierre*, à l'âcreté de ses paroles, *Danton* voit le sort qui l'attend : des larmes lui tombent des yeux.

Robespierre s'en aperçoit; *Robespierre*, qui s'habillait, se baisse dans ce moment pour attacher la boucle de son soulier, tourne la tête vers *T** et lui jette de côté un regard qui semble dire : Vois-tu le superbe qui pleure!

Danton saisit le coup d'œil; oui, je pleure, crie-t-il avec fureur et d'une voix de Stentor, oui; mais crois-tu que ce soit sur moi que je pleure? Il t'est bien facile à toi de braver la mort; tu n'as ni femme ni enfans, et j'ai l'un et l'autre : tout meurt avec toi, et des infortunés me survivent.... Conspirateur, moi l'ennemi juré des rois! Qu'on m'en-

voie aux armées affronter les tyrans, on verra si je conspire.

La conversation s'échauffait, et *Danton* hors de lui semblait ne vouloir plus garder de mesure, lorsque la fille du menuisier *Dupleix*, chez lequel était logé *Robespierre*, sortit subitement d'un cabinet ou alcôve enfoncé, d'où probablement elle avait tout entendu, et dit à *Robespierre* : Il y a là-bas plusieurs députations qui attendent depuis longtemps, ne voulez-vous pas les recevoir ? Qu'on les fasse monter, dit *Robespierre*. Alors, cessant toute discussion, et laissant *Robespierre* plus animé contre lui que jamais, *Danton* s'éloigna, suivi de *T**.

En s'en allant ils furent obligés de passer, comme ils avaient fait en entrant, sur le corps d'une vingtaine d'hommes étendus et dormant pêle-mêle sur le carreau d'un vestibule : c'était la garde de *Robespierre*, c'étaient des chenapans en carmagnole, en bonnet rouge, armés de gros bâtons, qui, de jour comme de nuit, suivaient *Robespierre*, et, sans le perdre de vue, se tenaient à quelque distance de sa personne pour le secourir au besoin.

Danton, sorti de chez *Robespierre*, marcha quelque temps pensif et sans proférer une parole; puis s'arrêtant tout à coup, et saisissant le bras de *T** : Je le vois bien, dit-il, c'est une affaire faite, je suis un homme perdu. Non, si tu gagnes *Robespierre* de vitesse, lui répond *T**, nous voici près de la Con-

vention, entrons; la séance n'est pas commencée, prévenons nos amis; monte ensuite à la tribune, dis ce qui vient de se passer, interpelle-moi; on est las de la tyrannie des comités de gouvernement : d'après l'assassinat de la Gironde, beaucoup de députés tremblent pour eux; parle, tu seras secondé. Il n'est pas temps, dit *Danton*. — Comment, il n'est pas temps? — Non, il n'est pas temps. — Mais si tu perds une seconde, c'est fait de toi, malheureux; est-ce que *Robespierre* eût osé parler avec cette assurance, si déjà ses mesures n'étaient prises? Demain, ce soir, peut-être, tu vas être arrêté; entrons, te dis-je; attaque de front *Robespierre* et ses comités, ou c'est fait de toi. — Il n'est pas temps.

Voyant qu'il ne pouvait rien gagner, *T** courut chez *Lacroix*, autre conventionnel, ami particulier de *Danton*, pour l'informer de ce qui venait de se passer chez *Robespierre*, et l'engager à faire ses efforts pour arracher *Danton* à son apathie. Hélas! lui dit *Lacroix*, qui, trois jours après, porta avec *Danton* sa tête sur l'échafaud, j'ai vu l'orage se former, j'en ai prévu les suites; j'ai dit à *Danton* tout ce que tu viens de lui dire toi-même. Dînant avant-hier avec lui chez un traiteur, où je l'avais entraîné pour que nous fussions seuls, je lui ai dit, pour sa sûreté, pour la mienne, tout ce qu'il était possible au monde de lui dire. Je suis allé jusqu'à me mettre à ses pieds; oui, à ses pieds : ose

attaquer le tyran, je réponds du succès; il est exécré, il n'a de force que par la terreur qu'il inspire. Je le tenterais bien, moi; car j'ai ton courage, mais je n'ai ni ta popularité ni ton éloquence. Parle, *Danton*, ou nous sommes morts. Que m'a répondu *Danton?* comme à toi : *Il n'est pas temps*.

Qui donc lui suggérait tant d'incurie? on n'en sait trop rien : seulement on soupçonne que la passion qu'il avait pour une jeune femme, pour sa femme qu'il aimait éperdument, et qui alors était enceinte, lui ôtait toute énergie. Il ne pouvait la quitter un moment, il craignait de fuir, il craignait d'agir. S'il fuit, il faut se séparer d'elle; s'il agit, un mouvement mal concerté le perd : il ne la reverra donc plus.

Il paraît que *Robespierre* n'avait pas perdu de temps pour agir. Dès le lendemain de son entrevue avec *Danton*, un greffier du tribunal révolutionnaire fit demander, dès huit heures du matin, dans une maison particulière, *Danton*, à qui il voulait du bien, pour lui dire que ses jours étaient menacés; que sa place qui l'attachait constamment au greffe, l'avait mis à même de remarquer la veille plusieurs démarches qui avaient eu lieu auprès de *Fouquier-Tainville*, et d'autres juges influens du tribunal, de la part de divers membres des comités de gouvernement, qui, comptant sur sa discrétion, ne lui avaient pas laissé ignorer que *Danton* et beaucoup de ses amis allaient être ar-

rêtés et mis en jugement. *Ils n'oseraient,* dit *Danton.* Voilà, lui répondit son ami, le mot du duc de *Guise,* et le moment d'après il fut égorgé.

Ce greffier ayant appris que, sans égard pour ses avis, *Danton* était allé le soir à l'Opéra dans une petite loge, s'y introduisit et fut lui annoncer qu'il n'avait pas un moment à perdre pour se mettre en sûreté. Ce greffier, qui avait à Belleville une petite maison, la proposa pour asile à *Danton,* et, comme il faisait nuit, offrit de l'y accompagner lui-même à l'instant.

Danton allait le suivre, quand il en fut détourné (était-ce un traître, était-ce un homme mal instruit?) par un individu dans lequel il avait toute confiance, et qui lui dit qu'on lui donnait une terreur panique, que rien ne s'agitait encore contre lui, et que dès qu'il se tramerait quelque chose il en serait informé. *Danton*, qui ne cherchait qu'à se flatter, crut aux paroles de ce député, et s'en retourna coucher à son logis, où le lendemain on se présenta en force pour l'arrêter.

Plusieurs des individus commis à son arrestation, et à l'apposition des scellés qui devaient l'accompagner, ne demandaient pas mieux que de voir arriver quelqu'un au secours de *Danton*, qui se flattait lui-même d'être délivré. Dans cet espoir, ces préposés, au lieu de terminer leur opération en un moment, comme il arrive en pareil cas, la firent durer longuement; mais, ne voyant

venir personne, et ne pouvant plus la prolonger sans se compromettre, ils se virent forcés d'envoyer *Danton* à la Conciergerie.

Sans parler de tous ceux qui périrent avec lui sur l'échafaud, nous dirons que *Lacroix*, *Phélipeaux* et *Camille Desmoulins*, dont il a été fait mention dans cet article, furent frappés du même coup.

Si, à partir du moment où il avait été menacé, la conduite de *Danton* ne révèle que faiblesse, du moment où il fut livré au tribunal révolutionnaire jusqu'à sa mort, il montra une grande fermeté. On sait comment, en comparaissant devant eux, il se joua de ses juges, qui, ne se croyant plus en sûreté, furent obligés de solliciter un renfort d'hommes armés pour assurer la tranquillité de leurs séances.

Comme on frappait grand nombre de victimes à la fois, le sac de cuir qui recueillait les têtes était ample. Tandis que la hache tombait sur les uns, les autres, descendus des tombereaux, attendaient leur tour au pied de l'échafaud. *Hérault de Séchelle* et *Danton* étaient de ces derniers : ils causaient quand l'exécuteur vint prendre *Hérault* pour le faire monter. *Hérault* et *Danton* se rapprochent et veulent s'embrasser, le bourreau les en empêche. *Va, cruel,* lui dit *Danton*, *nos têtes se rechercheront dans le sac.*

CHAPITRE XIII.

Un autre *Loiserolle*.

Une citation de paraître devant le tribunal révolutionnaire est destinée au fils *Loizerolle*. L'identité de nom fait qu'on se trompe sur l'individu, et le père reçoit l'acte fatal qui est pour le fils. Le père garde le secret, paraît au tribunal, y est interrogé pour son fils, répond pour son fils, et, condamné à la mort, la reçoit pour son fils. Ce fait est à la connaissance de tout le monde, l'histoire s'en emparera.

Mais un trait non moins sublime d'amour paternel est encore ignoré. M. Caubert, père de trois enfans en bas âge, arrêté au fort de la terreur, se vit perdu. Suivant les lois d'alors les biens des condamnés pour crime d'opinion étaient confisqués. M. Caubert, voulant conserver du pain à ses enfans, n'attend pas son jugement et se donne la mort dans sa prison. Les motifs de ce dévouement transpirent, et la Convention, craignant qu'un pareil acte d'héroïsme ne soit imité, enfante la

plus féroce des lois, celle du 29 brumaire, qui prononce la confiscation contre tout prévenu qui se donnera la mort. Où fuir à cette époque? Pas même dans la tombe.

CHAPITRE XIV.

Le roulement. — Ce n'est pas Santerre.

1793.

On a dit, on a imprimé, tout le monde croit que le roulement de tambours qui a empêché Louis XVI d'être entendu de la multitude à qui il parlait du haut de l'échafaud, avait été ordonné par *Santerre*, il n'en est rien, je l'affirme.

Louis ayant été condamné, des *commissaires, pris dans le sein de la Convention, furent nommés par elle à l'effet d'assurer et de constater l'exécution du jugement à mort.* Cet acte était trop important pour en confier l'entière surveillance à un homme aussi inhabile que *Santerre*. Il pouvait survenir du trouble, des empêchemens; on crut devoir lui *adjoindre* un homme de tête, un militaire expérimenté; ce fut le général*******; il vit encore. Né dans la caste nobiliaire, il prit une femme dans la bourgeoisie, et cette mésalliance, qui lui attira l'exhérédation de sa famille, lui fit peut-être embrasser la cause populaire.

Dès le matin du 21 janvier, ces commissaires étaient rendus à leur poste, c'est-à-dire réunis dans une des salles de la Convention, dont les bâtimens, comme on sait, touchaient à la place de la Révolution, lieu désigné pour le supplice.

Dès que la tête du roi fut tombée, le général ******* accourt vers eux et leur dit : « Savez- » vous qu'il a voulu parler au peuple; que cet » imbécile de *Santerre* a perdu la tête et le lais- » sait faire, et que si je n'avais commandé aus- » sitôt un roulement de tambours pour étouffer » la voix du tyran, je ne sais ce qui serait ar- » rivé? »

— Puisque vous affirmez le fait, que vous connaissez l'individu, je demande, me dira-t-on, que vous le nommiez.

— Cette demande ne se fait pas. Plusieurs de ces *commissaires* existent encore; grand nombre de leurs collègues vivent aussi, et quelques-uns savent la vérité. Je vous ai mis sur la voie, cherchez; mais n'oubliez pas que, sur un fait aussi terrible, un simple doute élevé à plaisir serait de ma part une indignité.

CHAPITRE XV.

Le *Satisfecit*. — Robespierre est guillotiné.

Quand je rentrai dans ma chère petite ville, les *hannetons* de Villeneuve, comme les appelait *More*, avaient joliment *travaillé*. En vous faisant connaître tout notre clergé, composé seulement de quatre individus, je vous ai dit qu'il y en avait un dont je vous parlerais en temps et lieu. Celui-là se nommait M. *B*****; il était le seul de nos quatre ecclésiastiques qui s'était mis en tête qu'un prêtre n'était pas déplacé dans un club; en conséquence, M. *B***** était du club, il y parlait, il y agissait, il s'y plaisait, c'était son élément; au besoin il y aurait couché. On l'avait aperçu se *glisser* au comité révolutionnaire dont il ne faisait point partie, et son patriotisme était gênant. Pour se débarrasser de ce patriotisme-là, le comité révolutionnaire, qui n'était pas à la hauteur de M. *B*****, le fit arrêter. Et pourquoi le fit-il arrêter? Parce que M. *B*****, qui avait un petit jardin près de la promenade publique, avait été trouvé travail-

lant un jour de fête, un jour de décade, et que ce travail avait été un *scandale* pour les citoyens.

Je ne connaissais dans Villeneuve que deux hommes qu'il est impossible que la suspicion atteignît jamais, M. *Vautrin* et M. *B*****, et voilà l'ouvrage que je trouvai sur le chantier quand j'arrivai. Messieurs, dis-je à mes confrères du comité, quand je fus reprendre ma place, jusqu'à présent vous aviez trouvé le secret de maintenir votre tête sur vos épaules, mais aujourd'hui tâtez-la bien, vous ne la tâterez pas encore long-temps; et déjà mes pauvres camarades n'étaient pas sans appréhension sur l'arrestation qu'ils avaient faite de M. *B*****.

La visite dont *More*, en partant pour Auxerre, avait menacé Villeneuve, n'avait point eu lieu. Un ordre du comité de sûreté générale l'avait aussitôt envoyé à Troyes, où des troubles réclamaient sa présence. *B*****, dont les sentimens lui étaient bien connus, lui manda qu'il venait d'être mis en arrestation, lui, le seul patriote de la ville. *More*, furieux, fit savoir que, dès qu'il serait libre, il tomberait sur Villeneuve pour en châtier les habitans. Il l'eût fait, s'il en eût eu le temps; mais l'arc révolutionnaire était tendu avec une telle violence que la corde se rompit. Nous avions été quarante-huit heures sans recevoir aucune nouvelle de Paris. Le manque de courrier de la malle était toujours le présage de quelque grande cata-

strophe: notre inquiétude était extrême. Enfin M. *Gau* entre chez moi, et me dit en me donnant le Moniteur : *Robespierre est guillotiné.*

A la fureur du carnage succéda, dans Paris, la fureur du plaisir. Le pavé était encore rouge de sang, que les jeux, les fêtes, les spectacles, les bals étaient une frénésie. Les bals !... vous ne le croiriez pas, si cent mille individus n'étaient encore là pour l'attester ; il y avait des bals où l'on ne pouvait être admis qu'autant qu'on avait dans sa famille une personne morte sur l'échafaud, et où l'on ne pouvait danser si l'on n'avait les cheveux coupés comme ceux que la hache allait décapiter, si l'on n'avait, suivant l'expression du jour, *les cheveux à la victime.*

La sécurité une fois rétablie, que faire désormais à Villeneuve? il n'y avait là d'eau à boire que pour les gens de rivière, et je suis homme d'écritoire. Revenir à Langres dans le sein de ma famille jusqu'à ce que les choses prissent une certaine consistance me sembla le parti le plus sage, et je le pris.

Lorsque, dans les temps de troubles, vous vous êtes choisi une retraite, que vous avez été bien reçu de ceux qui vous entouraient, qu'à frais communs vous avez supporté le poids du jour, fait un peu de bien, prévenu des malheurs, vous quittez à regret cet asile qui est devenu pour vous une seconde patrie. De leur côté les bons habi-

tans de Villeneuve ne me laissèrent point partir sans me donner un gage de leur affection. J'ai conservé le *satisfecit*.

« Cejourd'hui, 27 vendémiaire, an 3 de la ré-
» publique, le conseil général de la commune as-
» semblé, l'agent national entendu, il a été ar-
» rêté à l'unanimité que le présent serait délivré
» au citoyen L****** à l'effet d'attester que pen-
» dant les dix-huit mois qu'il a résidé dans cette
» commune, appelé par les citoyens à remplir
» plusieurs fonctions publiques, il s'en est acquitté
» avec autant de zèle que d'humanité; qu'il a em-
» ployé tout son temps à obliger gratuitement tous
» les citoyens qui avaient recours à ses lumières,
» pour leurs affaires personnelles et litigieuses;
» qu'il a mérité, l'estime, l'amitié, la recon-
» naissance de toute la commune, qui le voit à re-
» gret s'éloigner de son sein. »

Signé *Rouillé*, officier municipal; *Barbara*, commis-greffier.

CHAPITRE XVI.

La tour du Temple. — Le dauphin.

1794.

A LA journée de thermidor, les jacobins, essayant de faire diversion, répandirent le bruit que le fils de Louis XVI venait d'être enlevé par les royalistes. *B******, qui commandait la force armée, fut invité par les comités de gouvernement à vérifier le fait; il se rendit au Temple.

La chambre occupée par l'enfant royal était dans un état de malpropreté repoussant; des ordures étaient amoncelées dans plusieurs coins. Toutefois, le général vit un lit assez proprement arrangé, mais dont il paraissait que l'enfant ne faisait point usage. Ce qui frappa le plus le général, ce fut une petite couchette en forme de berceau qui était au milieu de la chambre. Dans cette couchette il n'y avait qu'un matelas sans draps, sur lequel le fils de Louis XVI était pelotonné; ce berceau étant trop petit pour qu'il pût s'y étendre tout de son long. Ne s'étant point dérangé de sa position quand

on était entré, *B****** crut qu'il dormait; mais s'apercevant qu'il avait les yeux ouverts, il lui demanda pourquoi il préférait ce berceau à son lit où il serait beaucoup mieux. L'enfant, sans bouger davantage, répondit qu'il souffrait moins sur cette couchette que dans son lit. Sur la question que lui fit le général, s'il était malade et où était son mal, l'enfant, au lieu de parler, se contenta d'indiquer sa tête et ses genoux. *B****** l'engagea à se lever, Il ne bougea point : alors il dit à l'officier municipal et au garçon de service de soulever l'enfant avec précaution, et de le mettre à terre pour qu'il le vît marcher. L'enfant ne se prêta qu'à regret aux soins que l'on prit pour le mettre debout. Il ne fut pas plus tôt sur ses pieds, qu'il voulut s'étayer de son berceau où il se jeta la tête la première. *B****** ordonna de nouveau qu'on tentât de le placer sur ses jambes en le soutenant sous les bras; mais au premier pas il parut éprouver des douleurs si vives, qu'à l'instant on le fit asseoir. Il avait pour vêtement un gilet et un pantalon de drap gris, le pantalon était étroit et semblait le gêner. *B******, pour voir le mal, fit couper, de bas en haut et des deux côtés, le pantalon jusqu'au-dessus des genoux qu'il trouva prodigieusement gonflés et d'une couleur livide.

Il apprit que l'enfant ne dormait ni ne mangeait. Il ordonna que, sans perdre de temps, on fît venir un homme de l'art, afin de lui donner les

soins qu'exigeait son état; et, après avoir réprimandé le commissaire et le garçon de service, sur la malpropreté où on laissait l'enfant, il se retira.

Le médecin appelé avait ordonné une potion. A sa visite du lendemain, voyant qu'elle était encore intacte, il en demande la raison au garçon de service, qui répond que l'enfant, sans s'expliquer, a constamment refusé de la prendre. Le médecin, s'adressant au jeune prince, l'engage à lui dire les motifs de sa répugnance, la liqueur qui lui était destinée n'étant pas désagréable à boire. Le dauphin gardant encore le silence, le docteur comprend enfin qu'instruit du sort de son père, de sa mère et de sa tante, l'enfant craint qu'on n'en veuille aussi à sa vie. Pour le rassurer, il prend un verre, y verse la potion et la porte à sa bouche, quand le pauvre enfant, devinant sa pensée, saisit le vase avant qu'il ait touché les lèvres du médecin, et boit la liqueur tout d'un trait.

CHAPITRE XVII.

Le pauvre *Billot*. — Massacres de septembre.

Quand je quittai mon cher Villeneuve, je revins à Langres. Des députés en mission parcouraient les départemens pour abolir les comités, les tribunaux, les autorités révolutionnaires, et substituer des hommes équitables à des êtres barbares par inclination ou par faiblesse. Ce fut un de ces représentans, qui me nomma membre du département de la Haute-Marne : son choix fut ensuite confirmé par le peuple.

Pendant les deux années que je restai à Chaumont, chef-lieu de ce département, il n'y arriva rien de remarquable, si ce n'est le passage de madame la duchesse d'Angoulême, alors *Madame Royale*, qu'on allait échanger en Autriche.

Madame, en traversant Chaumont, eut, je crois, un moment de crainte. Un individu, chargé de l'accompagner, au lieu de taire comme il le devait, le nom de la princesse, semblait prendre à tâche de le faire deviner. Toute la ville se trouva

donc sur son passage et paraissait la presser. *Un membre du département, qui ne la quitta point*, lui dit avec respect : Cette affluence, Madame, n'a rien que de satisfaisant pour Votre Altesse Royale, c'est ici à qui pourra voir ce qui nous reste de *Louis XVI*.

Si peu nombreuse que fût la population de Chaumont, quand on aimait à s'instruire, on y trouvait à qui parler. Sans citer plusieurs autres personnes, il y avait là, de mon temps, *Laloi* l'aîné, frère du conventionnel. Ce *Laloi* l'aîné avait été de l'assemblée constituante, il était alors procureur général syndic du département. Il se connaissait en médecine, en botanique, en peinture, en littérature. Comme administrateur, c'était une *barre de fer ;* rien ne l'intimidait. Dans les émeutes causées par la rareté des subsistances, on le voyait seul au milieu du tumulte, entouré de bâtons, d'armes menaçantes, de cris provocateurs, aussi calme que s'il avait été dans sa chambre ; et jamais il ne sortit de là sans avoir fait entendre raison à la multitude. Quelques années après, *Bonaparte* le nomma préfet, il refusa. Une ancienne amie et l'utilité dont il était à Chaumont l'enchaînaient dans cette ville ; il avait tant rendu de services aux habitans que je l'y ai vu cordialement détesté. Maintenant qu'il ne vit plus, il est à croire que l'estime de tous l'a suivi dans la tombe ; il la méritait.

A quelques lieues de la ville, au fond des bois, dans une hutte enfumée, gisait, sur un lit de douleur, podagre, à quarante ans, le pauvre *Billot*, fermier des forges du maréchal de *Broglie*. *Billot*, fils d'un laboureur, avait fait de bonnes études, et, venu fort jeune à Paris, avait eu le malheur, pour un homme de son état, de s'y lier avec des auteurs et d'y puisser le goût de la littérature. Casanier par inclination, inactif à cause de ses souffrances, il s'occupait peu des nombreux détails qu'exigent la fabrication du fer et le roulement des usines. A toute heure du jour et de la nuit vous le trouviez sur son grabat, entouré de monceaux de livres et tenant sous son oreiller Virgile, Horace et Lucrèce. Trop généreux pour sa fortune, il avait les manières d'un prince. Ses confrères, qui venaient le visiter pour affaires de leur état, l'aimaient peu, parce qu'il avait le verbe haut; qu'il était tranchant de sa nature; qu'il sentait sa supériorité, et que souvent il s'enveloppait d'un silence dédaigneux.

Cependant, et je l'ai éprouvé, il était bon ami, il était excellent père; il était mieux que cela. M. le maréchal *de Broglie* avait émigré; la nation s'était emparée de ses forges, et Billot en devait le fermage à la nation. Il s'acquitta envers celle-ci, et, passant à l'étranger, au péril de sa vie, fut y trouver le maréchal, et, payant une seconde fois, lui compta le prix de son bail.

Dans le moment de la plus grande terreur, un mois ou six semaines avant le 9 thermidor, il lui arriva un événement singulier. *Orquevaux*, lieu où ses forges étaient situées, est de l'accès le plus difficile; ce sont des bois sur des rochers, et des rochers sur des bois. Quand le jour était tombé, on pouvait s'y croire, pour le reste de la nuit, à l'abri de toute incursion, de toute visite domiciliaire. Sur les onze heures du soir, comme il était à table avec sa famille et deux ou trois étrangers, deux inconnus entrent d'autorité, et, sans plus de cérémonie, se mettent à l'instant au nombre des convives. Qui êtes-vous, dit *Billot* au plus jeune qui semblait le plus décidé? — Je suis membre de la commune de Paris, l'ami intime de *Robespierre;* mon nom est *Arthur* : celui qui m'accompagne est *Grénard*, mon associé. Eh bien, lui dit *Billot, Arthur*, membre de la commune de Paris, ami de *Robespierre*, quand on entre quelque part sans se découvrir devant la maîtresse de la maison, on n'est qu'un insolent; et saisissant le bonnet rouge d'*Arthur*, il le jette au milieu de la chambre.

Arthur, à ce que m'a dit *Billot*, était un jeune homme plein d'esprit et de talent. Au lieu de le perdre, cette action hardie lui gagna le cœur d'*Arthur*. Il venait dans la Haute-Marne, en qualité de commissaire du comité de salut public, pour inspecter les usines, hâter la fabrication des boulets et prendre des renseignemens sur le civisme, ou

plutôt sur la fortune de plusieurs maîtres de forges dont le trésor national convoitait les propriétés.

Arthur, quittant les agitations, les monstruosités auxquelles la capitale était en proie, trouva si délicieux le calme de la Thébaïde où il était transporté, que les rochers, les cascades et les bois lui firent négliger sa mission et le captivèrent tellement auprès de *Billot*, que bientôt il n'eut rien de secret pour lui. A part leurs opinions politiques, ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

Dans un de ces momens d'abandon où l'amitié croirait avoir quelque chose à se reprocher si elle parlait avec réserve, *Arthur* fit à *Billot* des confidences que ce dernier m'a transmises : je laisserai parler *Arthur*.

« A la tête d'une manufacture aussi considérable que lucrative, et qui me plaisait d'autant plus » que ses produits étaient le résultat des arts, je » l'ai négligée pour me jeter à corps perdu dans la » révolution où j'ai porté toute la franchise, toute » l'exaltation dont on est susceptible à mon âge. » Lié avec les acteurs principaux de ce drame terrible, ils ne m'ont pas laissé jouir long-temps de » mon illusion.

» La première fois que les chefs m'admirent » dans leur intimité, c'était à un dîner secret. Je » crus faire quelque chose de bien placé en buvant » *à la liberté, à l'égalité*. *Collot d'Herbois*, haussant

» les épaules et poussant son voisin du coude : *Ne*
» *voilà-t-il pas,* dit-il, *encore un sot qui croit à l'é-*
» *galité.* Cette indiscrétion du conspirateur que le
» vin, mêlé à beaucoup de paroles, commençait à
» étourdir, m'eût peut-être coûté la vie, si je n'a-
» vais été lié avec *Robespierre* et son enfant de
» prédilection.

» Non, *Collot, Robespierre,* et généralement tous
» les meneurs, ne voulaient, à cette époque, ni de
» la liberté ni de l'égalité qu'ils prônaient comme
» leurs idoles, mais que leur jonglerie ne mettait
» en avant que pour parvenir à leur but secret. Ce
» but était l'élévation de *d'Orléans,* qui, placé par
» eux sur le trône, devait, à l'exclusion des nobles,
» leur répartir depuis le plus élevé jusqu'au plus
» petit des emplois. Ce qu'ils voulaient, c'était une
» monarchie constitutionnelle, mais une monar-
» chie de leur façon et à leur avantage. Plus de
» caste privilégiée; il était bien temps que le peu-
» ple eût son tour, et, par le peuple, c'étaient eux
» qu'ils entendaient.

» Comment se fait-il qu'au moment où je vous
» parle, mon cher *Billot,* ils aient si fort dépassé
» ce but, qu'au lieu d'une monarchie qu'ils dési-
» raient nous ayons une république dont ils ne
» veulent pas? C'est qu'après la chute du roi, une
» partie de *la Gironde* les a épouvantés en atta-
» quant leur fétiche, en criant qu'on ne voulait
» placer *Louis XVI* sur l'échafaud que pour pla-

» cer *d'Orléans* sur le trône; c'est que *d'Orléans* a
» manqué de courage; c'est que les Orléanistes ont
» eu peur, et qu'entre cette peur d'une part et ce
» défaut de courage de l'autre, la république s'est
» glissée furtivement et comme à l'improviste.
» Cette république, une fois décrétée avec non
» moins de promptitude que d'impéritie, a été
» adoptée par les Orléanistes avec d'autant plus de
» fureur, qu'ils avaient à cacher leur trame pour
» *d'Orléans* qui fut incarcéré, amené au tribunal
» révolutionnaire, jugé, condamné, exécuté sans
» qu'un seul de ses plus zélés partisans ait dit un
» mot, ait fait un geste pour l'arracher à la mort.
» Voilà l'origine de cette république qui épouvante
» l'Europe, met l'Amérique en feu, et se dévore
» elle-même.

» L'origine première des massacres de septem-
» bre ne vous est pas moins inconnue. Cette bou-
» cherie est une conception de douze à quinze in-
» dividus seulement. L'émigré, le roi de Prusse
» étaient dans les plaines de Champagne, ils attei-
» gnaient Paris; encore quelques jours de marche,
» et, suivant l'apparence, tout ce qui avait marqué
» dans le nouvel ordre de choses devait périr sous
» les coups du vainqueur. Dans un conciliabule
» secret, dont je faisais partie, il fut arrêté que,
» dès que les troupes ennemies ne seraient plus
» qu'à vingt lieues de la capitale, la capitale serait

» mise à feu. Le premier, je devais donner le si-
» gnal par l'embrasement de mes ateliers. Mille
» bras étaient à nos ordres, en mille endroits à la
» fois la flamme eût éclaté. Cet incendie avait pour
» but de procurer aux agitateurs les moyens de s'é-
» chapper à la faveur d'une confusion et d'une
» conflagration générales.

» Déjà l'on se séparait après avoir juré d'exécu-
» ter ce complot, lorsqu'il fut observé qu'avant
» d'en venir à cette extrémité il était possible de
» frapper un coup aussi efficace et moins destruc-
» teur; c'était d'incarcérer à l'instant ce qui restait
» à Paris de nobles, de prêtres, d'aristocrates mar-
» quans et de les égorger : l'épouvante devait s'en-
» suivre. C'était en même temps de sonner le toc-
» sin, de proclamer la patrie en danger, d'invi-
» ter à prendre les armes tout ce qui était en
» état de marcher, et de pousser cette masse
» sur l'ennemi. Voilà l'origine des journées de
» septembre ; elles produisirent ce qu'on s'en était
» promis. »

Comme *Arthur* s'oubliait à Orquevaux, il reçut une lettre de *Robespierre*, qui lui marquait qu'un grand coup allait être frappé, qu'il avait besoin de réunir ses amis, qu'il était urgent qu'il se rendît à Paris. *Billot* fit tout ce qu'il put pour le retenir, il n'y parvint pas. Je connais le danger, lui dit *Arthur*; mais j'ai promis à *Robespierre* de partager

son sort, je lui serai fidèle. Une heure après la réception de sa lettre, il était à cheval; il courut jour et nuit, descendit à l'Hôtel-de-Ville, et quarante-huit heures après, lui et *Grénard*, son associé, avaient subi leur jugement sur la place de la Révolution.

CHAPITRE XVIII.

Les comédiens.

En 1777, *Lécluse*, ancien acteur de l'Opéra-Comique, ayant désiré d'établir un théâtre sur le boulevart, à l'instar de ceux de *Nicolet* et d'*Audinot*, en obtint la permission de M. *Lenoir*, lieutenant général de police, qui lui conseilla en même temps de donner à son spectacle, qu'il ne savait comment appeler, la dénomination de *Variétés amusantes*.

Cette entreprise, après avoir passé entre les mains des frères *Malter*, tomba dans celles des sieurs *Gaillard* et *Dorfeuille*, qui en étaient possesseurs quand la révolution éclata.

Le duc *d'Orléans*, en sa qualité de premier prince du sang, avait le droit d'avoir un spectacle dans l'enceinte de son Palais-Royal. Espérant y ramener l'Opéra qui, depuis l'incendie de 1781, avait été transféré provisoirement sur le boulevart de la Porte Saint-Martin, il fit construire sur son terrain cette nouvelle salle que nous voyons aujourd'hui rue de Richelieu.

Cette salle était achevée, mais n'était point occupée, quand les sieurs *Gaillard* et *Dorfeuille*, se promettant d'abondantes recettes, dans le quartier le plus populeux de Paris, la louèrent du duc *d'Orléans* et, du boulevart du Temple, y transportèrent leur *genre* et leurs acteurs.

Des tracasseries de coulisses d'abord, bientôt de la divergence dans les opinions, et une affaire aussi désagréable que sérieuse entre *Talma* et *Naudet*, mirent la division entre les acteurs du théâtre Français, et conduisirent *Talma*, *Dugazon* et Madame *Vestris*, sœur de ce dernier, chez l'entrepreneur *Gaillard*, qui les enrôla dans sa troupe du Palais-Royal, où ils trouvèrent déjà l'acteur *Monvel*, leur ancien camarade, qui, obligé de fuir la France quelques années auparavant, avait cru pouvoir y rentrer sans danger à la faveur de nos troubles politiques.

Bientôt la salle des Français, appelée ensuite *Odéon*, quand on baptisa tout à la grecque, fut fermée, et les acteurs qui étaient restés à ce théâtre furent incarcérés pour avoir joué *l'Ami des Lois*, dont les représentations orageuses valurent au brasseur *Santerre*, commandant de la garde parisienne, plus que des gourmades et le surnom de *général mousseux*.

Mis en liberté après la terreur, quelques-uns des comédiens français contractèrent des engagemens avec *Gaillard*; d'autres jouèrent dans dif-

férens spectacles de la capitale ; mais le plus fréquenté fut toujours celui de *Gaillard*, surnommé le *Théâtre de la République*, et qui finit enfin par devenir ce qu'il est aujourd'hui, le premier théâtre de la nation.

En France, les comédiennes ne jouissent d'aucune considération, parce que sur la scène, et dans la capitale surtout, elles étalent, avec une impudeur révoltante, des parures, des diamans qu'on sait être le produit de leur dissolution, et que par-là, se donnant pour des courtisanes, elles-mêmes se bannissent de la société. Quand il s'en trouve d'honnêtes, le public, toujours juste à leur égard, parce que ce dont il est le mieux informé ce sont les intrigues de coulisses, le public leur accorde une estime proportionnée à leurs efforts pour rester pures jusque dans le foyer de la corruption.

Comme on n'a pas le même reproche à faire aux comédiens, et que dans les hommes on n'exige pas la même rigidité de mœurs que dans le sexe, les comédiens étaient accueillis dans la haute bourgeoisie avant la révolution : ils allaient aussi chez des grands seigneurs et s'asseyaient parfois à leur table ; cette distinction leur était plus humiliante qu'honorable, car ils n'y étaient appelés que pour contribuer à l'amusement de leur hôte.

Les comédiens ne l'ignoraient pas, et pendant la révolution ils se sont vengés cruellement du

mépris que faisaient peser sur leur profession, non-seulement la noblesse et le clergé, mais le peuple aussi, qui les regardait comme une caste frappée d'excommunication, et à laquelle la sépulture en terre sainte était interdite.

Quand on prit à tâche de fouler aux pieds toutes les distinctions, tous les préjugés, et d'élever les individus d'autant plus haut qu'ils avaient été plus bas, il fut aussi facile aux comédiens qu'aux avocats de parvenir aux emplois, par la raison que quand nos troubles éclatèrent, ils avaient, comme les avocats, l'habitude de parler en public, et que c'est avec des paroles qu'on mène la multitude. Aussi pendant la terreur que de comédiens se signalèrent!

Mauvais acteur de province, *Collot d'Herbois*, conventionnel et membre des comités de gouvernement, ne poursuivit avec tant d'acharnement les Lyonnais, qu'il fit impitoyablement massacrer, que parce que, dans cette malheureuse cité, il avait été sifflé en jouant la comédie et reçu du parterre des oranges sur la figure.

Le sieur ***** (il vit), autre histrion de la même force, seconda les fureurs de *Collot*, en présidant, après le siége de Lyon, cette commission de Cannibales qui, par jour, faisait hacher deux ou trois cents citoyens par le canon chargé à mitraille.

Monvel, du théâtre de la république, non moins connu par des productions ingénieuses que par son

rare talent comme acteur, prêcha publiquement l'athéisme dans nos églises, et n'avait point de passe-temps plus agréable que d'aller voir tomber les têtes sur l'échafaud. C'était, disait-il, pour s'aguerrir contre la mort, comme le peintre David, assure-on, allait épier aux massacres de septembre les dernières convulsions des victimes pour les rendre plus fidèlement dans ses tableaux.

Paillardel était commissaire à la suite de l'armée révolutionnaire.

Trial qui, à l'Opéra-Comique, a laissé son nom au genre qu'il avait adopté, était l'espion bénévole de Robespierre, et fit périr sur l'échafaud toute la famille Sainte-Amarante.

Acteur sans talent, musicien, poete, *Fabre d'Églantine,* nommé à la Convention, se jeta dans le parti de Danton et fut une des plus fermes colonnes du club des cordeliers. Secrétaire général du ministère de la justice sous Danton, à l'époque des massacres de septembre, il fut un des coopérateurs de ces sanglantes journées, et plus tard l'un des instigateurs de l'horrible décret qui défendit aux armées de faire aucun prisonnier anglais ou hanovrien. Le tyran, qui redoutait son activité, le fit périr avec Danton. Celui-ci, que la gaieté n'abandonnait jamais, et qui après sa condamnation était désolé de ce que Robespierre l'avait *escamoté,* c'est son expression, dit à Fabre d'Églantine, comme le

bourreau leur liait les mains : GERMINAL (nom d'un mois du calendrier républicain, dont Fabre était l'auteur), GERMINAL, tu as fait bien des vers dans ta vie, mais, ma foi, ton corps en va faire bien davantage tout à l'heure.

Le sieur ****** (il vit), du théâtre de la république, fut envoyé en mission par les comités de salut public et de sûreté générale.

Grandmont, acteur tragique du Théâtre-Français, attaché ensuite à celui de la Montansier, avait l'âme aussi laide que la figure. Dévoué à la commune de Paris, dont il était le sbire le plus impitoyable, c'est lui qui se chargeait d'encombrer les prisons de victimes, que bientôt après il conduisait à la mort avec une joie féroce. Son fils qui marchait sur ses traces et qui, à peine âgé de dix-sept ans, mourut sur l'échafaud en même temps que son père ; son fils ayant aperçu, au spectacle de la Montansier, une femme qui avait oublié ou perdu sa cocarde tricolore, lui appliqua un si énorme soufflet que le bruit en retentit dans la salle. A cette action féroce d'un jeune homme de quinze ans, la multitude déjà terrifiée garda le plus profond silence.

On lisait, en gros caractères, rue du Sépulcre, *Ici demeure le républicain* MOLÉ, lequel Molé, qui écrivait, Dieu sait, corrigeait alors les pièces de Corneille et de Molière, pour les ajuster au goût du temps; et jouant dans le *Bourru Bienfaisant*, au

lieu de dire *échec au roi*, criait à plein gosier *échec au tyran.*

Encore un comédien pendant la terreur, et je clorai cette liste, déjà beaucoup trop longue. Je ne sais de quelles reliques il peut être question lorsque l'on parle de la translation de celles du roi martyr à Saint-Denis. Avant qu'on ne changeât le lieu des exécutions, qui d'abord se firent sur la place Louis XV, et ensuite au faubourg Saint-Antoine, on transportait les cadavres des victimes que la hache venait de frapper sur la place Louis XV, dans un cimetière peu éloigné, qui avait dépendu de l'ancienne paroisse de la Madeleine. De grandes fosses, creusées à l'avance, recevaient journellement les nombreux cadavres des suppliciés qu'on y entassait indistinctement. Pour Louis XVI, il fut creusé une fosse particulière qui pouvait avoir sept pieds en carré. D'un bout, et dans l'angle gauche du cimetière, en entrant, cette fosse touchait d'un côté à la rue d'Anjou, et d'un autre côté à une maison de cette même rue d'Anjou *. Avant que de descendre dans cette fosse le corps de l'infortuné mo-

---

(*) Cette maison, d'où l'on apercevait par des jours de souffrance tout ce qui se passait dans le cimetière de la Madeleine, a été occupé par M. Berthot, mon parent, aujourd'hui sous-préfet de la ville de Langres, et après lui par mademoiselle Contat.

narque, on y fit jeter une grande quantité de chaux vive. Quand le corps fut posé sur ce premier lit de chaux vive, on le recouvrit d'un nouveau lit de chaux; on y jeta de l'eau, et lorsque la chaux fut bien en ébullition, on remit la terre sur la fosse. Comment donc, je le répète, serait-il resté des reliques du malheureux roi?

Mais c'est moins de ces détails pénibles dont je veux parler que d'une particularité dont ils furent accompagnés. La veille de la mort du roi, il y eut, comme on sait, des commissaires tirés du sein de la Convention, pour veiller à l'exécution du jugement et constater cette exécution. Mais de son côté l'autorité civile voulant faire constater l'inhumation qui aurait lieu après l'exécution, et de quelle manière cette inhumation aurait été faite, ce fut un aide de camp du commandant militaire de Paris qui reçut la mission d'accompagner le corps de Louis de l'échafaud au cimetière, pour présider à cette dernière cérémonie; et l'aide de camp, l'homme qui remplit cette mission, c'était un *ancien* comédien du roi.

Enfin ce fut une actrice de l'Opéra qui monta sur le char triomphal, pour représenter aux yeux de Paris la déesse de la Raison.

Il serait injuste de ne pas observer, et déjà je l'ai fait pressentir, que pendant que les comédiens dont je viens de parler, et ceux de leurs camarades qui partageaient leurs sentimens, s'as-

sociaient à toutes les horreurs révolutionnaires, il y avait des acteurs, notamment la presque totalité de ceux qui avaient fait partie de l'ancienne comédie française, qui étaient détenus dans les maisons d'arrêt, et qui, sans la journée de thermidor, eussent péri sous la hache. J'ai ouï faire le plus grand éloge du courage que la demoiselle *Raucourt* avait déployé pendant tout le temps que dura sa prison; de la manière noble et décente avec laquelle elle s'était conduite, et des services essentiels qu'elle avait rendus à ses camarades d'infortune.

L'influence que les comédiens avaient eue pendant la terreur cessa avec ce régime homicide. Ils reprirent incontinent dans l'ordre social la place qui leur était assignée depuis des siècles. Vainement deux d'entre eux, lors de la création de l'institut, sous le Directoire, furent-ils appelés à faire partie de cette réunion célèbre, cette distinction honorable ne put dissiper une longue prévention. Si depuis MM. Duval et Picard furent admis dans cette société savante, non plus en qualité de *déclamateurs*, comme leurs devanciers, mais en qualité d'hommes de lettres, il fallut qu'avant leur admission MM. Duval et Picard renonçassent à paraître sur le théâtre. Tel est enfin l'empire du préjugé, que Bonaparte, qui osait tout, n'osa pas décorer de la croix de la Légion l'acteur qu'il aimait de prédilection, et dont la sublimité du talent eût mérité une exception.

CHAPITRE XIX.

Moi, une vallée et le successeur de saint Pierre.

L'ORDRE physique et moral, vus sous leur aspect hideux, me font nier une providence: je n'y crois plus. Que j'aie sous les yeux la terre vêtue de sa robe de printemps, ma poitrine se gonfle, ma vue se trouble, mon cœur saisit Dieu dans son immensité, je le touche, il est à moi.

Dans ce moment d'ivresse et d'exaltation, un mystère m'est expliqué : je conçois enfin comment, dégagée des voluptés de la terre, l'âme peut être, par la seule contemplation de Dieu et de ses œuvres, saturée de félicité. Cet éclair de bonheur est si pénétrant que, s'il se prolongeait, il tuerait.

Bourgon, homme âgé, instruit, était notre collègue au département, il aimait le village d'Andelot, où il avait sa maison et ses propriétés. Il nous invita plusieurs à l'aller voir, nous y fûmes. Après avoir visité les ruines d'un ancien château de *Coligny*, éparses sur le sommet d'une mon-

tagne, nous fûmes conduits par une pente rapide dans le vallon de *Marteau*. Nous étions à la fin de mai, jamais rien de si frais ne s'était offert à ma vue.

C'était une prairie couverte de fleurs. De chaque côté un coteau boisé s'élevait à pic. Une petite rivière, qui faisait mouvoir une forge au fond du vallon, était cachée sous un berceau de verdure et coulait à petit bruit à travers les racines du saule et du peuplier. Le jour baissait; on commençait à distinguer dans le lointain les étincelles de la forge; on distinguait aussi le bruit sourd du marteau. Une moitié de la prairie était dans l'ombre. De l'autre côté, sur le coteau opposé, le sommet des arbres était rouge des derniers feux du soleil, l'air était suave, et l'oiseau chantait encore. Je laissai prendre les devans aux promeneurs; et, quand je fus assuré qu'ils m'avaient perdu de vue, je tombai à genoux, je pris une poignée de fleurs que je pressai sur mes lèvres, et, regardant le ciel, je me sentis inondé de larmes. *Oui, tu existes; et, puisque tu m'as donné le sentiment de mon existence, tu ne m'anéantiras pas, tu ne le peux pas.*

Mais pourquoi donc n'ai-je pas osé faire cette action devant mes camarades, et me senté-je aujourd'hui le courage de la révéler? Serait-ce que, quand la tombe s'approche, tout ce qui tient à l'opinion des hommes ne nous touche plus que faiblement!

Pourquoi est-ce qu'hier, en donnant l'aumône, je cherchais si bien à la cacher, que s'il fût survenu quelqu'un le pauvre eût été privé de mon offrande, et qu'aujourd'hui j'ai mis de la lenteur à lui donner ma pièce de monnaie, exprès pour que les passans me vissent la lui donner? Je n'entends pas cela.

Je n'aime point les gens d'église. Eh bien! chaque fois que j'en ai rencontré, j'ai eu pour eux tous les égards que l'on doit à leur caractère. Jamais je ne me suis permis, en leur présence, une réponse ou une question déplacée sur la religion. Quand ils étaient persécutés, j'étais leur défenseur, leur protecteur, suivant que ma position, mon poste ou mes petits moyens me le permettaient. Pendant que j'étais administrateur, deux chanoines de Langres, qui avaient émigré, furent pris sur la frontière de la Suisse, comme ils cherchaient à rentrer en France, et conduits par la gendarmerie dans les prisons de Chaumont. Je suis informé de leur malheur par la rumeur publique, par la foule qui les avait suivis. Sans consulter le danger, sans savoir s'il était convenable qu'un homme préposé au maintien des lois les enfreignît de son autorité privée, je courus à la prison, je pris sur moi de faire sortir les prêtres, et publiquement je les emmenai dans mon domicile. Quand je fus les chercher, ces deux messieurs étaient déjà entourés d'un troupeau de dévotes.

Comme ces bonnes femmes ne me rencontraient jamais à l'église, j'étais pour elles un ange des ténèbres ; mais, dès qu'à mes périls elles me virent arracher des ecclésiastiques au danger, je devins un ange de lumière ; et tenant encore en mains les volailles, les bouteilles et les pots de confitures dont elles s'étaient pourvues avant que d'aller trouver nos deux prisonniers, elles les accompagnèrent jusque chez moi avec cet attirail et force complimens dont je me serais bien passé pour le quart d'heure. Ce qui me gênait encore davantage, c'était la manière dont M. *Larcher*, accusateur public, prendrait la chose. M. *Larcher* était un homme de bien, il ferma les yeux, et nos prêtres s'en tirèrent.

Je suis si peu curieux, qu'ayant habité Paris trente-cinq ans de ma vie, je n'ai pas été tenté une seule fois d'aller voir une fête publique, une illumination. Si j'ai vu des souverains étrangers dans la capitale, c'est que je n'ai pu me garer de leur passage. Un pape en France est chose rare, je ne l'ai pas vu ; mais j'ai eu vingt-quatre heures une vélléité de connaître sa figure. Je le pris en gré sur ce que j'en appris. Il traversait au Louvre la grande galerie des tableaux. La foule se prosternait pour recevoir sa bénédiction. Deux fats, croyant faire quelque chose d'admirable, affectèrent de se tenir debout et de ricaner quand le pontife approcha d'eux : *Messieurs*, leur dit

Pie VII, la bénédiction d'un vieillard n'est point à dédaigner.

Hommes qui avez le pouvoir, et qui êtes grands parmi les hommes, voulez-vous bien mériter de vos semblables, faites que celui qui me prêche ma religion ne soit point un apôtre imberbe, à qui le fanatisme tienne lieu de lumières, qui aille plantant des croix et semant la zizanie. Le dogme qu'il m'eût proposé avec douceur, peut-être l'eussé-je accueilli avec simplesse; mais toutes les facultés de mon âme se révoltent quand le farouche me crie : *Crois ou brûle!* Arrière cet instrument de dommage! Hommes qui avez le pouvoir, faites que je trouve dans mon guide spirituel un mortel dégagé des passions, revenu des erreurs de la vie; qui, le front dépouillé, prosterné dans le temple, et depuis long-temps réconcilié avec son Dieu, n'ait plus à l'implorer que pour moi. Asile des cœurs tendres, appui du faible, ornement du fort, besoin de tous, religion sainte! c'est alors que ton ministre est mon refuge, que son culte est mon culte, que son Dieu est mon Dieu, et que mes lèvres mourantes répéteront avec confiance ces paroles du pontife : *La bénédiction d'un vieillard n'est point à dédaigner.*

Mais, au lieu d'un *Pie VII*, d'un archevêque d'Arles, d'un père *Barbe*, que rencontrais-je dans le sanctuaire? Hélas! j'ai vu, depuis peu, tomber, et en grand nombre, autour de moi, mes proches,

mes amis. Obligé d'aborder le parvis du temple pour demander des convois, l'indécente âpreté du lévite m'a indigné. C'est dans le moment où la douleur ne calcule rien, où elle croirait insulter aux mânes d'un père si elle consultait ses moyens, qu'un cœur de bronze soupèse votre désespoir pour vous vendre au poids de l'or le cantique qu'il entonne avec joie; et le corps n'a pas franchi le seuil, que le publicain a pénétré jusqu'au sein de la famille éplorée, pour demander son salaire d'un œil sec et ravir le denier de la veuve. Je cherchais des consolations dans la maison du Seigneur; j'y trouve des loups dévorans, *lupi rapaces*. Qu'est-ce devant Dieu, que cet encens expiatoire, que ces cérémonies funèbres où l'eau lustrale ne descend que sur la tombe du riche, et dont le pauvre est par vous déshérité? Est-ce donc là cette *demeure* dont a parlé *le juste, la demeure de mon père où tous sont appelés?* Est-ce donc là.... Pensées sinistres qui portez la désolation dans le cœur de l'homme, éloignez-vous!

D'après tout le bien que j'en ai ouï conter, *Pie VII* est digne d'admiration. Les vexations qu'on lui a fait subir, la manière ignominieuse dont on l'a arraché de son palais, l'indécence avec laquelle on est revenu à la charge pour extorquer un consentement qu'il n'a jamais donné, sont la honte de celui qui commandait ces mesures et doivent faire le regret de ceux qui les

ont exécutées. Pieux, charitable, sobre et ferme, voilà *Pie VII*. Lorsqu'avant d'en venir aux dernières extrémités on voulut tenter sur lui un dernier effort, le militaire, chargé des propositions força le passage, et pénétra insolemment jusqu'au saint père. Il soupait, deux plats de poisson composaient tout le service; après l'avoir écouté, Sa Sainteté ne lui répondit que par ces mots: *Monsieur, un souverain qui n'a besoin pour vivre que d'un écu par jour n'est pas un homme qu'on intimide aisément.*

Dans ce moment le plus grand des deux n'était pas *Bonaparte*.

CHAPITRE XX.

Le vieux cordelier. — Une réponse de Mirabeau.

Quand le temps aura fait oublier les acteurs secondaires qui n'ont joué que des rôles subalternes dans notre révolution, le nom de *Camille Desmoulins* sera consacré par l'histoire.

Haranguant la multitude au Palais-Royal, foyer de toutes les motions incendiaires, le premier il proposa d'aller s'emparer de la Bastille; le premier il proposa d'arborer une cocarde. En même temps il prit des feuilles d'un arbre et les attacha à son chapeau : on imita son exemple, et d'abord la cocarde fut verte. Mais on observa que cette couleur était celle du comte d'Artois, frère du roi, et bientôt après elle fut remplacée par la cocarde tricolore.

Continuant à échauffer les esprits par ses discours et ses pamphlets, il adopta le surnom de *procureur général de la lanterne*, désignation barbare, puisque c'était aux réverbères que la populace suspendait et étranglait les victimes qui lui étaient

désignées, et qu'elle traînait ensuite dans les ruisseaux.

Il fut un des fondateurs du club des cordeliers; à Versailles, un des chefs des journées désastreuses des 5 et 6 octobre; et, après la fuite de Louis XVI à Varennes, il coopéra, au Champ-de-Mars, à la rédaction de l'adresse dans laquelle on demandait la déchéance du roi qui, disait-on, avait abdiqué la couronne par cela seul qu'il avait voulu sortir de France.

Son exaltation approchait du délire. Il avait été un des admirateurs passionnés du général La Fayette, son prôneur le plus fidèle. Il apprend sa défection, il rentre chez lui, prend le buste de ce général qui est sur la cheminée, le lance par sa croisée et blesse grièvement une femme qui passait dans la rue.

Ennemi de la Gironde, il lui aplanit les degrés de l'échafaud. Mais pressentant que les massacres journaliers, qui allaient sans cesse en augmentant, finiraient par l'atteindre, et voyant *Robespierre* marcher à grands pas vers la tyrannie, *Camille Desmoulins* seconda les vues de *Danton* en cherchant à miner dans un écrit la puissance colossale des comités de gouvernement et à faire cesser le carnage.

Dans cette feuille, *Le vieux Cordelier*, il attaqua le régime de la terreur avec des argumens tirés du cœur, et les tigres du jour avec l'arme du ridicu-

le. Il y peignit l'atrabilaire *Saint-Just*, le membre le plus féroce du comité de salut public, comme un infâme hypocrite qui toutefois, au lieu de marcher les yeux en terre, *portait sa tête comme un saint-sacrement. Tu crois*, disait-il à *Hébert*, rédacteur ordurier de la feuille du *père Duchesne*, *tu crois que ta pipe a la vertu des trompettes de Jéricho, et que quand tu as fumé trois fois autour d'une réputation, il faut qu'elle s'écroule.*

Mais *Camille*, dans son dernier numéro, ayant demandé que parmi tant de comités de sang on créât du moins un comité de *clémence*, ce mot, alors banni de notre langage, fut son arrêt de mort. Toutefois il n'y alla qu'en se débattant jusqu'à extinction de forces contre les exécuteurs, qui ne vinrent à bout de le jeter dans leur charrette, qu'après avoir mis ses vêtemens en lambeaux et son corps presqu'à nu.

Quel âge as-tu, lui demanda-t-on au tribunal? — L'âge fatal aux révolutionnaires; l'âge du sans-culotte Jésus, trente-trois ans.

Voilà donc, s'écria-t-il sur l'échafaud, la récompense réservée au *premier* apôtre de la liberté!

Mirabeau lui avait en quelque sorte prédit son sort. Tu n'es point encore assez énergique dans les mesures que tu proposes, disait *Camille Desmoulins* à ce député. — Et que veux-tu donc? — Ce

que je veux? la liberté, toute la liberté. — Malheureux, lui dit *Mirabeau*, tu ne sais donc pas que la liberté est une prostituée qui ne vend ses faveurs que sur des matelas de cadavres!

CHAPITRE XXI.

Un homme extraordinaire.

Dans un ouvrage d'un genre aussi léger que celui-ci, et qui n'est guère qu'anecdotique, je n'ai point la prétention de crayonner des portraits, moins encore de faire passer en revue, sous les yeux du lecteur, tous les scélérats élevés en domination qui se baignèrent à plaisir dans le sang des Français ; mais je dirai quelques mots d'un homme extraordinaire qu'on croirait déjà oublié, qui fut cependant plus sanguinaire mille fois que le sanguinaire Robespierre, et ne sembla pousser la férocité à l'excès que par excès de vertu : je veux parler du fanatique et atrabilaire *Saint-Just.*

Louis Léon Saint-Just, né à Blerencourt, près Noyon, était à peine âgé de vingt-trois ans quand il fut nommé député à la Convention par le département de l'Aisne. Avant cette nomination il entretenait une correspondance avec *Robespierre*, dont il était l'admirateur passionné, et qui le fit, lors de la formation des comités de gouvernement,

nommer un des douze membres de celui de salut public.

Ignoré, confondu dans la foule jusqu'au 31 mai (1793), il se signala tout à coup à la tribune par un rapport du plus haut intérêt, demandant, avec une audace qu'il conserva toujours depuis, que les *Girondins* qui avaient fui fussent déclarés traîtres à la patrie, et qu'il fût lancé un décret d'accusation contre ceux qui venaient d'être arrêtés.

De ce moment, la tâche d'envoyer successivement ses collègues à l'échafaud lui fut exclusivement affectée par les comités : il ne cessa de la remplir avec zèle qu'à la journée de thermidor, où il demandait encore des têtes à la tribune, quand il y fut interrompu et n'en descendit que pour porter la sienne sous la hache.

N'ayant point encore le jugement formé, sans expérience, prenant à la lettre et outrant les maximes d'un philosophe dont il avait fait ses délices au sortir de l'enfance, il ne vit de bonheur pour l'homme qu'en le rapprochant de la nature, qu'en le reléguant sous le chaume ou dans les forêts. Pour y parvenir, il était besoin d'anéantir les lumières, le luxe, les arts, le commerce, les gens riches, d'exterminer enfin la moitié de la nation; et il marcha à cette extermination avec une imperturbable tranquillité. On pourrait douter que l'esprit humain pût errer à ce point, si les nombreux rapports de

ce monstre, consignés dans le Moniteur, n'étaient là pour déposer de tant d'extravagance.

Partout où il fut envoyé, le sang coula à flots; et, tout couvert du sang de l'innocence, seul, des nombreux scélérats exécutés avec lui au jour de thermidor, il fut au supplice avec résignation. N'opposant aux nombreuses malédictions dont la multitude, ivre de joie, l'accablait sur sa route, que le sourire de l'innocence, il monta sur l'échafaud sans forfanterie, mais courageusement, et reçut le coup de la mort avec l'assurance de l'homme de bien qui aspire à se réfugier dans le sein de la divinité.

CHAPITRE XXII.

Singulière épitaphe.

La terreur avait cessé, qu'on voyait encore dans la salle des députés, de chaque côté de la tribune, les portraits de *Marat* et de *Lepelletier*, peints par *David*, et dont ce dernier avait fait hommage à la Convention, après que *Lepelletier* et *Marat* eurent été assassinés, le premier par un garde du roi nommé *Paris*, le second par *Charlotte Corday*.

On voyait aussi sur la place du Carrousel, en face des Tuileries, un monument à jour en forme de pyramide, où étaient renfermés et offerts à la vénération publique, la baignoire dans laquelle *Marat* avait été frappé; la table, l'écritoire, et la plume dont il s'était servi pour demander, après les massacres de septembre, une nouvelle hécatombe de trois cent mille têtes. *La jeunesse dorée* de *Fréron* abattit ce monument, dispersa ces guenilles, et fut chercher au Panthéon les restes de *l'ami du peuple*, auxquels elle donna l'égout Montmartre pour sépulture.

Le jour où Louis XVI fut condamné, Le Pelletier *de Saint-Fargeau*, ancien président à *Mortier* au parlement de Paris, dînait au Palais-Royal chez un restaurateur nommé *Février*. Il tirait sa bourse pour payer au comptoir, quand il fut aperçu de *Paris*, qui le reconnut et lui demanda s'il était vrai que le matin il eût voté la mort du roi. Oui, dit Le Pelletier. — Eh bien, voilà ta récompense! et, en même temps, *Paris* lui passe son sabre au travers du corps.

La Convention fit élever, dans la place Vendôme, un cénotaphe à Le Pelletier, sur le piédestal qui avait porté la statue équestre de Louis XIV renversée par le peuple, emplacement où l'on voit aujourd'hui la colonne dédiée à la grande armée.

Au bas de ce cénotaphe, et sur le piédestal, on avait gravé ces paroles attribuées à Le Pelletier mourant : *Je suis satisfait de donner mon sang pour la patrie*. La vérité est qu'en tombant il n'avait prononcé que ces deux mots : *j'ai froid*. Un plaisant mit au bas de cette inscription mensongère, l'épitaphe suivante :

CI-GIT LE PELLETIER,
PRÉSIDENT A MORTIER,
MORT EN JANVIER
CHEZ FÉVRIER.

CHAPITRE XXIII.

Un dernier coup de pinceau.

La vérité perd ses droits à force d'imvraisemblance : le fait suivant n'est pas croyable, lisez cependant.

Un jour que vingt-huit individus avaient été condamnés, en moins de deux heures, par une seule des sections du tribunal révolutionnaire, car on avait fini par le diviser en deux chambres pour qu'il *expédiât* plus vite les détenus, le bourreau, ou un des bourreaux, après avoir lié les mains et coupé les cheveux aux condamnés, les compta pour savoir s'il avait son nombre. N'en trouvant que vingt-sept, et ne pouvant découvrir où s'était réfugié le vingt-huitième, il dit à ceux des prisonniers de la Conciergerie qui n'étaient point encore condamnés, et qui assistaient à cette toilette de mort : *Messieurs, arrangez-vous comme vous voudrez; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il m'en faut encore un, et que je ne pars pas sans cela.* « Ma foi, dit un des prisonniers regardans,

autant aujourd'hui que demain; emmenez-moi si vous voulez. » Et le bourreau, voulant compléter sa liste, lui coupa les cheveux et l'emmena.

Un des bourreaux ayant été, immédiatement après la journée de thermidor, puni de plusieurs mois de prison, parce qu'il s'était permis de donner un soufflet à la tête de Charlotte Corday, en la tirant du panier pour la montrer au peuple, on trouva étrange que celui dont je parle ne fût pas recherché pour le fait dont il s'agit, ce qui était de sa part un véritable assassinat.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LE DIRECTOIRE.

CHAPITRE I.

Le tribunal de cassation, les sermens.

1797, 1798.

Après être resté quelque temps au département, les élections me portèrent au tribunal de cassation.

J'ai quelque idée que, sous le règne de *Louis XVI*, un particulier eut le bonheur de sauver, à diverses reprises, la vie à cinq ou six individus, il se nommait *Omnes*. Pour perpétuer le souvenir de tant de belles actions, le roi fit frapper une médaille portant l'effigie d'*Omnes* avec ces deux mots : *Omnes omnibus*. En entrant au tribunal de cassation, j'ai eu le plaisir de trouver le second tome de ce particulier; d'y trouver, dis-je, *un monsieur tout à tous*. Si ce n'est pas son nom, c'est son allure. La veille du 18 fructidor il concluait blanc; le lendemain, dans une cause parfaitement identique, il concluait noir. Bien avait-il servi la république, bien le directoire; bien servit-il *Napoléon*, et bien servira-t-il aussi le roi *Louis XVIII* qui l'a mis

sur le boisseau. Heureux ceux qui sont flexibles d'esprit! Si ce n'est pas d'eux tout-à-fait qu'il a été dit qu'ils posséderont le royaume des cieux, toujours est-il que c'est pour eux que sont faites les dominations de la terre.

Si l'autre dont je vais vous parler se trouvait un jour affublé de quelques dominations, soyez bien assuré que ces dominations ont couru après lui, et non lui après elles, car il sent qu'il n'en est pas digne. Je le trouvai au tribunal quand j'y entrai, et je l'y laissai quand j'en sortis. Mais, peu de temps après, il en fut expulsé pour un crime inouï. Si vous voulez le connaître, il s'appelle *Riols*. Quand *Bonaparte*, fatigué de la dignité consulaire, échangea les faisceaux de la république contre l'aigle impériale, il exigea de tous les fonctionnaires publics, pour étayer sa nouvelle puissance, un serment de fidélité. Le tribunal de cassation le prêta haut la main. Et qu'eussiez-vous fait, me dira-t-on, si, à cette époque, ce tribunal vous eût encore compté au nombre de ses juges? — Ce que j'aurais fait? ma foi, monsieur, je suis de Champagne; il est à parier que j'aurais suivi les moutons de Panurge. Mais de ce que j'aurais été un homme faible, s'ensuit-il que je ne doive pas rendre justice à un homme de courage? Oui, de tous *Riols* fut le seul qui refusa le serment. Il était républicain comme moi qui ne le suis guère; mais la foi mentie lui répugnait. *Riols*, valétudinaire, n'avait, pour

une vieille servante et pour lui, que 800 livres de patrimoine que lui rapportait un ermitage enfoui dans des montagnes, à deux cents lieues de Paris. Son traitement était considérable pour lui; il ne vit plus son traitement. Ses collègues qui appréciaient son mérite, et dont il était chéri, ne purent le vaincre. — *Riols*, réfléchissez bien ; *Riols*, vous vous perdez ; *Riols*, vous n'avez rien. Je n'ai rien, répondait *Riols*, je n'ai rien! C'est bientôt dit : si fait, j'ai quelque chose ; j'ai ma conscience. J'ai juré fidélité à une république, je ne me sens pas assez de force pour jurer fidélité à un empereur. Je m'en vais dans mes rochers. Il y fut, car le maître le chassa. Rigueur inutile, l'exemple n'était pas contagieux.

Voyez à quoi tiennent les choses. Encore qu'il n'y ait point de *hasard*, comme disent les doctes, parce que tout se tient et s'enchaîne *nécessairement* ici-bas, le hasard voulut que *Treilhard*, nous ayant été donné pour collègue, au 18 fructidor, vint s'asseoir à côté de moi pour siéger.

Au physique comme au moral, il est rigoureusement démontré qu'après une certaine dose d'attention donnée à l'avocat, il est de toute impossibilité que le juge sur son siége puisse s'empêcher de dormir ou de causer. *Treilhard* et moi nous causions; nous causions politique, car il allait partir pour le *congrès de Rastadt*. Je ne connais rien à fond; mais, pour paraître plus savant que je ne

suis, j'ai appris un peu de tout; je me suis donné un vernis, une superficie; il ne faut pas creuser, on sentirait le tuf.

Précisément, quand *Treilhard* me parla des intérêts des cabinets, je venais de me donner une couche de diplomatie, en lisant les traités de paix, les négociations, les *Puffendorf*, les *Grotius*, les *Burlamaqui*, les publicistes anglais, et jusqu'à ce traître de *Bynkershock*. *Treilhard*, en tombant sur moi, se retrouvait sur ses pieds; il fut même étourdi de certains faits assez notables que je venais de puiser dans des bouquins, et que je lui rendais tout chauds. Il partit pour Rastadt. Comme il y négociait, il fut élu directeur; et, arrivé au Directoire, *il me fit nommer à la première ambassade vacante.*

Est-ce qu'il n'y a pas eu un moment où nos républicains m'ont presque fait croire à leur républicanisme? J'en vis beaucoup à mon arrivée au tribunal de cassation; c'était une rigidité de principes, une persévérance, une ferveur pour la chose, une exaltation si bien soutenue, qu'il s'en fallut peu qu'au sujet de cette république on ne lût dans ma cervelle comme sur toutes les portes : *Une et impérissable.* Si quelqu'un avait pu me persuader, c'eût été le bon *Andrieux.* Des mœurs simples, du talent, juge intègre et sans esprit de parti; de la probité, peu d'ambition; il me disait avec douceur, au milieu de nos troubles civils : *Mon cher ami, la*

fin de la république sera pour moi un coup de pistolet. La fin de la république est arrivée tout doucement, et, tout doucement, j'ai vu le bon *Andrieux* être logé par un frère de l'empereur, en recevoir un traitement, suspendre une petite croix à sa boutonnière, et ne pas lâcher la détente du pistolet. Bien a-t-il fait l'excellent *Andrieux*, les lettres eussent perdu un de leurs plus aimables ornemens, et la patrie un bon citoyen.

Mais qu'est-ce qu'*Andrieux* au milieu de cette foule de Spartiates qui, la pique à la main, *juraient*, sur leur bouclier noir, au maître du tonnerre, Lacédémone éternelle? Comme Lacédémone, la France avait eu ses *Thermopyles*. *Napoléon* paraît, et pour nos jureurs voilà *les fourches caudines*. Quelle pitié, mon Dieu! tous ces gens si droits se plient en deux, tendent le dos, et, sans pudeur, se laissent patiemment inonder d'une pluie de crachats, de décorations, de rubans, de duchés, de comtés, de dotations, de majorats : la France est épuisée pour eux; pour eux l'Europe est en feu, le globe ébranlé. Et puis croyez aux écrivains, aux beaux diseurs. Je ne crois plus à rien, hors à la vanité des hommes. *Vanitas vanitatum, omnia vanitas.* Il n'y a que cela de vrai dans toute l'Écriture. — Mais si la manne vous fût aussi tombée du ciel? — Eh bien, quoi! la manne! Ne l'ai-je pas dit? j'aurais ouvert la bouche comme tant d'Israélites; mais je n'étais pas républicain, moi, et ne le serai jamais.

Si les furies vouent encore la France aux horreurs d'une république, ce qui est dans les choses possibles, celle-ci sera *fédérative*, et Paris en cendres, Paris rasé sera le premier exploit du monstre.

Cependant il a dépendu de moi d'avoir aussi une enfilade de décorations à ma redingote, et je n'ai pas fait une seule démarche pour briller de cette scintillation. A la première distribution des étoiles de la légion, je pouvais, comme ancien diplomate, intéresser M. *de Talleyrand*, mon ministre. En tout temps il m'a témoigné de l'estime, de la bienveillance; il m'eût porté sur la liste. *Schemmelpenningck* étant grand-chancelier, *Wandergoës*, grand-trésorier de l'*ordre de la réunion*, l'un avait quelque attachement pour moi, l'autre était mon ami, rien de plus aisé à ces messieurs que de laisser tomber du boisseau un grain de séneve en ma faveur. Ajoutez à cela la décoration du lis qu'on donnait pour rien, celle de l'éperon d'or qu'on a pour trois sous et du lion d'Holstein qu'on vend six blancs: voilà le fils d'un directeur de la poste aux lettres changé en constellation. J'ai mieux aimé rester à ma place que d'être cloué si haut; et, ruminant à part moi, sur mon fauteuil de cuir, je riais dans ma barbe de voir naître, en un jour, de notre système d'égalité, plus de chevaliers que les anciens preux n'ont rompu de lances pour leurs amies, et Don Quichotte pour Maritorne. — C'est

nous dire que vous êtes sans vanité. — Pas si bête : voilà votre compte, voici le mien.

Quand, à La Haye, je descendis en ma qualité d'ambassadeur à l'hôtel de France, tous les commensaux m'appelèrent *citoyen ministre*. Ce mot de *ministre* me chatouilla étrangement. Les Français qui étaient en Hollande ne me nommaient pas autrement ; mais le lendemain ayant eu à faire à des Hollandais, ils me donnèrent tous de l'*excellence ;* je me rengorgeai. Le surlendemain, le carrossier et le tailleur s'étant présentés pour prendre mes ordres, me flanquèrent du *Monseigneur*. Pour le coup ma pauvre tête n'y tint pas, et ces braves gens n'avaient pas les talons tournés que je ne me sentis pas d'aise, et que je m'en frottai les mains. C'est exactement la scène de M. *Jourdain*, et pourtant j'avais vu le *Bourgeois Gentilhomme !* Si ce n'est pas là de la vanité, cherchez ailleurs.

CHAPITRE II.

Sophie. — La fille d'un émigré.

Sophie appartenait à des parens d'une naissance illustre. Son père et sa mère avaient suivi le torrent, et l'un et l'autre étaient morts en émigration. Sophie, qu'ils avaient emmenée avec eux, était âgée de vingt-un ans lorsqu'elle perdit ses appuis. Seule, sans fortune, sans amis, dans un coin de l'Allemagne, où elle venait d'ensevelir les siens, elle prit la résolution de rentrer en France quelque danger qui l'y menaçât, espérant d'y trouver encore quelqu'un de sa famille qui daignerait la recueillir.

Elle fait argent de son petit mobilier, se déguise en paysanne, trouve le moyen de se procurer un passe-port, comme Allemande, sous un autre nom que le sien, et pénètre jusque dans Paris. Là, elle frappe à plusieurs portes; les hôtels étaient vides. Comme elle, ses amis avaient fui ou étaient tombés sous la faux de la révolution. Que devenir? Sa bourse s'était dégarnie durant la route; et, après

avoir séjourné une quinzaine dans une auberge de la capitale, cette bourse touchait à sa fin.

Sophie se présente chez une lingère; mais au bout de deux jours elle est congédiée, parce qu'elle ne coud ni assez bien ni assez vite. Sophie se met à pleurer; la lingère en a pitié; et ne pouvant la conserver, parce qu'elle calcule qu'elle ne gagne pas même sa nourriture, elle la garde du moins jusqu'à ce qu'elle lui ait trouvé une autre place.

Cette place se trouva; c'était chez un cordonnier pour femmes qui, ayant une grosse commande, avait besoin d'ouvrières pour border des souliers. Quelle que fût sa répugnance, Sophie n'avait pas de pain; elle entra chez le cordonnier. Ce maître cordonnier ne nourrissait ni ne logeait ceux qui travaillaient chez lui. Cependant, Sophie était si fraîche, sa tournure si agréable, qu'après lui avoir passé la main sous le menton, il lui proposa d'occuper pour rien un réduit dont il pouvait disposer, et qui était sous les tuiles de la maison.

Tout près de ce réduit était un autre cabinet occupé par un garçon qui travaillait chez le même maître et dans la même boutique, et qui louait ce cabinet. Le voisinage amena les petits soins; le jeune homme allait chercher l'eau, allait chercher le pain, allait chercher tout ce qu'il fallait à Sophie pour son ménage. Les petits soins amenèrent la familiarité, et bientôt de deux lits on n'en fit plus qu'un.

Le maître n'avait pas discontinué de tourmenter Sophie pour lui faire agréer ses vœux qu'elle repoussait constamment. Mais Sophie devint enceinte, et, depuis ce moment, ne cessant de pleurer, même dans la boutique, ou d'avoir les yeux attachés sur son amant, le maître soupçonna ce qui était, épia les jeunes gens, et n'eut pas de peine à se convaincre de leur intelligence. La jalousie ne fit qu'accroître les désirs de cet homme. Malgré l'état où était Sophie, ses instances devinrent plus vives; il dit à l'infortunée que son séducteur était dans la misère, qu'il s'éloignerait d'elle au premier jour et la laisserait dans l'embarras; que si elle voulait répondre à ses vœux il prendrait soin de son enfant, et qu'elle ne manquerait de rien. Repoussé avec horreur, il projeta de se venger. Voici comment il s'y prit.

Dans son réduit Sophie avait une cassette où elle renfermait son linge et ses habits; elle portait toujours sur elle la clef de ce réduit et celle de sa cassette. Pendant que Sophie était occupée à travailler dans le magasin, notre homme trouve le secret d'ouvrir la petite chambre et la cassette. La cassette ouverte, il cache sous les hardes un sac de 600 francs, et, dans ce sac, une clef de montre en or qui lui appartenait. Il se rend ensuite chez le commissaire du quartier; dit qu'on l'a volé, rend plainte et invite ce fonctionnaire à se transporter chez lui pour faire perquisition.

Le maître cordonnier précède le commissaire, entre dans son magasin, en ferme sur lui la porte à double tour, annonce avec éclat qu'il a des fripons chez lui, qu'on lui a pris de l'argent, que personne ne sortira que le commissaire ne soit venu et n'ait fait sa visite. Il feint d'examiner les figures; toutes étaient bien tranquilles.

Le commissaire se présente. On commence les recherches par une aile du bâtiment, autre que celle où Sophie avait sa chambre, et où plusieurs filles et plusieurs garçons du magasin avaient de petits logemens; on n'y trouve rien : on vient à l'autre aile du bâtiment; on demande les clefs de chacun, Sophie donne celle de sa chambre : bientôt on descend pour lui demander celle de sa cassette; elle la monte elle-même : la cassette est ouverte en sa présence; on déplace, on examine ses hardes, on trouve le sac enveloppé dans une chemise. Voilà les 600 francs que nous cherchons, dit le commissaire, *et ma clef de montre que je croyais perdue*, ajoute le scélérat. *Sophie* jette un cri et tombe sans connaissance.

Revenue à elle, le commissaire s'en empare, envoie chercher la garde, indique une maison d'arrêt où elle se traîne à pied, entourée de polissons, de batteurs de pavés, qui la traitent de voleuse, de *salope*.

Arrivée à la prison, elle s'y trouve au milieu de femmes perdues qui la pressent, l'interrogent

avec le langage de la crapule, la scrutent avec l'œil du vice, et la raillent sur sa grossesse. Sophie ne répond rien ; elle reste immobile, elle est stupide. Au bout d'un quart d'heure elle retrouve la parole ; assise sur une borne, la figure voilée de ses mains, les coudes appuyés sur ses genoux et se balançant machinalement, elle ne répète que ces mots : *Je suis innocente! je suis innocente !*

Les sarcasmes redoublent ; la raillerie devient plus amère ; on lui dit qu'elle joue son jeu à merveille. Sophie demande avec douceur quelle peine lui est réservée par la justice si elle ne peut prouver qu'elle n'est pas coupable. *Ma belle*, lui dit-on, *vous en serez quitte pour être claquemurée le reste de vos jours, après avoir été d'abord, les mains liées derrière le dos et un écriteau sur la poitrine, piloriée en place de Grève par Charlot casse-bras.* Sophie tombe à genoux ; et, les yeux au ciel, les mains jointes, avec la figure et l'expression d'un ange, elle crie à Dieu, *Miséricorde!* Pour le coup on la croit folle, on la montre au doigt ; et les huées duraient encore que Sophie, retirée à l'écart dans un coin de la cour, s'était enfoncé un couteau sous le sein, et, tombée sur le pavé, nageait dans son sang.

Un chirurgien et un magistrat sont appelés. Le coup qu'elle s'était donné avec le couteau était moins dangereux que la blessure qu'elle s'était

faite à la tête en tombant sur une pierre aiguë. Quand l'homme de l'art lui eut donné les premiers soins, le magistrat préposé à la surveillance des prisons s'approcha d'elle pour savoir quels pouvaient être à son âge les motifs d'un pareil acte de désespoir, et la gronda de ce qu'étant enceinte elle avait osé attenter à sa vie. Sophie lui dit tout : sa faute avec son amant, l'importunité du maître, son éloignement pour lui, le crime dont elle était accusée, ses soupçons contre ce maître, son impuissance de se justifier ; puis elle ajouta : « Mon » père, car elle prenait le magistrat pour un » confesseur, mon père, je veux bien mourir, » mais je ne veux pas vivre après avoir été flétrie » par la main du bourreau, surtout pour un crime » que je n'ai pas commis. Si je ne meurs pas de » mes blessures, il est bien aisé de faire prononcer ma mort pour un crime qui ne déshonore » pas. J'ai caché mon nom jusqu'ici, je suis la » fille d'*un tel*, j'étais émigrée ; il n'y a pas huit » mois que je suis rentrée. La loi, dit-on, veut » ma mort : mon père, faites qu'on me livre aux » tribunaux pour ce crime-là dès que je serai accouchée; et, ma tête tombée, je prierai Dieu dans » le ciel qu'il veille sur mon enfant et sur vous.»

Touché de tant de candeur et de simplicité, convaincu de son innocence, mais n'y pouvant rien ; embarrassé d'ailleurs par le fait de l'émigration, le juge crut devoir consulter l'autorité

première, et ce fut à un des membres influens du Directoire qu'il s'adressa.

Pour n'être point dupe de quelque jonglerie, il fut arrêté qu'avant tout le magistrat manderait le cordonnier, et chercherait en l'intimidant à connaître la vérité sur le fait du vol. Le juge lui eut à peine reproché sa passion pour la jeune fille, et n'eut pas plus tôt lancé sur lui un regard scrutateur, que le fourbe balbutia. Si vous dites la vérité, poursuivit le magistrat, je suis autorisé à vous faire grâce; si vous persistez dans le mensonge, je vous livre à la justice à l'instant même; et la peine que votre calomnie attirait sur la victime sera le prix de votre noirceur; le châtiment ne se fera pas attendre.

Avant que la menace fût achevée, le misérable était aux genoux du magistrat pour y confesser sa turpitude. Il en fut rendu compte au membre du Gouvernement, qui en parla à ses collègues. Le malfaiteur ne fut point inquiété, on le lui avait promis. Quant à la jeune personne, dès que ses blessures furent guéries, et après s'être assure que, malgré sa grossesse, elle pouvait supporter le voyage, on la fit reconduire, accompagnée d'une femme d'âge, dans une ville d'Allemagne où sa compagne, avant de la quitter, lui remit de la part du Directoire une somme assez considérable pour pourvoir longuement à ses besoins et à ceux de son enfant.

CHAPITRE III.

Le petit monstre, ou l'homme aux anecdotes.

On y voit des fleurs, on y respire l'odeur des simples; il y a de l'ombre, du silence: j'ai toujours aimé ce Jardin des Plantes; ce sera là que j'irai faire ma dernière promenade, dire à la verdure mon dernier adieu. Étant au Tribunal de cassation, j'en étais si peu éloigné, que j'y allais presque tous les jours.

J'écrivais, assis sur un banc; un homme vient se placer à côté de moi; et sans se soucier de mon occupation : *Les pommes-de-terre*, me dit-il, *ne sont pas belles cette année, mais elles gagneront en bonté ce qu'elles perdront en grosseur. J'en suis content pour mon compte, et vous, monsieur le songe-creux, aimez-vous les pommes-de-terre?*

Je mets mon crayon dans ma poche, je regarde mon original : je l'ai bien vu; nous nous sommes cherchés, retrouvés vingt fois depuis; je le sais par cœur. Il avait trois pieds de haut, deux de large; les jambes si bien arquées, qu'avec ses

cuisses elles formaient un cercle parfait. Le reste de son corps n'offrait point de protubérance, mais allait en zigzag. En plein été il était vêtu d'un habit de ratine usé, avait sur la tête une perruque rousse comme ses sourcils, un gilet de taffetas rose criblé de roupies : vous lui auriez fait l'aumône.

Je ne sais ce que je répondis à ses pommes-de-terre, si tant est qu'il m'ait laissé le temps de répondre ; car il parla seul, parla bien et si bien que je ne me lassais pas de l'entendre, lorsqu'au bout de trois quarts d'heure un grand laquais, bien découplé, bien frisé, bien vêtu, s'avance à six pas, s'arrête, et le chapeau bas, dit à mon homme : *Monsieur veut-il qu'on serve ?* Monsieur ne tient compte de la question, et m'achève l'histoire qu'il avait enfilée ; et, se tournant ensuite vers le laquais qui, sans bouger et toujours découvert, se tenait debout, *Oui, dites qu'on serve;* puis de se lever pour s'en aller, et de me dire en partant : Je viens ici passer la belle saison pour ma santé; je loge rue de Buffon, presqu'en face de cette grille ; j'ai peu de société, c'est pourquoi j'en cherche dans ce jardin. Je m'en prends à tout le monde ; si c'est à un homme d'esprit, je m'y cramponne ; si c'est à un sot, je me sauve. Et c'est pour cela, lui dis-je, que Monsieur me quitte? Mais il me semble que, si j'ai goûté ses paroles, il ne m'a pas laissé le temps de lui faire connaître de quelle

couleur sont les miennes. Là-dessus mon homme de rire et de me souhaiter le bonjour le plus amical.

Une femme d'esprit a dit de *Lafontaine* que c'était un *fablier ;* on eût dit de mon bancal que c'était un *anecdotier.* Près de lui, l'académicien *Duclos* n'eût été que de la *Saint-Jean.* Je n'ai jamais vu tant d'esprit joint à tant de mémoire. Il ne supportait pas une discussion, un long récit; tout était saillie, rien ne se suivait; mais, dans sa manie de tenir toujours le dé, il avait pour lui d'être bref, d'avoir l'expression et de ne jamais se répéter. Les événemens, les faits, les personnages, les dates; toute la révolution lui était familière, il en parlait en homme sensé.

Comme la goutte me force d'être assis, c'est lui qui me cherchait dans le jardin. Dès qu'il m'apercevait, sans me saluer ni me dire bonjour, et du plus loin que je pouvais l'entendre, l'historiette allait son train; c'est par-là qu'il entrait en matière, par-là qu'il finissait.

« Est-il sublime, ce *Fénélon*, qui, ajoutant un » nouveau lustre à un nom déjà tant illustré, » montant sur le char mortuaire, disait à son vieux » domestique qui le mouillait de ses larmes : *Va,* » *mon ami, console-toi ; il n'est pas si difficile de* » *mourir que je le pensais !*

» Est-il sublime, cet *Isabeau de Monval*, qui,

» ayant siégé long-temps avec le parlement dans
» cette grande salle où il comparaît devant le tri-
» bunal révolutionnaire, répond à l'anthropo-
» phage *Fouquier*, qui lui demande s'il reconnaît
» ces lieux : *Oui je les reconnais; c'est ici où na-*
» *guère l'innocence jugeait le crime, et où le crime*
» *aujourd'hui égorge l'innocence!*

» Est-il sublime encore, cet *Angrand Dalleray*,
» ce vieux magistrat qui, traîné dans la même
» caverne, pour avoir fait passer de l'argent à ses
» enfans émigrés, répond à l'émissaire de ses bour-
» reaux que ses cheveux blancs ont émus et qui lui
» font insinuer de nier le fait : *Remerciez ces mes-*
» *sieurs, ce qui me reste de vie ne vaut pas la peine*
» *d'être racheté par un mensonge*.

» Est-il sublime, enfin, ce *Bailly* dont on pro-
» longe le martyre en transportant, sous ses yeux,
» d'une place à l'autre, la hache dont on va le frap-
» per; dont on délie les mains pour le faire tra-
» vailler à planter l'échafaud qui va recevoir son
» sang; qui, dépouillé de ses vêtemens, exposé aux
» injures de l'air, reçoit sur la figure la salive
» d'un démon qui lui crie, *tu as peur, Bailly, tu*
» *trembles*, et auquel *Bailly* répond avec douceur :
» *Non, mon ami, j'ai froid!* »

Vous êtes bien lugubre aujourd'hui, lui dis-je? Ah! me répondit-il, c'est que toutes ces paroles sont bien belles; quelle fatalité qu'il faille de grands

crimes pour faire éclore de grandes vertus! Disant cela, ses gestes s'animaient, sa voix grêle devenait sonore, ses yeux ressemblaient à des escarboucles, et le petit monstre était rayonnant.

CHAPITRE IV.

Suite de l'homme aux anecdotes. — Pierre Chopement.

« Tout n'est pas sublime dans une révolution, » me dit-il; elle a bien aussi parfois son côté ridi- » cule; un fait va le prouver, mais je serai moins » bref que de coutume; car, pour vous le faire » comprendre, il me faut allonger la courroie; or, » écoutez.

» Dans le bon temps, dans le temps où la stupi- » dité et l'extravagance étaient une preuve de gé- » nie et un motif d'élévation, en pleine terreur » enfin, *puisqu'il faut la nommer*, un des cent » mille districts de la république, composé de cinq » membres comme tous les autres, avait pour ad- » ministrateurs cinq perruquiers; c'était là tout » ce que possédait la ville en gens de cette profes- » sion. S'assembler, parler, délibérer, prendre une » détermination, est un jeu pour ces messieurs; » mais ce qui n'en est pas un, c'est de rédiger » leurs arrêtés, c'est d'écrire. La main du plus » huppé des cinq, si propre qu'elle fût à manier

» un rasoir, ne l'était brin à tenir une plume;
» comment faire?

» Tout près de la ville, à un petit quart de lieue, » était tapis dans sa maison, au milieu de son do- » maine, un M. de *Pensey*; ce M. de *Pensey*, avo- » cat de profession, avocat distingué, s'était, com- » me tant d'autres, éclipsé de Paris, au moment où » la grand'ville avait commencé à s'émanciper ou- » tre mesure.

» Retiré dans sa case, dont il ne bougeait non » plus que le *rat de son fromage de Hollande*, il » reçoit tout à coup l'ordre de comparaître devant » nos seigneurs du district. Il se crut perdu, on le » croirait à moins. Sais-tu pourquoi nous t'avons » mandé, lui dit le président du sanhédrin? — » Non, citoyen. — Tu es dénoncé, tu es un aris- » tocrate, nous le savons; mais aussi, comme tu es » un brave homme, nous avons pris la résolution » de te sauver, et pour cela de t'attacher à nous, » afin que, surveillé de plus près, tu ne fasses pas » de sottises; nous t'avons donc choisi pour secré- » taire du district; remercie-nous, et va prendre » ta place. Rendons justice à qui il appartient : » pour des perruquiers champenois, la tournure » n'était pas si bête; un Gascon n'eût pas fait » mieux.

» Je laisse à penser la joie de l'avocat; prendre » le bonnet du jour, la carmagnole du temps, s'in- » staller au secrétariat, lui furent choses faciles.

» Le voilà donc rédigeant, alignant les décisions » de ces messieurs; et si claire, si bien tournée » était la besogne, que, de toutes les autorités, » grandes ou petites congratulations en advinrent » aux cinq *merlans*. Ils se pavanaient, humaient » l'encens qui n'était pour eux, et choyaient l'é- » crivain débonnaire.

» Cependant, quelque bien qu'ils fussent en- » semble, ils eurent un jour maille à partir, et le » trop d'esprit de M. l'avocat faillit lui jouer d'un » tour. Voici à quelle occasion.

» Comme on tuait, qu'on tuait beaucoup et qu'on » voulait tuer encore, la commune de Paris, plus » patriote à elle seule que toute la Convention en- » semble; la commune de Paris, qui formait une » autorité à part, prenait l'initiative sur les mesu- » res révolutionnaires, ou, quand elles étaient pri- » ses, en renforçait le mode d'exécution; la com- » mune de Paris, à l'instigation de son procureur » général, le citoyen *Chaumet*, venait de faire pas- » ser à tous les districts de la république une in- » struction ou signalement, auquel on devait re- » connaître les *suspects*, c'est-à-dire ceux qu'il » fallait arrêter d'abord et puis tuer ensuite.

» A cette longue nomenclature de signalemens, » dont le diable ne se fût pas tiré, car tout le » monde y était compris, jusqu'à *Chaumet* lui-mê- » me qui y passa; à cette nomenclature, disons- » nous, se trouvait jointe une instruction particu-

» lière, où il était dit que tous les individus dé-
» signés étaient autant de *pierres d'achoppement.*
» Voilà mes cinq administrateurs, les yeux au pla-
» fond, cherchant à se remémorer si, dans l'éten-
» due de leur domination, il n'y aurait pas quel-
» que chose d'approchant. L'un d'eux, après s'être
» longuement gratté la tête de son peigne, inter-
» rompt le silence et s'écrie : J'ai votre affaire! j'ai
» votre affaire! — Comment?... — Est-ce que dans
» le faubourg il n'y a pas un nommé *Chopement?*
» — Il a, ma foi, raison. — Est-ce que *décadi*
» dernier il n'a pas refusé de porter le buste de
» *Marat,* sous prétexte que la veille il s'était bles-
» sé en portant une pierre? — C'est pardieu vrai.
» — Est-ce qu'il met le pied au club? — Il n'y a
» jamais fourré le nez. — C'est ça, c'est bien ça.

» Et notre dénicheur de merles de s'en aller
» bien vite rôder autour de la maison de *Chope-*
» *ment,* pour savoir s'il est chez lui, s'il ne se doute
» de rien, et venir en faire le rapport à ses confrè-
» res. Dans ce temps-là, il était enjoint à tout par-
» ticulier, sous peine de suspicion, d'avoir sur sa
» porte son nom inscrit en grosses lettres. Que de-
» vint le perruquier, quand il vit aussi le prénom
» de *Pierre,* et qu'il lut en toutes lettres : *Pierre*
» *Chopement;* pour le coup, c'est bien là ce qu'on
» cherchait, il n'y avait plus moyen d'en douter.

» Monsieur le secrétaire général est mandé au
» conseil; là il lui est enjoint d'expédier un man-

» dat d'arrêt contre *Pierre Chopement*, et de faire
» venir la gendarmerie pour qu'elle ait à s'empa-
» rer du quidam sur le midi, heure à laquelle il
» rentre chez lui pour manger la soupe.

» M. *de Pensey* connaissait *Pierre Chopement*,
» souvent il le faisait travailler; c'était un pauvre
» maçon, père de quatre enfans, brave homme s'il
» en fût, et aussi incapable de conspirer contre la
» république que de prendre la lune avec les
» dents; aussi M. *de Pensey* crut-il pouvoir se per-
» mettre de demander les motifs de son arresta-
» tion. Le président les lui eut à peine expliqués,
» que M. *de Pensey* partit d'un éclat de rire, au
» grand scandale de ces messieurs. Leur mauvaise
» humeur redoubla quand M. *de Pensey* voulut
» leur faire entendre que le maçon n'était pas per-
» sonnellement désigné par l'instruction jointe aux
» signalemens des suspects; et qu'il n'y avait nulle
» analogie entre le nommé *Pierre Chopement* et
» *une pierre d'achoppement*. Nous savons bien, lui
» dirent-ils, que tu n'aimes pas la république,
» mais nous ne savions pas que tu pousserais les
» choses jusqu'à te porter le défenseur des contre-
» révolutionnaires; si tu ajoutes un mot en sa fa-
» veur, nous te faisons arrêter et partir pour Paris
» avec ton complice. L'avocat n'eut plus envie de
» rire.

» *Pierre Chopement* arrêté, son procès verbal
» d'arrestation rédigé, et ce procès verbal joint au

» conspirateur bien garrotté, furent expédiés de » compagnie, par la diligence du lendemain, au » pourvoyeur en chef de la guillotine, M. *Fou-* » *quier-Tainville*.

» Le malin secrétaire avait tourné ce procès » verbal de façon qu'en faisant ressortir toute la » stupidité des administrateurs, il mettait dans son » jour toute l'innocence du prévenu. Il advint » donc que, quand ce dernier eut été déposé à la » Conciergerie, et que lecture eut été prise du fa- » meux procès verbal, *Fouquier* et ses substituts » haussèrent les épaules, et qu'on le renvoya chez » lui avec un passe-port, accompagné d'une lettre » pour les gens du district.

» Lorsque le cher homme leur apparut, ils cru- » rent que la contre-révolution était faite à Paris, » et se saisirent bien vite de la lettre pour en sa- » voir le contenu. Ils y lurent, comme de raison, » de gros éloges sur l'immensité de leur civisme; » mais, parmi tant de belles choses, ils crurent lire » aussi qu'on les regardait comme de lourdes bê- » tes. Cette leçon leur fit comprendre que la per- » spicacité de M. l'avocat était plus étendue que la » leur, et désormais ils eurent plus de déférence » pour ses observations. Ces étranges administra- » teurs s'en trouvèrent bien, et leurs administrés » encore mieux. »

CHAPITRE IV.

Suite de l'homme aux anecdotes.

Mieux que ça.

« Mais laissons de côté nos gaietés révolutionnaires, et parlons d'autres choses.

» Qu'il était brillant, qu'il était aimable ce » prince de Ligne, et qu'on l'écoutait avec inté» rêt quand la conversation tombait sur Frédéric » ou Catherine *le Grand*. Mais c'est surtout lors» qu'il s'entretenait de Joseph II, de son ami, » qu'on avait du plaisir à l'entendre, parce qu'a» lors c'était son cœur qui parlait, et qu'il par» lait de son roi comme un amant de sa maîtresse. » Je n'ai point trouvé dans ses mémoires, ni dans » ce que madame de Staël a publié de lui, une » petite anecdote que je lui ai entendu conter à » Bruxelles sur l'empereur d'Autriche, et qui » peut-être méritait de ne pas être oubliée. La » voici :

» Joseph II n'aimait ni la représentation ni » l'appareil; son goût pour la simplicité est connu, » peut-être la poussait-il si loin qu'on eût pu y re-

» marquer de l'affectation. Quoi qu'il en soit, un » jour que vêtu d'une redingote boutonnée, » qu'accompagné d'un seul domestique sans li- » vrée, il était allé dans une calèche à deux » places, qu'il conduisait lui-même, faire une » promenade du matin aux environs de Vienne, » il fut surpris par la pluie comme il reprenait le » chemin de la ville.

» Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton » qui regagnait aussi la capitale, entendant der- » rière lui le bruit d'une voiture, se retourne, » l'attend, s'en approche, et fait signe au conduc- » teur d'arrêter. Joseph II arrête ses chevaux. » Monsieur, lui dit le militaire, car c'était un » sergent, y aurait-il de l'indiscrétion à vous de- » mander une place à côté de vous? cela ne vous » gênerait pas prodigieusement puisque vous êtes » seul dans votre calèche, et cela ménagerait mon » uniforme, que je mets aujourd'hui pour la pre- » mière fois. Ménageons votre uniforme, mon » brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où » venez-vous comme cela? — Ah! ah! d'où je » viens, dit le sergent, je viens de chez un garde- » chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner.— » Qu'avez-vous donc mangé de si bon? — Devinez. » — Que sais-je, moi, une soupe à la bière? — « Ah! bien oui, une soupe! mieux que ça. — » De la choucroute? — Mieux que ça. — Une longe » de veau? — Mieux que ça, vous dit-on. — Oh!

» ma foi, je ne sais plus que deviner, dit Joseph.
» — Un faisan, mon digne homme, un faisan
» tué sur les plaisirs de sa majesté, dit le cama-
» rade, en lui frappant sur la cuisse. — Ah! tué
» sur les plaisirs de sa majesté, il n'en devait être
» que meilleur. — Je vous en réponds.

» Comme on approchait de la ville, et que la
» pluie tombait de plus belle, Joseph demanda au
» compagnon dans quel quartier il logeait, où il
» voulait qu'il le descendît. — Monsieur, c'est trop
» de bonté; je craindrais d'abuser de.... — Non,
» non, dit Joseph, votre rue? — Le sergent,
» indiquant sa demeure, demanda à connaître
» celui dont il recevait tant d'honnêtetés. — A
» votre tour, dit Joseph; devinez. — Monsieur
» est militaire, sans doute? — Comme dit mon-
» sieur. — Lieutenant? — Ah! bien oui, lieute-
» nant; mieux que ça. — Capitaine? — Mieux
» que ça. — Colonel, peut-être? — Mieux que ça,
» vous dit-on. — Comment diable, dit l'autre,
» en se rencognant dans un coin de la calèche,
» seriez-vous feld-maréchal? — Mieux que ça. —
» Ah, mon Dieu! c'est l'empereur! — Lui-même,
» dit Joseph, se déboutonnant pour montrer ses
» décorations.

» Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux
» dans la calèche. L'invalide se confond en excu-
» ses, et supplie l'empereur d'arrêter pour qu'il
» puisse descendre. — Non pas, non pas, lui dit

» Joseph, après avoir mangé mon faisan vous
» seriez trop heureux, malgré la pluie, de vous
» débarrasser de moi aussi promptement; j'en-
» tends bien que vous ne me quittiez qu'à votre
» porte : et il l'y descendit. »

CHAPITRE V.

Le viol.

1797.

Étant à la section criminelle du tribunal de cassation, il fut distribué à mon rapport un procès dont voici le sujet.

Un individu, de je ne sais plus quel département, meunier de son état, fut accusé d'avoir assassiné sa belle-mère dans un bois, et de l'avoir violée après l'assassinat. Ce viol, après un tel crime, me parut au-dessus des forces de la nature, me parut impossible.

Dans une histoire qui, peut-être, est mensongère, j'avais bien lu que le corps d'une reine avait été outragé par le bourreau qui lui avait tranché la tête, mais ici le bourreau n'avait pas à se reprocher l'assassinat de Marie.

Deux circonstances venaient fortifier mon incrédulité.

La première, c'est qu'à l'époque dont je parle il n'y avait pas long-temps que le régime de la terreur avait cessé; que les partis, encore en présen-

ce, étaient toujours exaspérés; que quand le jury était composé d'*aristocrates*, et qu'un *patriote* comparaissait devant lui, ce dernier était immolé, comme aussi le patriote armé du glaive de la loi, frappait impitoyablement tout aristocrate sur le sort duquel il avait à prononcer. Il pouvait donc se faire que le meunier fût ici victime de son opinion politique; que ceux qui l'avaient condamné eussent, par des motifs de haine, ajouté à son crime une circonstance aggravante; et si la circonstance du viol après l'assassinat était controuvée, c'était un acheminement à croire qu'il pouvait bien aussi ne pas être l'auteur de l'assassinat.

La seconde circonstance, c'est qu'il n'y avait que deux témoins du crime, une jeune fille et un garçon, et que leurs dépositions n'étaient pas uniformes. A la vérité, on s'apercevait bien que cette variation des deux témoins, retirés dans l'épaisseur d'un bois, provenait de leur embarras, et n'avait pour but que de cacher une faute personnelle dont le sexe n'aime pas à prendre le public pour confident.

Quoi qu'il en soit, ma perplexité était grande, et je craignais, en faisant mon rapport, de hâter le supplice et même de participer à la mort d'un innocent. Car, d'une part, la procédure était régulière, et, de l'autre, point de secours à attendre du directoire, qui dans ses attributions n'avait pas celle de pouvoir faire grâce; point de pitié à espé-

rer d'un corps législatif qui déjà, ayant été sollicité par un tribunal d'anéantir un jugement qui frappait de mort un individu dont l'innocence venait d'être reconnue, avait répondu, en passant à l'ordre du jour, qu'il valait mieux laisser périr un innocent que de déconsidérer l'institution naissante du jury, en annulant ses décisions.

Éloignant toujours l'instant du rapport, les pièces du procès étaient encore sur mon bureau, lorsque, au bout de six mois, je reçus du meunier, qui avait su le nom de son rapporteur par son avoué en cassation, une lettre dans laquelle il me disait: « Qu'il voyait bien que je ne voulais pas la mort » du pécheur. Qu'il me remerciait de ce que je lui » sauvais la vie. Qu'à l'avenir il serait honnête » homme. Que, aussitôt après sa sortie de prison, » il vendrait son bien, l'emploîrait en aumônes, » et particulièrement en prières, pour le repos de » l'âme de l'infortunée. »

Ce qui avait, probablement, fait penser à cet homme qu'il était sauvé, c'est qu'il était rare au tribunal de cassation qu'un procès, au grand criminel, ne fût pas expédié dans la quinzaine de la réception des pièces.

Cette lettre était pour moi une conviction du double crime, car si le coupable n'eût pas commis l'un et l'autre, il n'eût pas manqué de le marquer. Mais cette lettre était-elle bien de lui? Était-ce bien sa signature? J'avais tant différé, que je pou-

vais bien attendre encore, et jusqu'à ce qu'il ne me restât plus aucune espèce d'incertitude. J'écrivis donc sur les lieux; j'adressai la lettre de mon homme à l'accusateur public pour qu'il vérifiât si elle était du condamné. Ce magistrat, et le greffier de son tribunal, m'ayant écrit l'un et l'autre, pour me certifier qu'elle était de lui, je fis mon rapport, et le jugement, ayant été confirmé, reçut son exécution.

CHAPITRE VI.

Pichegru. — La nymphe alsacienne. — Pourquoi les Autrichiens étrillés à Manheim.

A PEINE la constitution de l'an 3 avait-elle été mise en activité; à peine deux ans s'étaient-ils écoulés depuis l'installation du Directoire exécutif, que la majorité de ce Directoire, composé de cinq membres, c'est-à-dire que trois directeurs sur cinq, crurent pouvoir violer cette constitution, se permettre un coup d'état contre leurs deux autres collègues, et mutiler la représentation nationale en expulsant des conseils, de la cour de cassation et de toutes les autorités, ceux qu'ils croyaient ne pas marcher dans la ligne républicaine.

Quand un gouvernement est institué, le chef a incontestablement le droit de frapper quiconque veut renverser l'ordre établi. C'est le droit de la légitime défense, c'est le droit de la patrie peut-être; mais il est constant aussi que la constitution de l'an 3, qui fut le produit net du canon de vendémiaire, n'était pas du gré de ceux auxquels on l'avait présentée au bout des baïon-

nettes. Il n'est pas moins constant que les dernières élections qui venaient d'avoir lieu, et dont je faisais partie, étaient dans un sens diamétralement opposé au système républicain, et que tout tendait à la restauration de la monarchie. Les déclamations les plus virulentes avaient lieu journellement dans les deux conseils contre la majorité du Directoire. Les journaux, dépouillés de toute honte, attaquaient cette majorit é avec la dernière impudeur, et pour l'avilir se permettaient contre elle les plus mensongères comme les plus impudentes personnalités. Au lieu de seconder les opérations du gouvernement, les conseils se faisaient un jeu d'entraver sa marche, et en cela ils étaient secondés dans les départemens par les agens eux-mêmes du pouvoir exécutif. *Louis XVIII* avait dans Paris des émissaires qui redoublaient d'activité, et, dans les deux conseils, des agens qui ne prenaient plus la peine de rester sous le masque. Des réacteurs, organisés en *compagnie de Jésus*, ensanglantaient le midi de la France et le couvraient d'assassinats. *Pichegru*, nommé au conseil des Cinq-Cents, était *soupçonné* de favoriser le prétendant; je dis soupçonné, parce que tout prouve, et particulièrement les mémoires de *Carnot*, qu'à cette époque *Pichegru* n'avait encore éveillé que le soupçon. Cependant ses intelligences avec Louis XVIII existaient depuis long-temps. Nous allons en faire connaître les commencemens.

Il y avait à Neuchâtel en Suisse un sieur *Fauche Borel*, Français d'origine, imprimeur de son état, issu d'une famille que la révocation de l'édit de Nantes avait expulsée de France. Les principes révolutionnaires n'eurent pas plus tôt inondé son ancienne patrie et menacé la Suisse, que *Fauche* consacra ses presses au maintien de la monarchie.

Touché d'une pareille conduite, et qui ne s'était pas démentie depuis quatre années, *le prince de Condé*, en 1795, jeta les yeux sur lui pour l'attacher à Louis XVIII, alors le prétendant.

La première mission que *Fauche* reçut du prince était hasardeuse; ce fut d'aller trouver *Pichegru*, qui avait alors le commandement en chef des deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, pour tâcher de le mettre dans les intérêts du roi; c'était en août 1795. *Pichegru* était à Strasbourg. *Fauche* part de *Mulheim*, où était le *quartier général du prince de Condé*, et se rend à Strasbourg. Il séjourne une huitaine dans cette ville pour prendre ses mesures, savoir comment il abordera le général et en saisir l'occasion.

Comme il suivait tous ses mouvemens, ainsi que ceux des représentans du peuple en mission dans cette ville, il fut témoin d'une scène qui divertit ceux qui la virent. Au sortir d'une petite guerre dont on venait de donner le spectacle à la multitude, un de ces représentans entraîna la foule dans la cathédrale pour y prêcher à la façon du temps

et exalter le patriotisme de ses auditeurs. Comme il était au fort de sa déclamation et qu'il gesticulait à l'avenant, un petit bossu qui, suivant toute apparence, avait l'ouïe un peu dure, l'interrompit et s'écria du haut d'une chaise où il était grimpé : *Qu'est-ce qu'il dit, qu'est-ce qu'il dit, celui-là? dit-il que les assignats sont au pair?* Les assignats ne valaient plus guère que trente sous le cent, et les soldats en allumaient leurs pipes.

A quelques jours de là, le même représentant crut pouvoir se donner de nouveau en spectacle. C'est un fait connu de tout Strasbourg. Il était allé présenter ses hommages à une nymphe alsacienne. Avant que de quitter le sanctuaire de la divinité, il avait déposé sur ses autels un assignat pour encens. Cet assignat était de dix mille francs au lieu de cinq cents francs, prix auquel le dévot personnage arbitrait la valeur d'une seule station. Rentré chez lui, il s'aperçoit de l'erreur et revient sur ses pas pour la réparer; mais Vénus, ayant fait la sourde oreille, fut citée à comparoir devant Thémis. La déesse ne nia point le poids de l'offrande; mais, montrant du doigt sa partie adverse, elle demanda, en pleine audience, si, pour se déterminer à partager *sa couche* avec un demi-dieu d'une tournure aussi sale, elle pouvait exiger moins qu'un assignat de dix mille francs. Par le demandeur il fut répondu que, puisqu'il s'agissait de *couche*, il y avait couche et couche, et que celle

de la princesse n'était pas toute jonchée de roses. Parties ouïes, le Rhadamante strasbourgeois n'ayant cure des pouvoirs illimités dont était armé le représentant, et considérant qu'il n'existe pas en France de loi qui tarife les faveurs du beau sexe, prononce, en mettant les plaideurs hors de cause, que la défenderesse gardera ce qu'elle a touché. Cet arrêt ayant reçu les applaudissemens, et le représentant Merlin de Thionville, les huées de la multitude, onc depuis il ne lui revint en fantaisie de remonter en chaire pour faire briller sa faconde, n'était à *Mayence* où il *parla d'or.*

Le 11 août 1795, *Fauche* apprend que *Pichegru* se transporte sur le Haut-Rhin, il n'hésite pas à le suivre.

Arrivé à *Groskeims*, et sa chaise attelée, le maître de poste le prend pour un commissaire de l'armée, et ne doute pas qu'il ne se rende à *Huningue*, où il lui apprend que *Pichegru* vient d'arriver et doit dîner avec tout son état-major et les représentans *Merlin de Thionville*, *Rewbell* et *Cochon*. Il demanda ensuite à *Fauche*, à qui ces instructions faisaient grand plaisir, la permission d'atteler à sa voiture son cheval en volée, et d'y placer quelques comestibles commandés pour le repas qu'on destinait au général. *Fauche* s'empressa d'accueillir une proposition qui lui fournissait si étrangement le moyen d'approcher de *Pichegru*. Le voilà dans *Huningue*, et, par le maître de poste

en question qui lui sert d'égide, conduit droit à l'auberge ou *Pichegru* venait de descendre.

Ce n'était pas un petit danger à courir que de s'introduire, et sous les yeux de commissaires de la Convention investis de pouvoirs illimités, du droit de vie et de mort sur les citoyens, que de s'introduire, en temps de guerre, dans une ville frontière, une place forte, où tout étranger trouvé, sans motif qui justifiât sa présence, était aussitôt fusillé. La crise dura peu.

L'enthousiasme qu'excitait à cette époque la présence de *Pichegru* était tel qu'on se le montrait avec empressement, et qu'on était fier de le posséder. Les premières paroles que l'aubergiste adressa à *Fauche* furent pour lui demander s'il voulait voir le général, et en même temps il lui indiqua, près de la pièce où le couvert était mis, une autre salle où était *Pichegru*.

Fauche monte aussitôt ; il trouve *Pichegru* se promenant en long en large, causant avec le général *Ferrand*. Il se place de manière à en être remarqué, et, à chaque allée et venue, attachant les yeux sur son visage, il le fixe avec affectation. *Pichegru* eut d'autant moins de peine à deviner que cet homme avait quelque chose de particulier à lui dire, que déjà il s'était aperçu qu'il en était suivi, et notamment dans ses jardins à Ilkirck où il avait son quartier général à peu de distance de Strasbourg.

Pichegru, après s'être promené encore un moment, dit au général *Ferrand*, en élevant la voix : Quelque temps qu'il fasse, je ne dînerai point ici; je vais aller dîner à Altkirch près du Fort-Louis, chez madame *Salomon*. Passant ensuite auprès de *Fauche*, il le fixe à son tour d'une manière expressive, et descend pour se mettre en route.

Comme il tombait de la pluie, et qu'il montait à cheval sans manteau, *Fauche* s'en approcha pour lui offrir le sien. Non, dit *Ferrand*, le général ne craint pas la pluie; et, répétant les propres expressions de *Pichegru*, il dit : Le général va dîner à Altkirch chez madame *Salomon*; puis il ajouta : Altkirch n'est guère qu'à trois quarts de lieue d'ici; j'ai ouï dire que l'établissement de bains qui s'y trouve est à vendre. C'était bien clairement fournir à *Fauche* un prétexte pour s'y rendre. Ce qui est bien positif aussi, comme *Fauche* ne tarda pas à l'apprendre, c'est que *Pichegru* qui devait dîner à Huningue, où tous les préparatifs étaient faits pour le recevoir, ne résolut si subitement de se rendre chez madame *Salomon* que parce qu'il s'était aperçu que *Fauche* avait quelque chose de secret à lui communiquer, et qu'il voulait lui procurer le moyen de l'entretenir librement.

Rentré dans l'auberge, *Fauche*, à qui il importait fort de n'être pas découvert, aperçoit un Français de sa connaissance; il ne l'évite point, il l'aborde le premier; mais, après les complimens d'usa-

ge, déjà le Français lui demandait quelle affaire si majeure l'appelait dans Huningue, lorsque l'aubergiste qui tenait une table d'hôtes annonça qu'on était servi, et que ceux qui voulaient dîner pouvaient prendre place. Mettons-nous à table l'un à côté de l'autre, et nous causerons à notre aise, dit *Fauche* au fâcheux. Dès qu'on est assis, *Fauche* se lève et dit au voisin : Je reviens à l'instant, gardez-moi ma place, s'il vous plaît. Il court à l'écurie, trouve son postillon, fait mettre ses chevaux à sa voiture, sort d'Huningue comme il y était entré, comme un individu attaché à l'armée, et le voilà sur les traces de *Pichegru.*

Arrivé à Altkirch, il demande s'il y a des bains à vendre; on lui dit que oui; il se rend chez le propriétaire, c'était une femme. Il examine l'établissement, en demande le prix, tire un crayon et prend des notes. Tandis qu'il écrit ou feint d'écrire, la baigneuse, croyant lui apprendre une nouvelle, s'empresse de lui dire que *Pichegru* vient de descendre chez madame *Salomon,* dans ce magnifique château qui est à peu de distance de l'endroit. — Comment! *Pichegru* est ici? Je voudrais bien le voir! où est ce château? — Mon petit garçon va vous y conduire, et le petit garçon conduisit *Fauche* au château.

La grille était ouverte; une longue avenue conduisait au principal corps-de-logis. Le premier objet qui frappe *Fauche,* c'est *Pichegru* en robe

de chambre, appuyé sur une croisée, et regardant du côté de l'avenue. *Fauche* ne doute point qu'il n'ait été aperçu, car il voit le général s'éloigner de la croisée, jeter sa robe de chambre et reprendre son uniforme qu'il n'avait quitté sans doute que parce qu'il était mouillé : cela lui donne du courage.

Il se présente au château; et demande à lui parler. On s'informe de ce qu'il peut avoir à lui dire : il répond qu'il a des ordres à prendre du général pour une fourniture considérable de vins de Champagne qu'il lui a fait demander; il est introduit.

PICHEGRU.

Vous cherchez à me parler?

FAUCHE.

Oui, général.

PICHEGRU.

Votre nom?

FAUCHE.

Fauche Borel.

PICHEGRU.

Votre pays?

FAUCHE.

Neuchâtel en Suisse.

PICHEGRU.

Votre état?

FAUCHE.

Imprimeur.

PICHEGRU.

Que me voulez-vous ?

FAUCHE.

Vous demander une grâce.

PICHEGRU.

Quelle est-elle ?

FAUCHE.

M. *Du érou* m'a fait présent de manuscrits encore inédits de *J.-J. Rousseau*. Je voudrais qu'en les offrant au public, ils parussent sous vos auspices. En voici la dédicace que j'ai l'honneur de vous présenter.

PICHEGRU.

Je suis du nombre des admirateurs de *Rousseau*, sans doute ; mais je ne vous dissimulerai pas que je n'approuve point tout ce qui est sorti de sa plume, et je n'ai nulle envie que mon nom soit placé en tête d'un ouvrage dont les principes ne seraient pas les miens.

Où sont ces manuscrits ?

FAUCHE.

Chez moi, àNeuchâtel.

PICHEGRU.

Pourriez-vous m'en procurer la lecture ?

FAUCHE.

Rien de si aisé ; je vais les faire venir, et j'aurai l' honneur de vous les remettre.

PICHEGRU.

Voilà qui est bien. Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire ?

FAUCHE.

Général, j'aurais encore à vous parler.

PICHEGRU.

Allons donc (*et voyant que* Fauche *promenait partout ses regards*), soyez sans inquiétude, nous sommes seuls.

FAUCHE.

C'est le prince de *Condé* qui m'envoie vers vous.

PICHEGRU.

Que veut le prince ?

FAUCHE.

Il croit connaître vos principes ; il croit qu'un homme tel que vous est trop clairvoyant pour n'être pas convaincu que la France touche à sa ruine totale ; qu'il n'est de salut pour elle que dans le retour de son roi. Le prince croit ce retour facile ; il croit qu'avec la disposition des esprits dans l'intérieur, qu'avec l'ascendant que vous avez sur le soldat, et en joignant votre armée à la sienne, vous pouvez l'un et l'autre marcher à l'instant sur Paris, et sous peu de jours le conquérir au roi.

PICHEGRU.

Rien que ça? (*Prenant un ton sévère.*) Depuis quand avez-vous quitté le prince?

FAUCHE.

Je l'ai quitté le 28 juillet.

PICHEGRU.

Où l'avez-vous laissé?

FAUCHE.

A *Mulheim*.

PICHEGRU.

Qu'êtes-vous devenu depuis ce temps?

FAUCHE.

Je n'ai pas quitté Strasbourg ni ses environs, où je cherchais l'occasion de vous parler.

PICHEGRU.

Il est vrai, je vous y ai vu; mais comment avez-vous pu pénétrer dans Huningue?

FAUCHE.

Par ruse, et comme attaché à votre suite.

PICHEGRU.

Avez-vous un passe-port pour aller d'une rive du Rhin à l'autre?

FAUCHE.

Oui, général.

PICHEGRU.

Voyons-le.

FAUCHE.

Le voilà.

PICHEGRU, *le lui rendant.*

Il est en règle et peut encore vous servir. N'avez-vous aucun billet à me remettre de la part du prince ?

FAUCHE.

Il eût craint de vous compromettre et moi aussi.

PICHEGRU.

Il faut pourtant bien savoir à qui l'on parle. Je connais son écriture, quoique je n'en aie jamais reçu. Retournez vers le prince, et rapportez-moi un mot de sa part. Dites-lui dès à présent que s'il m'a cru bon Français il ne s'est pas trompé. Allez, et soyez ici après-demain, à cinq heures du matin ; vous avez tout le temps pour cela.

Il n'y avait en effet que le Rhin à traverser. *Fauche* le passe, arrive dans la nuit chez le prince *de Condé* qui venait de se mettre au lit ; est introduit par le chevalier *de Conti*, rend compte de sa mission, reçoit un billet pour *Pichegru*, et se remet en route pour venir le retrouver.

A l'heure dite, à cinq heures du matin, *Fauche* était dans l'avenue du château de madame *Salomon*. Mais déjà *Pichegru* montait à cheval, entouré de son état major, et quittait Altkirch pour se rendre à Ilkirch, son quartier-général. *Fau-*

che, étonné et croyant avoir mal compris l'ordre qu'il en avait reçu, prend le parti de le suivre. Arrivés à Ilkirck un quart d'heure après lui, *Fauche* parvient encore à se faire annoncer. La foule écoulée, resté seul, le général le fait entrer. Le billet du prince était décacheté, sans suscription, et ne contenait qu'une simple invitation d'avoir toute confiance au porteur. Le général l'ayant lu, dit à *Fauche* : Voilà qui est suffisant, nous pouvons à l'avenir nous voir et nous entendre; puis lui rendant le billet, il ajouta :

» Reportez au prince que le descendant de » *Henri IV* peut compter sur mon dévouement. » Le comité de salut public me force à passer le » Rhin; quatre représentans du peuple sont ici » pour presser cette opération; mais que le prince » me fasse connaître l'endroit où il désire que j'ef- » fectue ce passage, c'est sur ce point que je diri- » gerai mon mouvement à la tête de quinze mille » hommes d'élite. Pour signal, je fais jeter à l'eau » mes représentans; je mêle mes soldats avec les » siens; et, bras dessus, bras dessous, en qua- » torze marches nous sommes à Paris. Mais, sur » toutes choses, qu'il se concerte avec les Autri- » chiens; car si j'ai des braves dans mon armée, » j'ai aussi des fanatiques, et, pour réussir, il » nous faut assurer nos derrières. »

Les négociations continuèrent, *Pichegru* et

Condé étaient d'accord, mais Vienne ne semblait pas vouloir les seconder, et bientôt *Fauche* vint annoncer au général, de la part du prince, que décidément les Autrichiens refusaient d'agir dans ce sens, et qu'ils contrarieraient plutôt leur projet que de le mettre à exécution. Voilà qui n'est pas beau, dit *Pichegru*; mais laissez-moi faire, je vais les étriller; et, peu de jours après, il les étrilla à *Manheim*.

CHAPITRE VII.

Désintéressement de Pichegru. — Sévérité. — Mission.

Les lenteurs de *Pichegru* à exécuter les ordres des comités de gouvernement et ceux du Directoire qui succéda à ces comités; le peu de considération qu'il témoignait à certains militaires qui ne partageaient pas ses sentimens; ces négociations, ces pourparlers clandestins qui finissent toujours par transpirer, quelque précaution qu'on prenne pour les tenir secrets, alarmèrent enfin les directeurs, qui lui ôtèrent le commandement en chef de l'armée du Rhin.

Pichegru en témoigna du mécontentement au Directoire, refusa l'ambassade de Suède qui lui fut offerte, et se retira à *Arbois*, lieu de sa naissance, où il savait qu'il serait nommé député lors des élections qui devaient avoir lieu incessamment pour la formation du corps législatif.

Je tiens du gouvernement batave que, pendant que *Pichegru* était à Arbois, ce gouvernement, ne

le croyant pas dans l'aisance, lui envoya cent mille écus qu'il refusa obstinément.

Pichegru, quand j'arrivai en Hollande, y était encore adoré; à la vérité, les anti-stathoudériens lui avaient tendu les bras et facilité son entrée dans le pays; mais sa modération dans la conquête, et la discipline sévère qu'il avait su maintenir dans une armée dénuée de tout, lui avaient concilié l'amour et l'estime de chacun.

Dans le fort d'un hiver rigoureux, après avoir passé le *Mordeck* sur la glace, ses soldats, l'habit en lambeaux, le pantalon usé, sans souliers, les jambes et les pieds entortillés de foin, n'ayant dans la poche que du papier dont ils ne pouvaient faire usage chez l'étranger, et pressés par mille besoins, ne se permirent pas la plus légère entreprise sur la propriété d'autrui. Un seul vol fut commis. En traversant une *karmesse*, un grenadier qui avait perdu son bonnet, voulant se garantir d'un froid cuisant, prend un mouchoir étalé sur le devant d'une boutique, s'en enveloppe la tête et passe son chemin sans le payer; il est aperçu, un conseil de guerre convoqué, et le coupable est condamné à passer par les armes. Les autorités accourent vers le général en chef et lui demandent grâce. Volontiers, leur dit *Pichegru;* mais si ce soir la ville est au pillage, rappelez-vous, messieurs, que c'est vous qui l'aurez voulu. Le soldat subit son jugement.

Autre trait de *Pichegru* en Hollande. Il entre dans *Mastricht* et loge ses troupes comme il peut. Un négociant, très-riche, très-patriote, mais très-peu charitable de toute manière, vient le trouver et lui donne une liste d'*orangistes* chez lesquels on avait logé des soldats, mais pas en assez grande quantité au gré de notre démagogue qui aurait voulu que, chez ces aristocrates, on les empilât de la cave au grenier. Je suis charmé de ces renseignemens, lui dit *Pichegru;* et vous, citoyen, vous a-t-on envoyé des soldats? — Oui, général. — Combien? — Quatre. — Cela suffit. Le dénonciateur est à peine de retour, qu'il voit arriver chez lui quarante autres soldats qui viennent s'y installer. Il vérifie l'ordre, ne peut en croire ses yeux et court de nouveau chez le général français pour lui observer qu'on s'est mépris. Non pas, lui dit *Pichegru*, j'ai fait retirer mes soldats de chez ces maudits orangistes où ils auraient été fort mal, pour les placer chez un patriote comme vous qui ne peut que les bien accueillir. Voyez, citoyen, si vous ne pourriez pas m'en loger le double, cela m'obligerait beaucoup.

Revenons aux négociations entamées par le prince *de Condé* et suivies par le roi. Lorsque *Pichegru* quitta l'armée du Rhin et se rendit à Arbois, le roi était dans une position critique. Les Autrichiens avaient été battus en Italie, et l'empereur d'Allemagne demandait une trève aux Français.

çais. Pour l'obtenir plus facilement, il pressait *Louis XVIII* de quitter l'armée de *Condé*, et trois fois cette sommation lui avait été faite sans qu'il eût pu se résoudre à y obtempérer. Ne pouvant toutefois résister plus long-temps à des instances si pressantes et si réitérées, il crut, avant de partir, devoir essayer une dernière tentative sur *le prince Charles* auquel il fit répéter, ainsi qu'au maréchal *Wurmser*, par l'entremise du sieur *Fauche* à qui il les adressa, *que, malgré qu'il fût sur le point de s'éloigner, il croyait sa présence utile à l'armée.* L'archiduc répond à *Fauche: Les intérêts du roi, mon cousin, sont les nôtres; mais, tant que je n'aurai pas carte blanche, il n'y a rien à espérer du conseil aulique.* C'était une quatrième fois dire au roi de s'en aller.

Cependant, près de quitter l'armée de *Condé*, le roi voulut savoir si *Pichegru* approuvait cette démarche et, en tout cas, prendre ses conseils. Il lui adressa donc directement à Arbois le sieur *Fauche* qui lui demanda un mot pour le général. Ce mot fut écrit de la main du roi sur un petit morceau de gaze; cette gaze cousue dans la doublure de la manche du négociateur, il se mit en route pour la France et atteignit Arbois, non sans avoir couru vingt fois les risques d'être découvert. La gaze portait ces lignes écrites de la main du roi.

« *Les circonstances qui ont dérangé le grand plan*

que Baptiste (Pichegru) *avait formé, loin de diminuer ma juste confiance en lui, n'ont fait que l'augmenter, s'il est possible. Je désire savoir quelles sont actuellement ses idées sur l'objet qui, j'en suis bien sûr, n'est pas moins celui de ses vœux que des miens. Je le prie donc de s'en expliquer avec M.* Louis (Fauche), *que je charge aussi de l'entretenir d'une idée que les derniers événemens m'ont fait naître, et sur laquelle je crois que* Baptiste *peut m'aider puissamment. Le sentiment qu'il doit avoir lui-même de ce qu'il vaut lui est un sûr garant de mon estime pour lui.*

8 juin 1796. *Signé* L.

Muni de ce billet, *Fauche* fut d'abord trouver en Suisse le ministre anglais *Wickham*, l'un des principaux agens de tout ce qui se tramait contre la France; et, au bas de l'écriture du roi, M. *Wickham* ajouta ce qui suit.

Si Baptiste, après avoir mûrement réfléchi à la possibilité de l'exécution du plan dont il est question dans le billet ci-dessus, se prête à remplir les vues de S. M., je promets de le soutenir de tous mes moyens.

13 juin 1796.

En voyant l'écriture du roi, *Pichegru* fut attendri et dit à *Fauche* : « Puisque ces b..... d'Autri-
» chiens ne veulent pas souffrir le roi à l'armée de
» *Condé*, que le roi se rende à l'endroit qui lui est

» assigné (1), les vrais Français sauront bien l'y
» trouver. Qu'il ne craigne point d'adhérer à tou-
» tes les conditions qu'on voudrait lui imposer; une
» fois qu'il aura mis la botte sur le territoire fran-
» çais, il sera plus puissant que jamais. »

Comme il s'en était flatté, *Pichegru* fut élu député, vint à Paris où il continua de donner suite à ses projets, jusqu'à la journée de thermidor qui tourna contre lui.

---

(1) Ce lieu était Blankenbourg. C'est en s'y rendant, qu'au sortir de Rigel il fut assassiné à Dillingen, où il s'était arrêté pour se reposer.

CHAPITRE VIII.

Kosciusko.

C'est chez l'ex-directeur *Treilhard* d'abord, et ensuite chez un ami commun, M. *Guérin*, où *Kosciusko* était logé, que j'ai fait connaissance avec cet homme célèbre.

Qui ne connaît les dernières convulsions de la Pologne expirante ? sa dernière insurrection contre ses oppresseurs (1794)? la victoire de *Kosciusko* à Raslavice, Cracovie emportée par lui, son courage intrépide, sa défaite par *Suwarow*, qui le fait prisonnier et l'envoie en Russie? Mais ce qu'on ne sait pas, peut-être, c'est que *Catherine*, qui le tint étroitement renfermé, lui offrit la liberté et des richesses, s'il voulait lui indiquer les Polonais dont elle avait le plus à redouter le patriotisme et l'énergie; et que chaque fois que les émissaires de l'impératrice se présentaient au général pour lui renouveler les offres de leur souveraine, il restait absolument muet; que le calme de sa figure était tel, qu'on ne pouvait y lire aucun signe de satis-

faction ni de mécontentement; et que, fatiguée de cette impassibilité, *Catherine* renonça à le tourmenter et le tint dans les fers jusques au moment où elle mourut.

A son avénement au trône, *Paul I*er. changea de système. Il fit sortir *Kosciusko* de prison, le combla d'amitié, lui offrit un grade supérieur dans son armée et un traitement considérable. *Kosciusko* ne voulut rien accepter de l'ennemi de son pays. *Paul I*er. lui ayant demandé de ne point porter les armes contre lui, *Kosciusko*, en échange de la liberté qu'il recevait de ce prince, lui promit qu'il ne servirait pas contre la Russie.

Comme il avait fait ses premières armes en Amérique lors de la guerre de l'indépendance, et qu'il était un des amis de *Washington*, son premier dessein, en quittant Pétersbourg, avait été de gagner les États-Unis. Mais attiré par le spectacle d'une grande nation qui, si elle parvenait à étouffer le monstre de l'anarchie, pouvait donner au monde l'exemple d'un peuple recouvrant ses droits, *Kosciusko* se fixa en France, espérant qu'il pourrait y être utile à sa patrie. En promettant à *Paul I*er. de ne point servir personnellement contre la Russie, il n'avait point promis de ne pas travailler au rétablissement de la Pologne, dont le dépècement, par trois puissances coalisées, était la honte des autres souverains de l'Europe (*).

En homme qui savait préparer les événemens,

Kosciusko pressentit de quelle importance serait un jour pour son pays une armée toute composée de Polonais, dont la levée ne lui coûterait rien, et qui, après avoir fait la guerre sous les drapeaux d'une nation belliqueuse, agirait ensuite pour elle-même et irait reconquérir la liberté de ses foyers. De là la conception d'introduire dans les rangs de l'armée française ces *légions polonaises* dont la création est due à *Kosciusko*, et qui, jusqu'à l'anéantissement de *Bonaparte*, rivalisèrent de gloire avec la grande nation.

Ayant donc médité son projet, il s'aboucha avec le Directoire pour le lui communiquer. La formation de ces légions devait avoir lieu de la manière suivante. Il ferait venir directement de Pologne les principaux officiers qui avaient servi sous lui, dont le dévouement lui était connu et entre lesquels les divers grades seraient répartis. On tirerait aussi de Pologne des anciens soldats de bonne volonté dont on composerait le noyau de la petite armée : mais cette petite armée serait grossie à l'instant de tous les Polonais faits prisonniers par les Français, dans les rangs des trois puissances qui s'étaient partagé la Pologne ; savoir : la Russie, l'Autriche et la Prusse. Nul doute encore que quand ces légions, à peine formées, apparaîtraient sous les drapeaux français, les Polonais, qui se battaient à regret pour leurs oppresseurs, ne quit-

tassent en grand nombre les rangs ennemis pour se réunir à leurs compatriotes.

Ce plan fut accueilli et exécuté avec empressement par le Directoire qui promit à *Kosciusko* que laFrance ne serait pas plus tôt débarrassée des guerres qu'elle avait à soutenir, que les légions polonaises seraient libres, et appuyées de soldats Français qui les aideraient à faire renaître la Pologne de sa cendre.

Les légions polonaises furent donc créées, mais le Directoire n'eut pas à tenir sa promesse, car peu de temps après arriva la journée de brumaire (9 novembre 1799), qui le renversa. *Bonaparte*, qui succédait à cette autorité éphémère, était encore logé au Luxembourg, lorsque *Kosciusko*, qui n'abandonnait pas son projet, fut lui faire visite, accompagné de ses deux aides de camps *Kinadvitz* et *Dombrouski*. Jaloux de tout ce qui était grand, le premier consul affecta de parler aux deux aides de camp, et tourna le dos à *Kosciusko*.

CHAPITRE IX.

Mon père.

Les élections royalistes de la Haute-Marne qui avaient été portées, comme celles de beaucoup de départemens, sur la liste de proscription de fructidor, en furent rayées par les soins d'un général mon compatriote, qui avait, en sa qualité de militaire, pris part à cette révolution, et qui demanda, pour prix de ses services, que les élections de son département ne fussent pas cassées.

Tranquille sous ce rapport, je ne le fus pas sous un autre. Il transpira que mon père était sur la liste des émigrés, et qu'aux termes de la loi, je ne pouvais siéger au tribunal de cassation. Le Directoire me fit intimer l'ordre d'en sortir. Je me rendis à sa première audience; *Rewbell* la tenait: Citoyen, lui dis-je, en présence d'un public nombreux, je me nomme un tel. Par le choix des électeurs de la Haute-Marne, j'ai été nommé cette année au tribunal de cassation; vous venez de m'enjoindre de le quitter, parce que mon père est porté

sur la liste des émigrés; je vous déclare que c'est à tort qu'il est porté sur cette liste; qu'il est infirme; qu'il a été mis en arrestation chez lui et n'en est pas sorti. Je vous déclare aussi, par suite de cette vérité, que je n'abandonnerai point mon siége que vous ne m'en arrachiez de force ou que vous n'ordonniez mon procès. — Affirmez-vous que votre père n'a pas émigré? — Je le jure! *Rewbell*, se tournant vers le secrétaire général *Lagarde*, lui dit : Faites expédier sur-le-champ au citoyen la radiation de son père; et vous, en m'adressant la parole, retournez à votre tribunal.

Je crois bien que si mon père eût eu un nom ou des parchemins à sauver, il aurait suivi les princes. Quoique réservé dans ses discours et sobre de paroles, il ne laissait pas que de témoigner une antipathie très-prononcée contre toute espèce d'idée libérale et tout ce qui pouvait émaner de la révolution, même en bien. Sans parler de sa réclusion et de la perte de sa place, il immola à son opinion ses intérêts et ceux de ses enfans. Tandis que j'étais membre du département, il reçut en assignats dépréciés le prix d'un domaine très-considérable qu'il avait possédé en Bourgogne. Il était aisé d'atténuer cette perte en soumissionnant un bien national; jamais il ne voulut y consentir. Ce fut à mon grand regret, je le dis, car je n'entends point me donner pour ce que je ne suis pas.

Mon tribunal ayant été mutilé par les proscrip-

tions de fructidor, le Directoire, de son autorité privée, nous y fit tomber une vingtaine de figures nouvelles. Si ces intrus étaient sans droits, plusieurs n'étaient pas sans talens. C'étaient *Target*, *Berlier*, *Andrieux*, *Genissieux*, *Gauthier-Biozat*, *Gohier* et *Treilhard*, qui me prit en amitié, et à qui je dus l'ambassade de La Haye.

CHAPITRE X.

Sic vos non vobis.

Dépouiller un officier français d'un laurier dont il est en possession depuis un demi-siècle, pour le transporter sur le front d'un autre militaire, n'est pas une entreprise facile, ni qui semble très-méritoire au premier abord. Cependant je dirai ce que je sais, et je le dirai parce que je le crois.

L'action *attribuée* au chevalier *d'Assas*, capitaine au régiment d'Auvergne, eut lieu en 1760 pendant les guerres de Hanovre. Son corps en écrivit sur-le-champ à la cour : c'était le temps des Saturnales, elle ne tint compte de ce fait héroïque qui restait enseveli dans les cartons de la guerre lorsqu'il en fut exhumé quinze ou seize ans après, au commencement du règne de *Louis XVI* dont on voulait signaler l'avénement au trône par des actes multipliés de bienfaisance.

Voici ce que porte à ce sujet le Dictionnaire historique (Caen 1786) : *Le chevalier* d'Assas, *capitaine au régiment d'Auvergne*, se dévoua, *l'an* 1760,

d'une manière bien héroïque, à l'affaire de Closter-camp, en Allemagne. Son régiment était près d'un bois; PENDANT LA NUIT, *il y entre* SEUL *pour le* FOUILLER *de peur de surprise. A peine eut-il avancé quelques pas, qu'il se sentit environné d'une troupe d'ennemis qui lui mirent la baïonnette sur la poitrine, en le menaçant de le tuer sur la place s'il disait un mot; mais ce nouveau* Curtius, *n'écoutant que sa bravoure,* S'ÉCRIE *avec intrépidité:* AUVERGNE, FAITES FEU, CE SONT LES ENNEMIS. *Il tombe* MORT *sur-le-champ, percé de coups.*

A présent, d'après ma conviction, je dis : Le chevalier *d'Assas* n'entra pas *seul* dans le bois, mais il y entra avec un nommé *Dubois*, sergent de sa compagnie. Il n'y entra pas *pour le fouiller de peur de surprise;* il y fut conduit pour autre chose. Il ne cria pas : *Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis!* ce fut *Dubois* qui cria : A NOUS, AUVERGNE, C'EST L'ENNEMI ! d'Assas *ne tomba pas mort sur-le-champ*, ce fut *Dubois* qui tomba mort; car le chevalier *d'Assas*, comme on le transportait au camp, eut encore le temps de faire cet aveu sublime : *Enfans, ce n'est pas moi, c'est* Dubois *qui a crié.*

Je le répète, ce que j'avance est bien téméraire. Voici maintenant sur quoi repose ma témérité.

Mon père, avant que d'être majeur, occupait à Dijon une place dans la robe. Il lui avait fallu des

dispenses d'âge pour remplir cet office depuis longtemps dans la famille ; c'était celui de greffier en chef à la table de marbre du parlement de Bourgogne, office qui, par parenthèse, donnait la noblesse. Excusez cette parenthèse, s'il vous plaît; il est besoin qu'elle soit là, et je pense que, d'après la franchise que j'ai mise et que je mettrai dans cet écrit, on ne me taxera pas de vanité, si toutefois il y a vanité à révéler que mon bisaïeul avait jugé convenable de se procurer pour lui et les siens ce qu'on appelait alors une *savonnette à vilain*.

Mon père fit un voyage à Paris, où, par suite d'une rencontre malheureuse, il fut obligé de se tenir caché. Préférant un engagement à cette retraite forcée, il s'éloigna de Paris, gagna l'armée, et se fit soldat dans Auvergne. Il s'ouvrit à M. *de Rochambault* qui en était le colonel, et qui, sur-le-champ, le fit sergent-major. La campagne finie, mon père, au lieu de retourner à Dijon, vint se fixer à Langres, où bientôt il occupa la place de directeur de la poste aux lettres.

Quand donc l'action qui s'était passée à Clostercamp vint à recevoir de la publicité; que les journaux, les gravures, les théâtres recommandaient partout à l'admiration publique le nom du chevalier *d'Assas,* mon père, surpris, répétait sans cesse, et à ceux qui lui en parlaient, et à ceux qui ne lui en parlaient pas : Mais j'étais soldat dans

Auvergne, j'étais à Clostercamp, j'étais près de *Dubois*, j'ai entendu le cri, j'ai couru comme mes camarades, et j'ai ouï le chevalier *d'Assas* nous dire : *Enfans ! ce n'est pas moi, c'est* Dubois *qui a crié*.

Ce que mon père répétait si souvent, je l'entendais tous les jours. Pourquoi eût-il dit un mensonge ? il ne mentait pas. A quelle fin cette imposture dans sa bouche ? Il était soldat, dira-t-on, et peut-être a-t-il voulu attribuer à un soldat ce qui appartenait à un officier. Cela n'est pas présumable, parce que, s'il n'était pas né dans un rang assez élevé pour devenir officier supérieur, du moins, comme je viens de le donner à entendre, était-il d'une classe d'où l'on tirait parfois des capitaines, et le chevalier *d'Assas* n'était que capitaine. Ne pourrait-on pas dire plus justement que le pauvre *Dubois*, homme obscur, ignoré, sans famille peut-être, fut déshérité de sa gloire par un état-major qui semblait en recueillir sa part en la transportant sur un des siens ?

Non, je ne connais point la famille *d'Assas*; nul intérêt, si elle existe encore, ne me porte à lui faire un larcin. Ce qui est une certitude pour moi, et qui en serait une pour tout autre à ma place, je le donne au public comme un doute. J'ai hésité de rendre ce fait public. J'ai prié un ami, M. *Crétu*, employé au ministère de la guerre, de faire toutes les recherches possibles pour savoir s'il ne

découvrirait point sur les registres du temps quelque indice qui pût jeter du jour sur un fait si remarquable : ses soins ont été infructueux, ces registres sont muets. Enfin j'ai cru devoir parler, bien convaincu cependant que mon observation passerait, et que la gloire de *d'Assas* serait immortelle.

Sic vos non vobis.

CHAPITRE XI.

Oh! qu'il est drôle!

Tous les couvens ayant été déclarés *proprieté nationale*, les cénobites des deux sexes qui, ne sachant où aller, désiraient finir leurs jours dans un coin du monastère, en avaient été expulsés. De pauvres religieuses, qui ne se croyaient pas dégagées des sermens qu'elles avaient faits à Dieu, parce qu'il plaisait aux hommes de les abolir, s'étaient retirées au fond d'une province où elles vivaient dans l'observance de leurs vœux, gagnant du pain par un travail prolongé dans la nuit. Ayant refusé de se mêler aux processions qu'on faisait en l'honneur de *Marat* et de la déesse de la Raison, elles furent dénoncées comme aristocrates par le club de la ville qu'elles habitaient, et, bientôt après, transférées à Paris, où le tribunal révolutionnaire les envoya *en masse* à l'échafaud, comme il avait fait des *vierges de Verdun*.

Il y avait loin de la Conciergerie au faubourg

Saint-Antoine, choisi en dernier lieu pour être le théâtre des exécutions. Un des aides du bourreau, que le peuple appelait *Jacot*, faisait, en avant des charettes chargées de victimes, des singeries, des gambades et des culbutes, afin d'égayer le trajet et de divertir la populace.

Apparemment que *Jacot* était bien plaisant au moment où il conduisait les religieuses à la guillotine, car la plus jeune, belle, dit-on, de la beauté des anges, et sans doute depuis long-temps résignée à son sort, disait sur la charrette, en coudoyant sa voisine pour qu'elle fît attention à *Jacot* : *Oh! qu'il est drôle! mais, ma mère, voyez donc, qu'il est drôle!*

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

L'AMBASSADE.

CHAPITRE I.

Instructions secrètes.

1798, 1799.

Depuis la conquête de la Hollande par Pichegru, ses institutions politiques et la forme de son gouvernement avaient été, en quelque sorte, calquées sur celles de la France. Elle avait un Directoire et deux Chambres de représentans; et, depuis la création de ce Directoire et de ces deux Chambres, des coups d'état avaient déjà eu lieu. Il y avait là des orangistes, des républicains, des anarchistes, des gens désireux de pouvoir, amateurs de nouveautés, enfin des factions de toutes couleurs. Ces gens, ces factions, la Hollande, je n'en avais pas la première idée quand je fus choisi pour leur imposer un frein.

J'étais sur mon siége au tribunal de cassation, lorsque je reçus l'invitation de me rendre sur-le-champ au Directoire assemblé. L'huissier ayant annoncé que j'étais arrivé, le président vint à ma rencontre pour m'introduire dans la salle des délibérations. Il n'y avait que les cinq directeurs,

le secrétaire général *Lagarde* et M. *de Talleyrand*, ministre des relations, qui se tenait debout derrière le siége où l'on m'avait dit de m'asseoir. La séance ne fut pas longue. « Le Directoire, me dit-» on, vous a nommé ministre de France à La » Haye. Le temps presse, il vous est ordonné de » partir cette nuit même. Le ministre des rela-» tions vous donnera des instructions par écrit ; » voici celles que le Directoire a jugé convenable » de vous transmettre verbalement. Des troubles » ont eu lieu en Hollande ; par suite de ces agita-» tions, les membres qui composaient le Directoire » batave ont été changés, plusieurs sont en juge-» ment, et nous sommes informés que la tête de » l'un d'eux, *Van Langen*, va tomber. Quand » cette nouvelle forme de gouvernement est à peine » introduite en Europe, quand elle fait le déses-» poir et la crainte des puissances continentales, il » serait trop satisfaisant pour elles, trop impoliti-» que, d'aller donner le spectacle d'un directeur » montant à l'échafaud ; il faut l'en arracher. On » laisse à votre discrétion les moyens d'y parvenir. » Mais songez-bien que *Van Langen* ne doit pas » mourir. Nous avons en Hollande une armée suf-» fisante pour appuyer vos opérations. Le général » en chef et les autres généraux ont déjà reçu l'ordre » de vous obéir en tout et pour tout : disposez de » la force armée ; agissez, le gouvernement vous » soutiendra. »

Je promis au Directoire que je remplirais la mission dont il voulait bien m'honorer, ou que je périrais à la chose. Je m'éloignais; M. *de Talleyrand* me dit de l'attendre dans la pièce voisine; il vint m'y prendre, m'emmena au ministère, dans sa voiture, m'enferma dans un petit cabinet où je trouvai des instructions écrites et mes *lettres de créance*. Au bout d'une demi-heure, il vint me mettre en liberté, me dit d'aller chez moi faire mes dispositions, afin de partir la nuit et de revenir dîner chez lui; qu'il avait avant, que je montasse en voiture, deux mots à me dire. Je revins; ces deux mots furent : « Des mesures de rigueur vous sont » prescrites contre les émigrés, usez de ménage- » mens envers ceux qui furent de l'Assemblée con- » stituante. » Je trouvai ces deux mots bien laconiques, et le temps que j'avais devant moi bien court. Heureusement qu'à table, au milieu de nombreux convives, je me trouvai à côté de M. *Durand*, alors chef de la division du Nord, qui, pendant tout le dîner, eut l'extrême obligeance de répondre à mes nombreuses questions sur la Hollande, et me donna, sur la situation politique de ce pays, des renseignemens précieux que je n'avais pas trouvés dans mes instructions. Me voilà parti.

CHAPITRE II.

L'escorte.

Bon Dieu ! qu'à cette époque les chemins, rompus par l'artillerie, étaient effroyables ! je cassai cinq voitures de Paris à Bruxelles. Je crus que les onze mille francs que M. *Laforet*, chef de la division des fonds au ministère des relations, m'avait comptés pour mes frais d'équipement, resteraient sur la route, et peu s'en fallut. Si de Bruxelles au Mordeck j'en eusse encore cassé deux, l'ambassadeur arrivait à La Haye sans un sou dans sa poche. Bien fut avisé M. *Simon*, carrossier à Bruxelles, quand il eut la bonté de me céder sa propre voiture : Je vous réponds de celle-là, me dit-il, elle ne cassera pas. La berline était fort bien, mais il avait chez lui quelque chose de mieux ; c'était mademoiselle *Candeille*, qu'il venait de prendre pour femme. Il n'y avait pas très-longtemps que, sur les planches, il s'était engagé un combat de politesse entre mademoiselle *Candeille* et moi. Elle était actrice, elle était auteur ; nous

nous trouvions en concurrence pour être joués.

— Mademoiselle, votre pièce passera la première. — Non, Monsieur, ce sera la vôtre. — Mademoiselle, je vous en prie. — Monsieur, je n'en ferai rien. Mieux eût valu que le débat durât éternellement, car nous tombâmes l'un et l'autre. Après l'avoir saluée à Bruxelles, j'emmenai le carrosse.

Les ressorts en étaient bons, je vous jure; car à une demi-lieue de Bruxelles, une heure de nuit, ils furent mis à l'épreuve. Je fus réveillé brusquement par mon domestique, qui me dit que nous étions attaqués par des voleurs. Je mis la main sur mes pistolets et la tête à la portière. C'étaient six volontaires qui allaient à Anvers rejoindre leurs corps. Ils me ressemblaient, ils trouvaient plus commode de courir la poste que d'aller à pied. Quatre s'étaient placés derrière la voiture, les deux autres étaient grimpés et assis sur la vache. Comme on n'y voyait guère, et que je n'étais pas encore sûr du fait, je fis arrêter. L'un d'eux descendit, se fit connaître, et me dit que si je voulais leur permettre d'aller ainsi jusqu'au prochain relais, je rendrais à ses camarades et à lui un grand service : Non-seulement jusqu'au relais prochain, lui dis-je, mais jusqu'où vous voudrez. Il fut reprendre sa place. Ils avaient gardé le silence; ils entonnèrent alors des chansons si comiques, tinrent des propos si plaisans, furent si bruyans,

qu'il n'y eut plus moyen de fermer l'œil. Ce n'était pas la première fois qu'ils voyageaient de la sorte, ils connaissaient trop bien le numéro. Dès qu'on approchait du relais, ils descendaient, prenaient les devans pendant qu'on relayait ; et, quand la voiture les rattrapait, ils attrapaient la voiture.

Au jour, les visages se regardèrent, on fit connaissance. J'avais de bonne eau-de-vie, nous trinquâmes à la république. — Et à vous, mon général. — Et à moi, mes camarades ; va pour général. En effet, je ressemblais à un juge comme un juge ressemble à un *Talpache*. Un bonnet de police, une redingote bleue, un sabre à la ceinture, taille de cinq pieds six à sept pouces, trente ans, bien de figure, à ce qu'on disait, et pas de goutte pour le moment, il ne me manquait que des moustaches pour avaler *Souwarow*.

CHAPITRE III.

M. Wandergoës.

1798, 1799.

Quand j'arrivai à La Haye, M. *Wandergoës* y occupait le ministère des affaires étrangères. Il avait été, sous les états-généraux de Hollande, ambassadeur en Espagne, en Danemark, et eu des missions diplomatiques à remplir dans les principales cours de l'Europe. A l'époque dont je parle, qu'il fût *stathoudérien* ou républicain, il n'importe ; telle était son immuable probité, qu'ayant accepté un emploi dans la république, il était incapable non-seulement de la trahir, mais de ne pas la servir de tous ses moyens. Sa taille n'était pas haute, son abord était froid, sa figure pâle, sa physionomie immobile; mais cette figure s'animait, devenait gracieuse quand la conversation ou les personnes lui agréaient. Il parlait lentement, avec mesure, mais il parlait bien. Il n'avait rien de la tournure hollandaise ; il s'en était défait dans les cours étran-

gères dont il avait contracté toute l'urbanité. Son érudition et ses connaissances étaient étendues; il aimait les arts, connaissait les auteurs anciens et modernes; et, rompu dans la diplomatie, le vieux *Bernestorf*, qu'il avait pratiqué à Copenhague, lui semblait mériter des autels. Simple dans ses goûts, dans ses mœurs, M. *Wandergoës*, pour tout délassement, cultivait son jardin, ou faisait éclore des poussins à la façon de *Réaumur*.

Sa femme, la plus digne, la plus vertueuse des femmes, la mort dans le cœur, le sourire sur les lèvres, était, malgré ses souffrances, d'une résignation, d'une douceur inaltérables. Forcée, par le poste que son mari remplissait, de recevoir la cour et la ville, de recevoir tous les ministres étrangers, elle faisait les honneurs de sa maison avec une affabilité, une grâce toute particulière, et, sans affectation, répondait et parlait à chacun dans sa langue. Au milieu de ces réunions brillantes, souffrant sans gémir, elle élevait à la dérobée des yeux humides vers le ciel : on eût dit d'un ange descendu sur la terre, soupirant après sa patrie; elle y est retournée.

Dieu me pardonne! lui disais-je un jour devant M. *Wandergoës* lui-même, je crois que, s'il l'osait, votre mari soutiendrait l'Angleterre contre la France. Oh! que non! me dit-elle avec cette voix si douce, soyez tranquille. Est-ce qu'il n'a

pas été jaloux, en Espagne, d'un Anglais qui m'y faisait la cour, mais jaloux à me faire mourir? Depuis ce temps, rien n'y a fait; et les Anglais et l'Angleterre, il les a tous en horreur. Moquez-vous de lui.

Qu'on m'excuse si je m'appesantis sur M. *Wandergoës* et sur une personne qui lui fut si chère. J'ai tant d'obligation à ce ministre qui m'honora de son amitié et voulut bien protéger mon inexpérience, que je ne pourrai jamais m'acquitter envers lui.

A trente ans, on doit savoir quelque chose; mais, dans la carrière où j'entrais, on ignore plus qu'on ne sait. Quand M. *Wandergoës* eut connu ma franchise; quand il fut convaincu que je n'avais nulle envie de révolutionner son pays, comme on avait cherché à l'insinuer au gouvernement batave; quand il vit qu'au lieu de favoriser les exactions des Français, je me prononçais ouvertement contre tant d'infamies, il ne craignit pas d'accorder à un jeune homme toute sa bienveillance et toute son amitié. L'une et l'autre me furent d'un grand secours, comme on va le voir; mais cette amitié ne me fut accordée qu'après une confidence de ma part, qu'il ne croyait pas obtenir, quoiqu'il la provoquât.

Pour me faire entendre, je dois commencer par quelques explications.

Vainement les Hollandais, facilitant les succès

de *Pichegru*, avaient-ils contribué eux-mêmes à la conquête de leur pays. Vainement leur avait-on fait les plus belles promesses, s'ils n'opposaient que peu de résistance, et souffraient que leur territoire fût occupé par nos armées. A peine cette occupation eut-elle lieu, que nous traitâmes avec eux en vainqueurs, et que leur richesse présumée fut la mesure de nos prétentions. L'Angleterre les eût envahis, qu'ils auraient gagné au marché.

Après en avoir tiré beaucoup d'argent de prime abord; après leur avoir imposé des contributions annuelles, ainsi que le Turc dans son *pachalick*, on exigeait d'eux des *avanies* sous mille prétextes différens. Un article du traité disait-il que leur ville maritime la plus importante serait gardée conjointement et jusqu'à la paix continentale, par un nombre égal de soldats français et de soldats hollandais, on en induisait que la moitié de cette ville appartenait en toute propriété à la France; et, chaque fois que l'on voulait extorquer de nouvelles sommes, on faisait valoir cette prétention avec autant d'impudeur, que ces pauvres Hollandais, désireux de conserver leur port, apportaient de soumission à payer.

Avions-nous dans nos armées quelques bataillons bien déguenillés, bien exténués, c'étaient ceux-là qu'on faisait filer sur la Hollande; et, quand ils étaient beaux et bien luisans, on avait soin de les en retirer pour faire place à d'autres

en aussi piteux état, et que nos bons amis remplumaient comme leurs devanciers. Passe encore si le gouvernement batave avait été maître d'habiller lui-même nos Césars; il l'eût fait avec économie, et l'eût bien fait; mais non, nous avions là une nuée d'ouvriers, porteurs de grands ciseaux, qui, se sentant bien épaulés, voulaient tailler eux-mêmes en plein drap; de façon que le soldat était moins bien vêtu, et qu'il en coûtait le double à la Hollande.

Sous prétexte d'empêcher le commerce avec l'Angleterre, une bande de pirates, se disant corsaires, investissait tous les ports; et, quand, après avoir échappé sur les mers à mille dangers, le vaisseau national, chargé du produit de ses colonies, se réjouissait d'entrer au port, les forbans s'en emparaient; et, malgré les droits du propriétaire, le deuil d'Amsterdam et les justes réclamations de l'autorité, la cargaison devenait la proie de ces vampires.

Outre un traitement considérable, c'était tant pour la table du général en chef, tant pour sa police particulière, tant pour son logement; c'était tant pour l'inspecteur en chef, tant pour les inspecteurs en sous-ordre et des commissaires de toute couleur : dogues, mâtins, lévriers, barbets, c'était à qui ferait franche lippée; et, jusqu'au moindre roquet, tous mordaient au gâteau.

On eût dit qu'en Hollande il pleuvait des ducats.

Rebuté, confus de ce qu'on ne se lassait point de lui faire avaler des couleuvres, le Directoire batave chargea M. *Wandergoës* de me porter ses plaintes, et de me faire connaître l'intention qu'avaient les directeurs de quitter le timon des affaires, si le gouvernement français ne faisait cesser un état de choses si déplorable.

C'est inutilement, me dit M. *Wandergoës*, que *Schemmelpenningue* (l'ambassadeur de Hollande à Paris) fait de continuelles représentations; on n'en tient compte. Si ces représentations étaient appuyées par votre correspondance ; si vous y exposiez tout ce que vous voyez vous-même, tout ce qu'on nous fait souffrir injustement, il est présumable qu'on aurait plus d'égard à notre situation. A la vérité, nous avons à nous louer de vous, parce que vos notes au Directoire batave, au lieu d'être impérieuses, sont mesurées, et que, loin de l'avilir, on voit que vous cherchez à lui donner de la considération : nous vous en savons tout le gré imaginable; mais, permettez-moi de vous le dire, nous pensons que ce que vous faites d'une main, vous le détruisez de l'autre, et que vos lettres pour la France sont l'opposé de vos discours à La Haye. Si, en soutenant les intérêts de votre pays, vous souteniez aussi les nôtres, comme la justice vous en fait un devoir, nous serions moins malheureux.

Nous étions dans mon cabinet de travail, j'ou-

vre un carton, j'en tire la minute d'une lettre que j'avais adressée à M. *de Talleyrand*, il n'y avait pas plus de dix jours; et, la présentant à M. *Wandergoës :* Je ne vous attendais pas, lui dis-je; lisez cela. Dans cette lettre, je m'élevais avec force contre les abus qui se commettaient en Hollande ; je représentais avec respect, mais avec énergie, à M. *de Talleyrand*, que ce pays, qu'on voulait arracher à l'influence de l'Angleterre, était précipité vers sa domination par les vexations continuelles qu'on lui faisit subir. Après avoir exposé au ministre que trois de mes lettres sur le même sujet étaient restées sans réponse, je finissais par lui dire que si le Directoire de France croyait ne devoir apporter aucune attention à mes nombreuses représentations, je le priais de vouloir bien me rappeler et me permettre d'aller reprendre ma place au tribunal de cassation.

M. *Wandergoës*, en me remettant cette lettre, m'embrassa, me pressa les mains, et, attendri, retourna vers les directeurs bataves leur dire que, dans l'envoyé français, les Hollandais avaient un ami.

A partir de ce moment, la plus douce intimité, la plus grande confiance, régnèrent entre M. *Wandergoës* et moi. Il n'est sorte de bons procédés, de prévenances que je n'en aie reçus; et, de concert, nous travaillions à faire le bien de la Hollande, à servir les intérêts de la France. Dans ses momens

de loisir, il me parlait des cours étrangères, m'en faisait connaître les personnages, m'initiait dans leurs intrigues, me montrait leur crédit, leur nullité, et, m'introduisant dans le cabinet de plusieurs souverains, me dévoilait ou leurs moyens ou leur misère. Petite science, petite politique, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité. En voici la preuve :

Quelques succès, dont je parlerai plus tard, m'avaient attiré, de la part de M. *de Talleyrand*, des éloges qui, sans doute, n'étaient qu'un encouragement pour en mériter d'autres. Un soir que je me promenais avec M. *Wandergoës* dans son jardin, on m'apporta les dépêches. Il y en avait une de M. *de Talleyrand*, qui portait qu'à Vienne il y avait un ministre qui nous nuisait plus que les autres ; qu'il était important de le faire disgracier ; mais que la chose était d'autant plus difficile, que le général *Bernadotte* (aujourd'hui roi de Suède) avait quitté Vienne brusquement, après y avoir été insulté, et que nous n'avions personne en Autriche pour agir. Voulant piquer mon amour-propre, M. *de Talleyrand* terminait sa lettre en me disant : *Tâchez donc de faire renvoyer ce ministre. D'après ce que vous avez fait, ce qu'on vous demande ne vous est pas impossible.*

Si fait, ma foi! c'est impossible, m'écriai-je tout haut, après avoir lu. Qu'est-ce qui est im-

possible, me dit M. *Wandergoës* qui m'avait entendu? Je lui fis part du contenu de la lettre. Rentrons, me dit-il, et, m'ayant fait asseoir à son bureau : Répondez à M. *de Talleyrand* ce que je vais vous dicter; et il me dicta ce qui suit : *Dans un mois, le ministre dont vous me demandez le renvoi ne sera plus en place.*

— Jamais je n'écrirai cela que je ne sache bien par quels moyens je peux faire renvoyer ce ministre. — Vous n'avez donc pas confiance en votre ami? — Toute confiance, assurément, et vous n'en doutez pas; mais je serais le plus grand fat de la terre, si, sans m'être assuré de la réussite, j'allais d'avance me targuer d'un pareil succès. Que j'échoue, me voilà décrédité, couvert de ridicule; et mon ennemi le plus mortel ne m'eût pas joué un tour plus pendable. — Eh bien donc! il faut vous satisfaire.

Nous sommes, me dit M. *Wandergoës*, économes, parcimonieux même, si vous voulez, dans notre intérieur, dans nos habitudes privées. Chez nous, et vous avez pu le remarquer, tous les emplois civils, à partir du plus petit jusqu'au plus grand, tous les emplois fournissent à ceux qui les possèdent les moyens de vivre suivant leur état, et non les moyens de s'enrichir. Cet esprit d'ordre qui règne ici dans toutes les classes de société, a été la source de notre prospérité; mais si nous savons serrer la main quand il le faut, nous sa-

vons aussi l'ouvrir à propos. *Frédéric II* laissait tous ses envoyés mourir de faim dans les cours de l'Europe, et, pour les en consoler, leur mandait que si l'on manquait aux égards qui leur étaient dus, il avait là deux cent mille hommes qui leur regardaient par-dessus l'épaule. Comme nous n'avons pas deux cent mille baïonnettes pour faire baisser les yeux aux insolens, nous avons soin, sans que nos ambassadeurs fassent trop d'étalage, de leur donner un riche traitement, de mettre à leur disposition des sommes considérables, afin d'ouvrir avec une clef d'or les portes que vous autres Français jetez en dedans à coups de crosses.

Nous aussi, depuis long-temps, nous désirions le renvoi du personnage qui vous déplaît dans le cabinet de Vienne. Notre ministre a fait là-bas tout ce qui convenait pour réussir; une femme bien payée a porté le coup; et j'ai la certitude que si déjà il n'est hors de place, il sera disgracié avant quinze jours. Voyez maintenant si vous voulez hasarder la réponse? — Telle vous me l'avez dictée, telle je la ferai partir. — Libre à vous; mais ne vous avisez pas de dire que nous vous avons été d'aucun secours. Faites-vous honneur de la chose; je vous y invite et vous y autorise.

Je fis partir ma réponse courrier pour courrier. Trois semaines après je confirmai le renvoi du ministre. Cela parut étrange et devait le paraître.

Voilà comment, d'après l'autorisation et les procédés de M. *Wandergoës*, je me donnai les gants d'une affaire qui ne m'avait coûté d'autre peine que celle de lui conter mon embarras.

CHAPITRE IV.

Wan-Langen arraché à l'échafaud.

A PEINE étais-je arrivé en Hollande, que je sentis tout le poids du fardeau. Mon étonnement fut étrange, en voyant qu'un frêle individu comme moi se trouvait tout-à-coup l'arbitre de tant de destinées, de tant d'intérêts. Qu'on soit ambassadeur, rien de moins surprenant, il y en a partout, il y en a eu en tout temps, des sots, des gens instruits, des hommes affables et des faquins; mais être ministre à La Haye, ministre à l'époque où nos armées occupaient la Hollande, où le Directoire de France était maître souverain de ce pays, enfin être le proconsul du Directoire et tenir dans sa main l'existence de tout un peuple, il y a de quoi frémir pour l'homme que l'orgueil n'a pas frappé d'aveuglement. La domination est tellement enivrante, qu'il n'est si mince individu, pour peu qu'il en goûte, qui ne se croie fait pour elle. Si je n'ai pas été exempt de cette illusion, du moins ne m'a-t-elle pas séduit sur-le-champ; et la première fois

que la coupe du pouvoir s'approcha de mes lèvres, je n'en sentis que l'amertume.

Sous *Charles Lacroix*, mon prédécesseur, il y avait eu une révolution qui s'était faite malgré lui, et dont il avait été complétement la dupe. Instigué par le général *Daendelz*, qui avait obtenu l'assentiment du Directoire de France, le général *Joubert,* qui commandait en chef l'armée française en Hollande, avait favorisé et décidé ce coup d'état. Le parti vaincu, celui des anarchistes, n'avait pas cessé depuis ce moment d'intriguer en France, près du gouvernement, pour tâcher de se relever. L'autre parti agissait de son côté pour que les résultats de son triomphe fussent maintenus. Dans ces circonstances, l'apparition d'un nouvel envoyé de France était un événement. Fera-t-il ou ne fera-t-il pas un nouveau coup d'état? A lui se rattachaient toutes les craintes et toutes les espérances. On guettait sa venue, on l'attendait avec impatience, et l'un et l'autre parti, pour se l'attacher, désirait ardemment de lui parler le premier.

Avant que d'agir, je voulais écouter beaucoup et m'instruire. Il s'en est peu fallu que j'aie payé de la vie un travail de nuit et de jour qui dura sans relâche plus d'une quinzaine. La majorité du Directoire, des ministres, des deux chambres, marchait dans un sens opposé aux *anarchistes* ou *jacobins*. Mais ces derniers n'en étaient pas moins nombreux et moins entreprenans. Tant que le

jour durait, je recevais les autorités ou les personnes de leur bord. La nuit n'était pas plus tôt venue que les chefs des jacobins ou leurs partisans se présentaient à leur tour. Plusieurs vinrent de jour et sachant bien que leurs démarches étaient surveillées; mais, en général, c'était à partir de onze heures du soir qu'ils me demandaient des rendez-vous, et je n'en refusais point.

La première personne qui se présenta fut M. *Wandergoës*, ministre des relations, que je ne connaissais point encore, pas même de nom; il était désireux de savoir mes sentimens, de démêler mes intentions. Plusieurs années après, quand nous nous revîmes à Paris, il me rappela cette première entrevue, je l'avais entièrement oubliée. Il m'apprit que je l'avais beaucoup rassuré, parce que, le quittant, je lui avais dit, en lui frappant sur l'épaule : Si le gouvernement français avait voulu faire ici un mouvement en faveur des jacobins, ce n'est pas moi qu'il aurait choisi pour l'exécuter. Il faut bien que j'aie parlé ainsi, et qu'en parlant de la sorte j'aie frappé sur l'épaule de M. *Wandergoës*, puisqu'il me l'a dit; mais ce geste était d'une familiarité déplacée, et sans doute que je ne m'en serai plus permis de semblables.

On peut dire qu'en arrivant à La Haye, je quittais le Directoire de France; à la vérité j'avais mis à faire la route trente heures de plus qu'il n'est

d'usage, parce que cinq voitures brisées sur les chemins avaient occasioné quelque retard. Je trouvai dans les jacobins hollandais des hommes plus expéditifs que moi, et qui, sortis de Paris après moi, m'apportaient, de deux membres du gouvernement, *un écrit postérieur aux instructions verbales et écrites qui m'avaient été données à l'instant de mon départ.*

Le lendemain donc de mon arrivée, ils me firent demander une conférence pour onze heures du soir. Le billet était signé de tous et portait la qualité, l'adresse de chacun. On m'invitait à prendre les noms, les demeures; mais on me priait de renvoyer le billet. J'accordai le rendez-vous, et je renvoyai le billet.

Grandes phrases sur la plaie faite à la patrie, sur la liberté mourante, sur l'aristocratie des gens en place, le peu de libéralisme des chambres, l'audace des orangistes, et grands éloges sur la pureté de mon républicanisme, enfin tout le protocole accoutumé en pareil cas; j'étais de marbre.

Mais ce qui me tira subitement de mon apathie, ce fut cet écrit signé de deux membres du Directoire de France, par lequel j'étais invité de faire au plus tôt la contre-partie de la révolution précédente, et de remettre en place les jacobins; je crus qu'ils m'en imposaient. Gardez l'écrit, me dirent-ils; dépêchez à Paris un homme de confiance, et

vérifiez la chose. Je ne veux point de cet écrit, leur dis-je avec fermeté; je n'enverrai pas à Paris; envoyez-y vous-même si cela vous convient. Le Directoire de France est composé de cinq membres, il en faut trois pour former majorité; rapportez-moi trois signatures, alors je verrai ce que je dois faire d'un arrêté, mais d'un arrêté clandestin; jusque-là, gardez-vous de revenir. Au moment de cette réponse, l'un d'eux, le moins grand et le plus âgé, me lança un regard sinistre et fit un mouvement de colère. Ses camarades, qui s'en aperçurent, le poussèrent vers la porte; ils sortirent, et je ne les revis plus.

Dans ce qui me fut dit par de nombreux jacobins qui me visitèrent, il y avait beaucoup de vrai. Les orangistes avaient de l'espoir, ils intriguaient. Ceux qui étaient en place n'étaient pas tous animés de bons sentimens; mais j'ai été bien trompé, ou j'ai vu dans la majorité des autorités autant de probité que d'amour du pays. On se doute bien que je ne perdais pas de vue la prison de l'ex-directeur *Van Langen*. Ne voulant pas qu'il fût assassiné dans cette prison ou sur l'échafaud, toutes mes mesures étaient prises pour sa sûreté, tandis que son procès s'instruisait aux chambres; il y tournait mal, et les partis étaient en présence. Comme on me l'avait dit au Directoire en partant, il n'y avait pas de temps à perdre. *Hatry* m'avait répété plusieurs fois : Les troupes

sont là, j'en ai fait approcher de nouvelles que je tiens à peu de distance ; parlez.

Ce procès n'allant pas suivant mes désirs, fallait-il dissoudre les chambres de vive force, violer la constitution, et se livrer à tous les actes qui sont la suite d'une pareille mesure ? Le coup, j'en conviens, pouvait se faire sans qu'il y eût du sang répandu ; mais les esprits étaient si échauffés, que ce sang pouvait couler, et, à tout prix, je désirais l'éviter. Ah ! qu'il est vrai que les événemens majeurs tiennent à peu de chose, et qu'on ferait, comme on l'a dit, un gros livre des grands événemens amenés par de petites causes ! Rien ne finissant, j'allais en venir à une extrémité fâcheuse, lorsqu'une pipe de tabac arrangea toute l'affaire.

J'avais, dans les deux chambres, des représentans qui agissaient dans mon sens ; mais *le ventre* les paralysait, et il était encore douteux que *Van Langen* fût acquitté. Comment déterminer ce ventre ? Apparemment que M. *Wandergoës* crut que j'étais bon à montrer, et que ma présence et mes discours pourraient influer en bien sur cette puissance paresseuse, sur cette puissance d'inertie qui, si elle n'est pas toujours inutile, ne partage jamais la gloire du bien qu'elle a laissé faire. M. *Wandergoës* et ses amis arrangèrent un gala auquel je serais invité. Le local était immense : hors les ambassadeurs étrangers, qui n'avaient que faire là, tout La Haye s'y trouva : le

Directoire, les ministres, les représentans de deux chambres, *qui n'étaient pas jacobins ;* la légation française, les généraux français et hollandais, et surtout les deux ventres.

On se tenait sur la réserve, le repas fut silencieux; au dessert, les Hollandais ont l'habitude de fumer ; les en priver, c'est leur imposer un sacrifice : je le savais. Quand on fut au dessert, je demandai au président du Directoire, à côté duquel j'étais placé, pourquoi on ne fumait pas. Il eut l'honnêteté de me répondre qu'on avait cru devoir s'en abstenir à cause de moi, dans la crainte que l'odeur du tabac ne me fût désagréable et ne m'incommodât. Je fume aussi, lui dis-je, et aussitôt je priai les convives de vouloir bien me permettre d'allumer *une pipe* que je m'étais fait apporter, et de me tenir tête s'ils le jugeaient à propos. Un déluge d'applaudissemens couvrit la proposition. Des réchauds, des faisceaux de pipes surchargent la table : un nuage de fumée remplit la salle; on trinque sans se voir, tout le monde s'écrie, et moi aussi fort que les autres : *Vive le ministre de France !* Cette fumée était si épaisse, que plusieurs officiers français, qui fumaient cependant, mais qui cette fois n'avaient pu lutter avec succès contre le méphitisme d'un pareil brouillard, furent obligés de sortir. On ouvrit les fenêtres, la fumée prit un cours, on recommença à se voir, le Madère circula, et les langues se dé-

lièrent. Je parlai avec chaleur, avec cet accent de vérité qui demande à prévenir le malheur, à conjurer l'orage; *le ventre* m'entendit, *le ventre* promit tout. Un verre de *schenick* scella nos sermens.

Bien, me dit le président du Directoire, qui me tire à l'écart; saisissez le moment, rentrez chez vous, rédigez une note au gouvernement, par laquelle vous demanderez une amnistie générale pour tous les délits révolutionnaires; celui de *Van Langen* s'y trouvera compris: envoyez-la-moi cette nuit. Demain je fais un message aux chambres, je leur fais passer cette note, j'en demande l'exécution : d'après la disposition des esprits, l'affaire est emportée. Je rentre chez moi; mon cœur était plein, j'écris d'abondance, une heure après je transmets la note. La voici :

La Haye, le 11 brumaire an VII (1er. novembre 1798.)

L'envoyé extraordinaire de la république française au Directoire exécutif de la république batave.

CITOYENS DIRECTEURS,

« QUAND la constitution batave reçoit son exécu-
» tion; quand vous êtes forts de la puissance dont
» elle vous environne, et que la confiance qui
» accompagne vos opérations vous donne le pou-
» voir de faire tout le bien qu'il est dans votre
» cœur de procurer à votre patrie, oserais-je vous
» représenter qu'une longue expérience apprit au

» gouvernement français que rien n'était plus pro-
» pre à éteindre les fermens de discorde, insépa-
» rables d'une révolution, que l'oubli des fautes
» et des délits révolutionnaires?

» Un pareil trait de générosité de la part de
» ceux qui gouvernent n'est souvent qu'un acte
» de justice, et presque toujours il est un lien
» politique qui ramène au centre commun des
» hommes égarés que trop de sévérité en écarte-
» rait à jamais.

» Grâces soient rendues à la rigueur que déploya
» le *stathouder*, lorsqu'après en avoir été par vous
» expulsé, il osa rentrer en Hollande. S'il eût été
» assez grand, je tranche le mot, s'il eût été assez
» politique pour oublier tout ce qui s'était fait
» contre lui, à leur abord dans ces contrées, les
» Français eussent trouvé moins d'amis, et le sys-
» tème de l'égalité eût germé plus difficilement
» sur le sol batave.

» Puisque vous êtes forts, citoyens directeurs,
» soyez magnanimes; votre amour pour votre
» pays doit vous en faire un devoir; je dirais
» que votre intérêt personnel vous y convie, si
» je n'étais convaincu que vous comptez pour
» rien votre propre sûreté, quand il s'agit de celle
» de la patrie.

» Que le Directoire, que le Corps législatif ba-
» tave, montrent enfin par l'oubli du passé la
» mâle assurance d'un gouvernement constitu-

» tionnel ; que l'Europe apprenne par là que, » certain de sa durée, ce gouvernement mé- » prise également toutes les factions, et sait » les comprimer par la seule force de la con- » stitution.

» De cet acte de générosité découlera néces- » sairement, en faveur des premières autorités » constituées, le droit de châtier sévèrement » tous ceux qui désormais oseraient méconnaî- » tre les intentions généreuses du gouverne- » ment, et se permettraient de tenter des projets » désorganisateurs.

» En ôtant par sa clémence aux esprits inquiets » et fougueux tout prétexte de calomnie, le gou- » vernement batave, je le répète, acquiert le droit » de frapper ensuite avec sévérité ces hommes » qui, ne cherchant que la puissance, agitent » sans cesse les brandons de la discorde pour as- » souvir leurs passions au milieu des tourmentes » révolutionnaires.

» D'après ces considérations, l'envoyé extraor- » dinaire de la république française invite de la » manière la plus pressante le Directoire batave à » faire au corps législatif, dans le plus court dé- » lai, la proposition qui lui paraîtra la plus pro- » pre à atteindre ce but salutaire, l'oubli du passé » et la réunion sincère de tous les amis de l'ordre » et de la liberté autour de l'acte constitutionnel.

» Salut et respect. » L. D. L. »

Le gouvernement tint parole, et le *ventre* me servit bien. Sur la communication de cette note aux chambres, amnistie générale fut prononcée pour tous les délits révolutionnaires; *Van Langen* s'y trouva compris; il fut mis en liberté, et pas une goutte de sang ne fut répandue. Ce souvenir m'a toujours fait du bien.

CHAPITRE V.

Insurrection de la Belgique.

QUE je vous entretienne longuement, comme je viens de le faire, d'un objet majeur et qui pouvait avoir des suites désastreuses pour tout un pays, rien de mieux; mais depuis vingt-cinq ans, les événemens se sont succédés si rapidement, que vous n'attacheriez pas le moindre intérêt à certaines choses qui en avaient beaucoup quand elles se sont passées. Je me bornerai donc à vous dire que ma vie politique fut très-active; qu'ayant plus de bonheur que de talent, toutes les négociations dont je fus chargé tournèrent à bien. Il y en eut qui me donnèrent beaucoup de peine; mais j'en fus payé par le succès.

Malgré la résistance opiniâtre des orangistes qui agissaient sous main, je vins à bout de faire suspendre *la solde des* GRISONS.

Je vins à bout de faire créer une garde nationale pour suppléer à l'insuffisance des troupes, en cas d'invasion de la part de l'Angleterre. Cette

garde nationale, qui me coûta tant de peine à faire organiser, fut bientôt de la plus grande utilité contre les suites du débarquement de l'armée *anglo-russe*. Ah ! sans doute que je ne prévins que de quelques jours ce que les Hollandais eussent fait de leur propre mouvement deux mois plus tard. Libéraux, jacobins, stathoudhériens, orangistes, dès que l'ennemi eut posé le pied sur le sol natal il n'y eut qu'un cri, qu'un corps, qu'une âme : tous les sentimens se confondirent, tout s'ébranla, marcha ; tous combattirent dans les mêmes rangs : l'ennemi, triple en force, fut écrasé, la patrie sauvée : quel exemple pour nous !

Au sujet de la conscription, un soulèvement furieux s'était manifesté subitement en France, dans le département des *Deux-Nèthes* ; je pris sur moi de dégarnir momentanément une place forte que nous occupions en Hollande, et de porter en toute hâte une partie de nos troupes sur le point insurgé ; tout rentra dans l'ordre.

Il en fut de même lors de la dernière révolte de la Belgique. Elle était si sérieuse, elle éclata si promptement, qu'en moins de vingt-quatre heures toute communication me fut coupée avec la France. Ce qui ajoutait à la difficulté de ma position, c'est qu'*Hatry*, général en chef, était pour le moment en tournée dans les îles hollandaises ; c'est que le général *Rewbell* qui, en son absence, commandait à La Haye, étant frère d'un direc-

teur, ne pouvait, aux termes de la constitution, prendre le commandement en chef d'aucune armée. Dans cette extrémité, j'eus le bon esprit de recourir aux lumières de deux hommes qui ne me *trompèrent* point. Je dis tromper, parce qu'à cette époque, la jalousie des commandans militaires contre les agens civils était portée au point qu'ils se faisaient un jeu de contrecarrer leurs opérations. Ces deux individus auxquels je me confiai, étaient *Tilly*, inspecteur général de la cavalerie, et *Margaron*, son aide-de-camp. L'un et l'autre me furent d'un grand secours. Des officiers, des soldats, de troupes légères m'instruisaient à chaque minute des progrès de l'insurrection et du lieu du rassemblement. Ce lieu bien connu, mal choisi par les insurgés, puisqu'ils s'acculaient à la mer, j'ordonnai, en style révolutionnaire, c'est-à-dire sous peine de leur tête, aux généraux français qui occupaient les places fortes les plus voisines du lieu du rassemblement, de se trouver à telle hauteur, tel jour, à telle heure, pour se porter ensuite en colonnes séparées, mais qui agiraient simultanément, contre les insurgés à qui je voulais couper toute retraite : enfin je commandai. Un homme de plume se donner les airs de tracer une marche à des généraux couverts de lauriers, on sent bien que si, d'une manière ou d'un autre, je venais à échouer je me couvrais de honte, de ridicule, et

que j'étais désavoué par mon gouvernement. Il fallait ou réussir ou perdre la vie : le bonheur vint encore à mon secours; l'enfant de la basoche ne mourut pas.

Brune n'ignora point qu'il me devait le commandement en chef de la Hollande. *Hatry*, qui commandait avant lui, avait, selon moi, commis une faute; c'était d'avoir dégarni Amsterdam, d'en avoir retiré un régiment de cavalerie française au moment où la Hollande était menacée par l'Angleterre. Ce régiment une fois sorti d'Amsterdam, il était presque impossible de l'introduire de nouveau sans s'exposer à un soulèvement. Le général *Hatry* était un homme respectable, un militaire distingué, aimé du soldat. Avant que de vouloir influer sur le sort de pareils hommes, il faudrait avoir été à portée de les juger; et où aurais-je pris ces connaissances? était-ce à mon tribunal? J'avais donc une fausse opinion du général *Hatry* que je croyais faible; les ennemis faisaient des dispositions, je demandai son renvoi; on me laissa le maître d'un nouveau choix; et je demandai le général *Brune*, parce que mon secrétaire particulier, qui l'avait connu, m'en disait monts et merveilles.

CHAPITRE VI.

Le petit couvert.

Bonaparte, après la journée de fructidor, après le traité de Campo-Formio, devait aller au congrès de Rastadt; il avait accepté. Mais, au lieu de s'y rendre, il fit part au gouvernement de son projet sur l'Égypte, et manifesta le désir de le mettre sur-le-champ à exécution. Que le Directoire ait vu avec plaisir cet homme redoutable s'éloigner, cela est possible; mais que pour se défaire de lui, il ait conçu l'idée de l'expédition d'Égypte, cela n'est pas; elle est toute à *Bonaparte*. On ne lui refusa rien. Des savans l'accompagnèrent; l'armée qu'il désigna lui fut donnée; tout l'argent qui était dans le trésor, tous les approvisionnemens, tous les vaisseaux qui étaient dans nos ports furent mis à sa disposition. Lui parti, notre gloire militaire commençait à pâlir, quand la Prusse vint ajouter à nos inquiétudes.

Frédéric-Guillaume, aujourd'hui régnant, réclama de la Hollande le paiement de certains droits

qui lui étaient échus comme héritier du prince *Henri*. Outre que ces droits étaient peu de chose par eux-mêmes, ils étaient encore entachés de féodalité ; et demander le paiement de droits féodaux à une république qui n'en reconnaissait plus, c'était une déclaration de guerre à laquelle on pouvait d'autant moins se méprendre que cette demande intempestive était appuyée d'un mouvement de troupes.

Dès que j'en fus informé, je mandai ce que je savais à *Sieyes*, notre ministre à Berlin, et le priai de me tenir au courant de ce qu'il pourrait apprendre, et particulièrement des dispositions militaires que ferait la Prusse. En même temps je fis passer au Directoire batave une note par laquelle je le priais d'offrir au roi de Prusse une somme *considérable* pour le rachat de ses *petites* prétentions, espérant que quelques millions finiraient l'affaire. Le Directoire batave me fit dire que, le soir même, le ministre de la guerre, *Peyman*, me ferait connaître ses intentions.

Quelques minutes après, je reçus de *Peyman* une invitation de me trouver chez lui à dîner avec *Wandergoës*, ministre des relations, et *Spoors*, ministre de la marine. Je n'aimais pas M. *Spoors*; on m'avait donné des préventions contre lui ; on devrait bien se mettre en garde contre les préventions, c'est une chose nuisible, déplorable ; je ne pus jamais revenir de celles que j'avais contre

le ministre de la marine, qu'on me disait vendu à l'Angleterre. Je n'en ai jamais eu la preuve; au contraire, quand j'allais lui demander quelques vaisseaux pour une expédition, notamment pour une tentative sur l'Irlande, que sollicitait fort un monsieur *Tompson:* Réfléchissez bien, me disait *Spoors*, et songez que tout ce qui sortira de nos ports est autant de pris par l'Angleterre. Je prenais ces observations pour de la mauvaise volonté; j'insistais, il cédait, et les vaisseaux n'étaient pas plus tôt en pleine mer, que nous apprenions leur capture.

Je répondis donc à *Peyman* que j'allais me rendre à son invitation, mais que je désirais que *Spoors* ne fût pas du dîner, parce qu'en sa présence je ne m'exprimerais pas librement. Je fus prendre mon ami *Wandergoës;* nous allâmes chez *Peyman*, et *Spoors* ne s'y trouva pas. Au fruit, les domestiques se retirèrent, et *Peyman* me dit : *Le gouvernement va faire sur-le-champ ce que vous désirez. Si la somme considérable qu'il offre à la Prusse n'est pas suffisante, il offrira davantage; mais, si le roi de Prusse n'accepte pas cette offre dernière, nous laissons avancer ses troupes; et, quand elles seront engagées*, NOUS LES NOIERONS EN LACHANT LES ÉCLUSES. *Le gouvernement vous en donne sa parole par ma bouche, et le ministre des relations va vous la confirmer. Faites maintenant vos dispositions relativement aux troupes françaises;*

mais jusqu'à l'exécution de ce désastreux et terrible projet, secret inviolable; car s'il transpire, l'opposition sera terrible; il est manqué.

Jamais je ne me serais attendu à un pareil dévouement : et voilà les gens que l'on pressurait. Je dépêche un courrier à mon gouvernement, tant pour lui apprendre ce qui nous menace, que les précautions que j'ai prises pour remédier au mal. Ce courrier était parti et sur le point d'arriver à Paris, quand le Directoire m'en expédia un de son côté, et, croyant m'apprendre que la Prusse remuait, m'invitait à lui faire offrir de l'argent par la Hollande. Son courrier, que je fis rester, lui rapporta la nouvelle que le roi de Prusse avait accepté, et que tout était arrangé. Quant à *Sieyes*, il me répondit que rien ne bougeait en Prusse, et qu'il n'y avait pas plus de mouvement dans le cabinet que dans l'armée. Voyait-il, ou voulait-il voir de la sorte?

CHAPITRE VII.

Digression.

Il n'y a point de populace en Hollande, parce qu'il n'y a point de misère; mais il y a du peuple, et, quand il se meut, il est beaucoup plus courageux et non moins féroce que la canaille.

Plusieurs catastrophes politiques avaient eu lieu depuis quelques années; M. *Wandergoës* craignait-il que le poste qu'il occupait ne le rendît tôt ou tard victime de quelques séditions? Je ne sais; mais il voyait l'Europe en feu; il prévoyait une longue suite d'embrasemens, et désirait le repos.

Qu'ils m'aimassent ou ne m'aimassent point, les envoyés des puissances étrangères à La Haye me témoignaient une bienveillance particulière, et presque tous me courtisaient; et, dans le secret, me demandaient d'écrire en leur faveur à mon gouvernement pour qu'il les demandât à leurs cours respectives en qualité de ministres. Il n'en était point qui ne soupirât après une légation en France.

Bien différent en cela, M. *Wandergoës*, qui savait mieux que personne que le Directoire batave ne me refusait rien de ce que je lui demandais, me conjura, à plusieurs reprises, et comme une récompense de son amitié et des services qu'il pouvait m'avoir rendus, de demander à son gouvernement qu'il lui retirât le portefeuille, afin de l'envoyer à Copenhague, dont l'ambassade était vacante.

La maison qu'il occupait comme ministre lui était odieuse par les souvenirs pénibles qu'elle lui rappelait sans cesse. Cet hôtel avait été celui des frères *de Wit.* Quand Louis XIV mit la Hollande à deux doigts de sa perte; que, déjà maître d'une partie du pays, il voulut imposer un joug de fer au vaincu, la désolation de la Hollande fut augmentée par ces divisions intestines ordinaires aux malheureux qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Dans cette extrémité, une partie de la nation voulait un chef, voulait rétablir le statoudhérat, aboli en 1650, après la mort de Guillaume II que l'indignation publique avait poursuivi jusque dans la tombe. *Jean de Wit*, grand-pensionnaire, jaloux de la liberté de son pays, et ne perdant pas de vue l'image encore sanglante de Barneveldt, aimait mieux, en traitant avec la France, conserver l'ombre d'une république, que de voir la tyrannie renaître dans la maison d'Orange; et ces sentimens, il les proclamait en public. Quatre

assassins attentèrent à sa vie; il ne périt point sous leurs coups, et l'un d'eux fut puni. Frémissant de rage, et n'osant imputer un forfait au magistrat le plus vertueux, au plus grand homme que la république eût encore produit, le parti statoudhérien accusa, à son tour, le frère de *Jean de Wit*, *Corneille de Wit*, d'avoir voulu assassiner le prince d'Orange. On charge de fers ce guerrier intrépide, ce vainqueur de Chatam : trois heures et demie, il est appliqué à la torture, afin de lui arracher par la violence des tourmens l'aveu d'un crime imaginaire; trois heures et demie, aux questions de ses bourreaux, *Corneille de Wit* se contente de répondre :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Des juges passionnés, n'osant le condamner à l'échafaud, le condamnent au bannissement. *Jean de Wit* court aussitôt chercher son frère à la prison pour le faire sortir de La Haye, mais le peuple en furie se jette sur les deux frères, les égorge, se partage leurs cadavres et les traîne par lambeaux.

CHAPITRE VIII.

Le jeune diplomate et le vieux ministre.

1798 et 1799.

Déja, depuis long-temps, j'étais lié intimement avec M. *Wandergoës*, que je voyais tous les jours; et, au milieu de cette divergence d'opinions politiques qui, à cette époque, menaçait et partageait l'Europe, je n'avais pu parvenir encore à connaître les sentimens de ce ministre.

Chose remarquable, à l'exception du comte de Lovelniem, ambassadeur de Suède à La Haye, presque tous les autres ministres des puissances étrangères affectaient des sentimens, sinon républicains, du moins très-libéraux et très-opposés aux intérêts de leurs souverains.

J'avais dîné chez M. le comte *Andouaga*, ambassadeur d'Espagne : le soir il y eut cercle, et sa réunion était complète, lorsque l'envoyé d'un souverain d'Italie, qui la veille représentait encore son prince près de la république batave, se fait annoncer avec fracas comme ministre plénipoten-

tiaire de la république *cisalpine*. Il me cherche des yeux, rompt les rangs, et, sans s'incliner vers les femmes qu'il *bouscule*, m'avise dans un coin, s'élance à mon cou, me baise avec fureur, et, la voix altérée, les larmes aux yeux, me montrant à son chapeau une énorme cocarde tricolore, me remercie, en qualité de ministre de France, de la liberté que les armes de mon pays viennent de procurer à sa patrie.

Voilà comme on apprit à La Haye la naissance improvisée de la république *cisalpine*, et bientôt après celle de la république *Parténopée* qui, comme son aînée, eut le malheur d'être étouffée au berceau, après quatre mois et vingt jours d'existence; mais revenons à nos propos.

Encore que M. *Wandergoës* sût très-bien que le républicanisme n'avait pas pris racines chez moi, il n'ignorait pas que j'étais loin de regretter une monarchie absolue. L'intérêt *est tout l'homme* plus encore que *le style*. Lorsque vous vivez sous un régime où, de la poussière d'une étude, vous pouvez, avec quelques connaissances, vous élever à un poste éminent, vous ne soupirez pas après un gouvernement qui n'a d'yeux et d'oreilles que pour celui qui n'a que des parchemins.

Quoi qu'il en soit, n'abandonnant point mon projet de découvrir qu'elle était la façon de penser de M. *Wandergoës*, un jour que nous nous promenions sur le bord de la mer, j'affectai en faveur

de la démocratie des sentimens qui n'étaient pas les miens, et, pour le forcer à s'expliquer, j'appuyai l'opinion que je soutenais de tout ce qu'elle pouvait avoir de séduisant. Enfin il parla ; et si ce ne sont ses paroles textuelles que je rapporte, du moins n'en n'altérerai-je pas le sens.

« Vous inclinez, me dit-il, pour la démocratie d'Athènes, pour la liberté de Rome ; moi, mon amis, je penche pour la royauté.

» Quand on discute sur des objets de cette nature, il faudrait des volumes pour asseoir son opinion, des siècles pour répondre aux objections.

» Comme je n'ai ni le temps ni la volonté de développer mes idées, je ne jetterai que des masses, je ne poserai que des jalons ; assuré que je suis que votre sagacité suppléera aux fils qui manqueront pour lier mes pensées.

» Il n'a pas été donné à l'homme d'approfondir les secrets de la divinité.

» Au delà des bornes posées à l'esprit humain, est le champ de l'erreur ; et le champ de l'erreur, exploité par l'imagination de l'homme, est aussi vaste que la pensée qui est sans limites comme l'immensité.

» De là des rêveries sans nombre, les abberrations politiques et religieuses des philosophes, qui tous diffèrent d'opinions.

» Moi-même, malgré ma longue expérience, il se peut qu'en discourant aujourd'hui avec vous,

je ne dise rien de raisonnable. Erreur et vanité, c'est notre lot.

» Au jour de la création, un ordre immuable paraît avoir été imprimé à l'univers, si l'univers a été créé.

» La destruction rapide de tous les êtres et leur renouvellement subit, font partie de cet ordre incompréhensible. Pourquoi, me direz-vous, ce système effrayant et terrible ? Je n'en sais rien; Dieu l'a voulu.

» Je crois m'apercevoir que la terre, faible parcelle d'un grand tout, n'a point été faite pour l'homme; mais que l'homme et la terre qui le porte concourent à un but que s'est proposé l'ouvrier des mondes. Quel est ce but, me direz-vous encore ? Même réponse, Dieu le sait.

» Peut-être même que nous le saurons aussi ; peut-être bien qu'à l'instant du trépas, le voile se déchire; qu'une scène nouvelle apparaît à la créature de Dieu. Nul n'est venu le révéler; c'est le secret de l'éternité. Jusque-là tout tend à la destruction.

» Il n'est que deux choses incontestables et qui ne dépendent pas de nous : naître et mourir.

» Et vous n'êtes pas né, que tout vous pousse sur la mort : tout, crimes et vertus.

» Tous les hommes sont frères, disent les moralistes de tous les temps, de tous les lieux, et doivent s'aimer, s'entr'aider comme enfans du même

père. Voilà qui est bien ; mais la nature ne raisonne pas ainsi.

» Elle a mis si peu de liens de rapprochemens entre les hommes, que les uns sont d'une couleur, les autres d'une autre; que parmi eux il y a autant d'idiomes différens qu'il y a de différentes peuplades ; que les fleuves, les montagnes, les mers les séparent ; que souvent le plus faible ruisseau est une limite formidable au delà de laquelle celui qui ose la franchir ne trouve qu'antipathie, haine, guerre et fureur ; que depuis que le monde est monde ces enfans d'un même père sont condamnés à s'entr'égorger sur des champs de bataille, et s'y entr'égorgeront probablement jusques à la fin des siècles. Le meurtre est en permanence sur la terre. Le premier des humains assassina son frère. L'état de guerre est l'état de nature.

» Ajoutez que, si chaque créature qui arrive à la vie vivait son temps, il y aurait un trop plein, une telle surabondance d'individus, que le globe ne pourrait ni les nourrir ni les contenir.

» Chose contradictoire et cependant réelle, les hommes sont condamnés à s'entre-détruire ; et toutefois le désir de leur conservation les force à repousser l'ennemi, à repousser celui qui leur apporte la mort. Cette contradiction apparente s'explique en disant que pour arriver à ce but, qui nous est inconnu et qu'il s'est proposé, l'auteur

de toutes choses sacrifie les individus à la conservation de l'espèce.

» Si l'homme, comme cela est incontestable, est éternellement en guerre avec l'homme, et si, en même temps qu'il tue son semblable, il est désireux de conserver sa propre vie, il faut nécessairement qu'il choisisse un moyen de la défendre; or ce moyen est de s'en remettre à la prudence, à la valeur d'un seul; et voilà le chef, voilà le roi.

» Et pourquoi s'en remettre à un seul? Parce que, quand la société, grande ou petite, est attaquée, que le péril est imminent, l'unité de volonté est indispensable pour imprimer à temps unité de mouvement, unité d'action; que s'il fallait attendre, pour agir, que mille têtes fussent tombées d'accord, la chose publique serait perdue.

» Remontez au berceau du monde, vous verrez des pasteurs, mais des pasteurs rois. Le premier roi a été le premier père de famille; institution tellement indispensable, que dans les gouvernemens populaires il a toujours fallu, dans les crises, recourir à l'autorité d'un seul.

» C'est dans ce sens qu'un moraliste a pu dire que la royauté est d'institution divine, parce qu'elle est inséparable de l'espèce humaine, de ses besoins, de sa faiblesse, et surtout de la divergence des opinions dans les individus; mais avancer que

l'autorité du prince est invulnérable par cela seul qu'il la tient directement de la divinité, c'est un crime de lèse-nation.

» Le chef institué abuse, l'oppresssion arrive, la résistance accourt.

» Dans ces momens d'effrayante mémoire, s'il est un cœur généreux, une âme fortement trempée, où l'amour sincère de la patrie se trouve uni à l'exaltation, et l'exaltation au talent de bien dire, il sort de cette bouche, de cette plume, comme des foudres d'éloquence qui, au lieu d'effrayer les mortels, les électrisent, les enflamment. Alors les cœurs se gonflent, les nations s'ébranlent, les trônes croulent; mais en croulant ils écrasent les nations; et pour arriver où, juste ciel? pour arriver, après d'horribles convulsions, au point d'où l'on est parti; car la multitude n'est pas plus faite pour l'indépendance que le hibou pour la lumière.

» Ma naissance, mon éducation influeraient-elles sur ma façon de voir? Cela pourrait être; mais je ne le pense pas : j'ai longuement réfléchi à toutes ces choses. J'aime en vous cette ardeur, ce désir du bien, cet amour de l'humanité. Il serait étrange qu'à votre âge vous pensassiez autrement. C'est un jeune arbre dans la plénitude de sa force, dans tout le luxe de la végétation; les années se chargeront de l'émonder.

» Toutefois, que les grands mots de république,

de liberté ne vous fassent pas illusion; de tout temps les jongleurs politiques ont mis les mots à la place des choses. Ils fourvoient la multitude, trompent les cœurs généreux, renversent l'idole pour s'approprier l'offrande et l'encens. Le peuple sera toujours peuple : il lui faut un fétiche, il y aura donc toujours des charlatans.

» Rome, pour sa prospérité, mais pour la ruine du monde, s'avisa de ce qu'il y a de plus énergique dans les ressorts d'un gouvernement, et de plus infâme dans la politique. Pouvez-vous bien allier le nom de Rome avec celui de liberté? Quoi! un dictateur, puis des consuls, puis des patriciens de diverses classes, des chevaliers, des plébéiens, des affranchis et des esclaves; quelle égalité! Pour se repaître de sang, Rome faisait égorger sous ses yeux jusqu'à dix mille gladiateurs en un jour, et ces boucheries, appelant la vengeance des peuples, faisaient frémir de rage les peuples que Rome appelait *barbares*. Rome dépeça l'univers comme le vautour fait le passereau. Colosse monstrueux, insatiable, elle accula les nations aux pôles : le reflux devait l'engloutir; il le fit, mais trop tard.

» Sur un espace de quelques milles, Athènes et Sparte enfantent des miracles plus éclatans que ceux de Rome portant son aigle au faîte du Caucase. Aristide inscrit son nom sur la coquille, Socrate boit la ciguë, Léonidas part pour les Thermopiles; pleurez, jeune homme, c'est la vertu,

c'est l'héroïsme, c'est le saint amour de la patrie, c'est le souffle de Dieu animant ces grandes âmes; pleurez, ou vous n'êtes pas digne de vivre.

» Mais, dites-moi, dans le gouvernement d'un seul ou de plusieurs, ne sont-ce pas toujours les mêmes frémissemens, la même suite de carnage? Et n'y a-t-il pas plus d'injustices révoltantes, plus d'assassinats juridiques sous le régime démocratique que sous une monarchie?

» Loin de moi l'apologie du despotisme, tôt ou tard il reçoit son châtiment; mais quel est le gouvernement si vanté de Rome, d'Athènes, de Sparte, de Crête, de Carthage, où les hommes n'aient pas réduit leurs semblables en servitude, ne les aient pas vendus comme du bétail, n'aient pas disposé de leur vie? Et voilà ce que vous appelez liberté; c'est-à-dire domination pour moi, asservissement pour autrui?

» Dans ces gouvernemens populaires, me citeriez-vous beaucoup d'hommes recommandables par leurs talens ou leurs vertus, qui ne soient pas morts dans l'exil, dans la fosse, aux carrières, du poison ou de la hache du licteur? Mais, me direz-vous, il est beau de mourir vertueux, et de laisser un grand nom. Sans doute, et, penser ainsi, c'est déjà rêver l'immortalité; mais, pour cinq ou six noms qui passeront à *la postérité*, faut-il donc que leur auréole

soit achetée par le bouleversement et le sang de tout un peuple?

» Le laboureur qui recueille en paix, le marchand qui trafique sans alarmes, n'est-il pas plus heureux sur son champ, à son comptoir, qu'autour de la tribune aux harangues, ou se retirant sur le mont Aventin?

» Croyez-moi, quand son sommeil n'est pas celui de l'esclavage, le bonheur d'une nation est dans sa tranquillité; et l'histoire qui déposerait le mieux de la félicité d'un peuple, s'il était possible qu'il existât une pareille histoire, serait celle où il ne serait question, ni de généraux, ni de philosophes, ni d'orateurs; et qui, par sa stérilité, vous endormirait en la lisant.

» Qu'est-ce que la renommée? La pomme du lac Asphalte, qui ne laisse que de la cendre sous la dent du voyageur altéré. Il n'est que Dieu et son soleil qui soient impérissables, et un acte secret de bienfaisance vaudra toujours mieux que le plus brillant exploit. Tout est vain sur la terre; et le patriotisme qui exalte son pays, et la valeur qui le défend, les deux plus belles vertus qui puissent faire battre le cœur de l'homme.

» Mue par des sentimens généreux, votre âme s'élance dans un monde idéal; vous avez dit que le sort de l'espèce humaine allait recevoir de l'amélioration : pure chimère. Tout dans la nature n'est que contraste, variété, opposition. Ici une

terre fertile, là un désert. Au physique comme au moral, il n'est qu'une portion de lumière donnée à la terre ; quand une partie du globe est éclairée, l'autre est dans l'obscurité. Il n'est pas de l'essence des choses que toutes les nations soient policées à la fois par les sciences et les arts ; et, quand des peuples naissent à la civilisation, d'autres rentrent dans la barbarie.

» Ce mouvement de la nature est suivi par l'homme ; ce qu'aujourd'hui il édifie, demain il le renverse : il construit de nouveau, de nouveau il détruit. La terre ne couvre que débris ; les obélisques, les colonnes de Thèbes, d'Athènes, de Rome, de Palmyre, ne sont plus pour nous que des torches funèbres. Le sépulcre lui-même est sujet à la mort, et le présent n'est que la répétition du passé. Il faut des siècles pour fonder un empire, un jour suffit pour le renverser. Si désirable que vous paraisse cette liberté, n'oubliez pas qu'elle est remplie de passions, de tempêtes, et que les destructions sont sa progéniture.

» La postérité vous sourit ; mais qu'est-ce donc, orgueilleux que nous sommes, que cette *postérité?* Elle se compose des hommes *instruits* qui viendront après nous. En prenant les hommes en masse, en est-il un, sur deux cent mille, qui soit instruit ? Sur deux cent mille, en est-il un qui sache qu'Hésiode et Brennus, Thémistocle et Pilpay ont vécu ? Et voilà votre avenir, votre gloire,

votre postérité : un homme sur deux cent mille. Toujours la multitude, toujours le peuple à l'écart; et c'est pour lui cependant qu'on veut tout faire. Mensonges et toujours mensonges.

» Mais si, depuis que je vous parle, des signes d'improbation se sont manifestés plusieurs fois sur votre visage, quelle ne sera pas votre surprise, ou plutôt votre indignation, quand je vous dirai qu'une des plus belles inventions de l'homme, et dont ma patrie s'enorgueillit; que l'invention de l'imprimerie n'est, à mon sens, pour le genre humain, que la boîte de Pandore!

» — Quoi, *le genre humain avait perdu ses titres;* c'est à l'invention de l'imprimerie qu'il doit de les avoir recouvrés, et.....

» — Grands mots que tout cela, mon cher ami, et je vous préviens qu'ils ne m'imposent plus. Je n'ai pas la prétention de vous faire partager mon opinion, et moins encore de la donner comme une vérité; mais écoutez. Laissant de côté tout ce qui touche aux sciences, aux arts, tout ce qui est aussi de pur agrément, il y a aujourd'hui, grâce à l'imprimerie, sur la surface de l'Europe, plus de livres de morale, de controverse, de politique, de législation et d'histoire, que ne pourrait en lire un homme qui vivrait quatre siècles. Qu'a produit un pareil débordement qui ne peut plus que croître et étendre ses ravages? L'incertitude.

» L'on en est venu aujourdhui à disputer de toutes choses, comme si toutes choses étaient incertaines. A force de subtilités, nous nous écartons plus de la vérité par le savoir, que l'on n'a jamais fait par l'ignorance ; parce que, comme l'a dit un sage de votre nation, l'effet des opinions multipliées au delà des forces de l'esprit, est de produire des contradictions et d'ébranler la certitude des principes. Déplorable manie, le savant passe sa vie à ne point croire ce qu'il voit, et à tâcher de deviner ce qu'il ne voit pas.

» Je vous ai entendu assigner à la révolution de votre pays une infinité de causes qui toutes sont probables, qui toutes ont concouru à cette terrible catastrophe ; mais vous en avez oublié une qui, selon moi, n'est pas moins prépondérante que les autres : l'instruction.

» L'instruction est tellement disséminée sur toutes les classes de la société, que désormais, du plus petit au plus grand, chacun se croit assez de lumières pour être en état de gouverner ; que véritablement les places manquent aux hommes instruits, et que le germe des bouleversemens politiques est aujourd'hui dans le petit nombre des emplois à donner, comparé au grand nombre des individus aptes à les remplir.

» — Ainsi donc il faut anéantir les lumières ?

» —Non, mais savoir les répartir pour prévenir l'incendie.

» — Tandis que nous discourons, l'imprimerie vole et appelle les nations à de meilleures destinées.

» -- Je ne le crois pas. Rien de si pompeux que l'Égypte, de plus imposant que Rome, de plus policé que la Grèce; et, pour ces peuples, l'imprimerie n'existait pas. Loin de marcher les égaux des anciens dans tout ce qui est sage, grand, beau, nous nous traînons sur leurs pas. Et de ce que nous les surpassons en géométrie, en physique, nous sommes loin de pouvoir en conclure que dans tout le reste nous raisonnons avec plus de justesse. Des jongleurs, et, après eux, des idiots de bonne foi, répètent que l'espèce humaine marche à la perfectibilité. Pauvres gens! si les sciences exactes ont fait des progrès, si l'esprit a raffiné sur tout, est-ce donc que depuis Socrate, depuis la création, le cœur de l'homme a éprouvé de nouvelles passions, a découvert de nouvelles vérités? S'il est vrai que le luxe, les arts, l'éloquence, et surtout la fureur du raisonnement, sont chez une nation les avant-coureurs de sa ruine prochaine, ne dirait-on pas au contraire, et avec autant de justesse, que cette épidémie de vouloir perfectionner le globe est pour lui le pronostic de quelque grande catastrophe. Et sans recouvrir, pour appuyer cette assertion, au système de Mairan et de Buffon, n'est-il pas démontré, dans une des plus belles pages de Montesquieu, que depuis deux mille ans seulement,

sur la terre, si peu semblable à elle même, et tombant déjà en langueur, il y a à peine la dixième partie des hommes qui y étaient dans les anciens temps. Concluez. »

CHAPITRE IX.

Climat. — Le froid *fin*. — Les pantalons de nankin. — Le brouillard. — La barque de miséricorde.

Ce que nous avons journellement sous les yeux est souvent ce que nous connaissons le moins, et c'est parce que la Hollande est à notre porte que je pourrai dire d'elle ce que peut-être on ne connaît point encore.

A la Hollande peut s'appliquer aussi ce proverbe espagnol : *Que le vent qui n'a pas la force d'éteindre une chandelle a celle de tuer un homme.*

Il y règne, sur les bords de la mer particulièrement, ce qu'on appelle un *froid fin* qui vous pénètre insensiblement et vous tue, si vous n'êtes prémuni contre ses atteintes.

Après la conquête, nos jeunes militaires se moquaient de ces étoffes plucheuses, de ces spencers bien étoffés, dont se plastronnent les Hollandais ; mais le pantalon de nankin, le fin bas de soie, le gilet de basin et l'habit étriqué, ayant envoyé nombre d'entre eux de la promenade au cime-

tière, nos petits messieurs commencèrent à comprendre que s'il était inutile de se matelasser devant la bouche du canon, cette précaution n'était pas superflue contre le souffle d'un zéphir hollandais.

Il est telle île de la Hollande dont le sol est charmant, mais le climat si meurtrier, qu'on y est vieux à quarante ans. Les miasmes qui s'exhalent de la vase engendrent des fièvres pernicieuses qui moissonnent l'habitant, et surtout l'étranger. En arrivant à La Haye, informé qu'un de nos régimens, en garnison dans cette île, venait d'y perdre la moitié de son monde, je dis au général Hatry, qui commandait en chef, de le changer au plus tôt de destination. Non, me dit-il, le mal est fait; ce que ce régiment devait perdre, il l'a perdu. Le soldat qui a résisté ne sera plus atteint; au lieu que si je le fais remplacer par un autre bataillon, le nouvel occupant sera décimé comme le premier.

Tous les transports ne se faisant que par eau, chaque rue est traversée par un canal aussi boueux que profond. Sur ces canaux est une multitude de ponts qui se partagent et se lèvent à volonté pour laisser circuler les barques portant des mâts; et, sur ces ponts en charpente et d'une construction légère, il n'y a, pour garantir le passant, qu'une seule chaîne en guise de garde-fou.

Quand il survient tout à coup d'épais brouillards, ce qui se voit quelquefois à la chute du

jour, les habitans qui sont hors de chez eux courent les plus grands dangers, et l'on a vu jusqu'à trois ou quatre cents personnes être, dans une seule ville, et dans une seule nuit, victimes de cette subite obscurité.

Partie de la Hollande est une conquête de l'homme sur la mer qu'il a fait refouler sur elle-même. Des digues opposées à ses flots sans cesse menaçans dépassent de beaucoup en élévation un sol toujours à la veille d'être submergé. L'habitant qui sommeille sur cette terre inhospitalière tient nuit et jour amarrée, au mur de sa maison, la barque qui doit le recueillir ainsi que sa famille en cas de rupture de la digue, et fréquemment il est forcé de se précipiter dans cette chaloupe, submergée souvent par l'impétuosité de la cataracte.

Ce sol au-dessous du niveau de la mer, le Hollandais l'exploite, le creuse encore; sans relâche il en extrait la tourbe dont il se chauffe, et, par cette dangereuse excavation, facilite le débordement qui doit enfin l'engloutir; débordement dont il n'est que trop averti, puisqu'à peu de distance du rivage, on voit çà et là sortir des eaux, à la marée tombante, des tours, des flèches, qui dépendaient de villes englouties.

CHAPITRE X.

Mœurs. — Le bois de La Haye. — Le jeu du couteau.— Garçons à l'essai. — Sachet au derrière des animaux. — Les cigognes. — Boherhaave. — Exécutions. — Amour à la grecque. — Musico. — Bel embargo de ma façon. — Patience et sobriété. — Les petites barrières.

L'OMBRE, la verdure, le repos, voilà ce que les Hollandais aiment par-dessus tout; ou plutôt ce qu'ils aiment sur toute chose, c'est l'or qui leur procure ce repos et cette verdure.

Vainement la raison et l'expérience leur disent que sur un sol aquatique, sous un ciel brumeux, ils devraient, pour leur conservation, dégager leur habitation et l'exposer aux rayons du soleil; c'est toujours au bord d'un canal, au fond d'un bocage, que cette habitation est placée.

Dans cet asile du silence, sous ces arbres, au bord de ce canal, est aussi un pavillon ou le Hollandais, établi dans un fauteuil, une pipe à la bouche, le coude sur la table et le pot de bière sous la main, passe, sans bouger, des journées entières à songer.

Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?

A ces réduits si frais et qu'ils embellissent de tous leurs moyens, ils se plaisent à donner des noms de fantaisie qu'ils écrivent en grosses lettres et mettent en évidence. C'est, par exemple : *Délices des yeux, Charme du cœur, Asile de Flore, Retraite du sage.*

La culture des fleurs est encore aujourd'hui une de leurs occupations favorites; mais cette occupation n'est plus une folie, et l'on ne peut plus dire :

Le vainqueur de Philippe
Fait dépendre son sort du sort d'une tulipe.

Rien de plus solitaire que cette promenade *du bois*, qui touche à La Haye. Ces arbres qui, malgré leur vieillesse, ne sont point encore couronnés; qui, le pied dans l'eau, le corps mousseux, lisse ou marbré, portent leur dôme jusqu'au ciel, et dont la feuille toujours verte tombe au souffle de l'hiver sans avoir jauni; ces sentiers sinueux, ce jour doux, cette ombre mystérieuse, les prairies dont ce bois est coupé, les animaux étrangers qui animent ces prairies, le cygne qui glisse sur cette nappe d'eau, et cette famille innombrable de rossignols, dont la voix vous suit partout, font de ce séjour agreste un séjour enchanteur. Chose incroyable! tel est l'amour du Hollandais pour le chant du rossignol, qu'il était défendu de décharger une arme à feu dans *le bois* de La Haye, sous

peine d'un emprisonnement rigoureux, et de tuer un rossignol, sous peine de mort (1).

Comment concilier avec des inclinations si douces ce qui se pratique dans *quelques endroits* du même pays; je dis dans quelques endroits : Les jours de fête, le peuple se rend à des tabagies situées à quelques distances des villes ou des bourgs. Il n'y va point à pied, mais sur des chars d'une structure légère, dont le plus petit contient de douze à quinze individus. Les routes étant unies comme une glace, sablées comme un jardin, ces chars ou *jean de plaisir*, comme on les appelle, roulent avec rapidité, et ceux qu'ils emportent poussent des cris de joie qui ressemblent assez à des hurlemens. Quand la tourbe glapissante est arrivée à l'estaminet et que *le chenick* est versé, le *farau* de la bande tire de sa poche un couteau à gaîne, et, lui faisant faire la roue avec le pouce et l'index, le lance au plafond, où il se fiche après avoir tournoyé en l'air. On se met à table, la bière, le genièvre, les coquillages, les *pannekouques*, tout y passe. Mais voici venir une autre cohue, un autre *jean de plaisir*. Non moins superbe que celui qui a jeté le gand, le héros de la nouvelle troupe saisit fièrement un escabeau, monte dessus avec légè-

---

(1) Je tiens ce fait de M. de Lewe, homme respectable, qui, lors de mon séjour en Hollande, était président de la chambre des députés.

reté, et, sur la pointe du pied, le jarret tendu, l'autre jambe en l'air, s'empare du tranchelard de son rival. Alors grand silence : le cliquetis des verres est suspendu, les bouches sont béantes, et nos champions, l'œil fixe, pied contre pied, la main gauche derrière le dos, se dardent, avec la droite, des coups de couteau *qui ne doivent pas être mortels, qui ne doivent pas effleurer un œil*, mais dont ils s'entaillent le reste de la figure avec dextérité, jusqu'à ce que l'assemblée ait proclamé le vainqueur et dit : C'est assez.

Ici, c'est une peuplade de pêcheurs dont les individus, hommes et femmes, n'ont jamais contracté une alliance hors de chez eux, hors de l'enceinte de leur village. Dès qu'une fille est nubile, maîtresse de ses faveurs, elle fait choix d'un amant et vit publiquement avec lui. Si un an se passe avant que rien n'indique qu'il doive naître un fruit de ce commerce, elle fait un nouveau choix, elle en fait trois, elle en fait six, elle en fait jusqu'à ce qu'un mortel, plus heureux que les autres, interrompe enfin cette stérilité ; et cet heureux mortel, porté en triomphe dans le village, devient, par les liens du mariage, possesseur d'une femme sur la fidélité de laquelle on assure qu'il peut compter.

Ailleurs, c'est une autre manie ; c'est un bourg dont tous les habitans sont à l'aise. Leur propreté est vétilleuse : leurs rues sont sablées par compar-

timens avec du cailloutage de nuances différentes; leurs maisons, peintes de diverses couleurs, sont, par le moyen de petites pompes aspirantes et foulantes, lavées tous les jours de haut en bas. Pour que la voie publique ne soit point salie par les animaux domestiques, on leur attache sous la queue un sachet qui reçoit leurs excrémens. Chaque habitant a deux maisons assez voisines, mais séparées par un jardin : l'une est habitée; l'autre, ornée de ce qu'on a de plus précieux, de ce que tel ou tel aïeul a, dans ses voyages, rapporté de l'Inde ou de la Chine, en vases, étoffes, fruits, porcelaines ou choses rares, ne s'ouvre que trois fois dans la vie. On y est ondoyé à sa naissance; on y pare la mariée avant que de la conduire à l'autel; et, le jour où l'on meurt, le cercueil y est déposé sur le seuil de la porte. C'est par une faveur particulière, et pour l'avoir demandée avec instance, que *Joseph II*, empereur d'Autriche, entra dans une de ces maisons.

Ailleurs encore, il est tel village où une maison double de valeur, parce qu'une cigogne a établi son nid dans une des cheminées. C'est pour le propriétaire un gage de prospérité; et, s'il plaît à ces oiseaux de boucher de leurs nids toutes ses cheminées, il aime mieux n'y pas faire de feu que de les en déloger. La vérité est qu'on les nourrit en Hollande sur les places publiques, qu'on les y attire. On donne pour cause de cette prédilection

qu'une année où les joncs avec lesquels les Hollandais construisent les nattes qui préservent leurs digues, avaient été sur le point d'être hachés entièrement par une nuée de sauterelles, ils furent préservés de ce malheur par les cigognes, qui dévorèrent ces insectes.

Médecins, pilules, apothicaires, les rues en sont pavées, et de marchands de vin aussi. Du moins, la bonne foi de ceux-ci est-elle apparente; on lit sur leurs enseignes : *Ici, en prévenant une heure d'avance, on vous fait du vrai vin*, VRI WIN.

Les brasseries ne sont plus en aussi grande quantité depuis que *Boerhaave* voyant qu'en Hollande, plus que partout ailleurs, on était travaillé de la pierre, chercha les moyens de la prévenir. Ce grand homme, après avoir médité, crut découvrir que le mal avait sa source dans l'usage trop fréquent de la bière. Il publia son opinion; elle était d'un grand poids; on se retrancha sur la bière, qu'on remplaça en grande partie par le thé et le café. Insensiblement les malades de la pierre furent beaucoup plus rares; et ce que *Boerhaave* avait offert comme un doute à ses compatriotes devint pour eux une réalité.

Dans sa vie privée, le Hollandais est en général fidèle à sa parole et à ses engagemens. Sous le rapport politique, je pourrais assurer que, de toutes les puissances de l'Europe, la Hollande est celle qui a le moins enfreint de traités. Dirai-je que sa

faiblesse est cause de sa bonne foi, ce serait empoisonner la source d'une belle action?

Chez eux, des établissemens publics, convenablement dotés, sagement administrés, sont ouverts à tous les âges, à tous les nécessiteux. C'est là qu'il est interdit de mendier, et qu'un mendiant est véritablement un lâche. Quand vous faites disparaître la mendicité, que de crimes de moins dans un état! — En France, cela ne se peut pas.—C'est que jusqu'à présent vous n'y avez eu que le despotisme ou des factions, et point d'esprit national.

L'hôtel de ville d'Amsterdam est un vaste et bel édifice, bâti sur pilotis, construit en pierres de taille, qu'on ne tire de l'étranger qu'à grands frais. Ce bâtiment a dû coûter des sommes énormes; et, quoique sa construction ne date pas de loin, on ignore entièrement d'où les États ont tiré l'argent qu'ils y ont employé. Les *magnifiques seigneurs* payèrent comptant, brûlèrent les mémoires et emportèrent leur secret. C'est ce que m'a dit le ministre des finances, M. *Goguel*, qui avait l'obligeance de me faire voir Amsterdam.

Cet édifice réunit en quelque sorte tous les établissemens publics, offre un local à toutes les autorités. C'est là que sont aussi les tribunaux et les prisons. Avec quelle humanité sont soignés les détenus! quelle salubrité, quelle propreté jusque dans les cachots! Ils sont peu habités, les supplices sont rares, ils épouvantent la multitude. Du pro-

noncé du jugement à son exécution il n'est qu'une seconde. La salle de justice est au premier ; quand le condamné quitte cette salle, il entre dans le vaste corridor qui la précède. Ce corridor est éclairé par une grande porte vitrée qui donne sur un balcon, auquel est adapté de plain-pied un échafaud mobile. La hache est levée : le coupable n'a pas entendu son arrêt, que déjà il a vécu.

Ceux qui sont atteints et convaincus d'avoir fait l'amour à l'antique sont punis de leur friandise par une réclusion perpétuelle. Patience leur soit en aide ! ce n'est pas moi qui leur ouvrirai la cage.

Les *musico* sont un lieu de prostitution. L'étranger les visite ; les plus honnêtes gens du monde y entrent sans scrupule. Ces établissemens ont un but politique. Le matelot qui vient de faire un voyage de long cours ne se rembarque pas facilement tant qu'il a dans sa poche l'argent qu'il a rapporté ; c'est par les musico qu'on lui offre un moyen de le dépenser ; c'est là aussi que, dans le sein de l'ivresse et de la débauche, on fait enlever, à bas bruit, des vagabonds, des gens sans aveu, dont on fait des forçats. En arrivant à La Haye, je débutai par une sottise ; c'était bien prendre mon temps. Il y a des officieux partout, notamment près des gens en place. On vint me dire à l'oreille que beaucoup de nos compatriotes avaient été enlevés dans les musico, dirigés sur des ports de mer, et jetés à fond de cale pour servir à la

marine hollandaise ou être envoyés dans ses colonies. Ordonner un embargo, délivrer ces malheureux, les rendre à leur patrie, c'était, me disait-on, la chose du monde la plus urgente; je la pris à cœur. Cependant, avant que d'agir, je crus prudent de consulter un des secrétaires de l'ambassade; il faisait depuis long-temps partie de la légation, il devait être au fait. Poudré à blanc, vain comme un paon, beau comme Jésus, petit de corps et d'esprit, ce secrétaire était la sottise en chausse et en pourpoint. — Comment! citoyen ministre, si cela est vrai? Très-vrai, je vous jure; plus de deux cents des nôtres ont été enlevés de la sorte et sont prêts à partir si déjà ils ne sont loin d'ici. Je n'attends pas au lendemain, des ordres sont expédiés la nuit à tous nos commandans militaires; l'embargo est mis; tous les vaisseaux hollandais, au grand scandale des autorités bataves, sont fouillés avec scrupule; qu'y trouve-t-on, je vous prie? Cinq Français à la vérité, mais cinq bandits, flétris, condamnés aux fers, et dont, renseignemens pris, le plus honnête des cinq n'avait commis que trois vols avec effraction. Jugez de mon triomphe.

La patience et la sobriété ont été les deux causes premières de l'opulence des Hollandais. Dans le beau temps de la république, quand leurs colonies étaient florissantes, que leurs vaisseaux couvraient les mers, que l'or du monde s'amoncelait dans

leurs caves, les productions de l'Inde dans leurs magasins; que les *Tromp*, les *Ruiter* détruisaient les flottes de la France et de l'Angleterre, nos *magnifiques seigneurs* quittaient, pour se délasser un moment, le *palais des États* où ils se tenaient assemblés, et, appuyés contre les murs de ce palais, tiraient de leur poche du pain et du fromage qu'ils mangeaient au soleil.

Pour transporter au loin des marchandises, que faut-il à un capitaine anglais, danois, français? Des serviteurs, un cuisinier, de la volaille, du vin de Champagne, une maîtresse; que sais-je moi? toutes les commodités ou incommodités de la vie. Regardez, mon *mener*: un navire bien ponté, trois hommes pour équipage; pour toute nourriture, du fromage, des pommes-de-terre, de la bière, du chenick, un chien sur le tillac, et, vogue la galère, le voilà parti pour Pékin. Qu'arrive-t-il? Que les poules d'Inde, la mousse d'*Ai* et la belle aux yeux doux diminuent d'autant les bénéfices de la course, tandis que le *mener*, qui a bu son genièvre, mangé ses patates et couché seul dans son hamac, revient chez lui la tête froide et les mains pleines.

Tout ce que je dirais de la probité du peuple de Hollande ne la caractériserait pas aussi bien que ce que je vais rapporter: Je l'ai dit, dans les villes, hors des villes, des canaux se croisent en tous sens; hommes, bêtes, denrées, tout se meut par

l'eau, et se transporte par eau ; cependant libre à vous d'aller en voiture. Entre deux canaux très-profonds où cinglent des barques dont les voiles blanches et les banderoles tricolores contrastent avec le vert des prairies, est une route bien jolie, bien alignée, bien unie, où votre calèche semble rouler d'elle-même ; pas un monticule, pas un caillou, et vous pouvez parier d'avance que vous ferez cinq à six lieues sans rencontrer un cheval, un piéton ou un char quelconque ; mais, s'il survient à votre rencontre une berline, voire un cabriolet, gare à vous, le canal est là qui vous attend. Il n'y a, pour éviter la culbute, d'autre parti à prendre que de descendre, d'incliner votre voiture vers un des canaux, tandis que l'autre voiture, inclinée vers l'autre canal, passe bien doucement à côté de la vôtre, avec grand'peur de l'effleurer le moindrement. Mais si étroite, si peu fréquentée que soit une route, encore faut-il l'entretenir, et le Hollandais a l'esprit de conservation. Or, comme il n'est pas juste que celui qui ne dégrade pas paye la dégradation, les frais d'entretien sont à la charge du voyageur. D'après cela vous croyez que, de distance en distance, vous allez vous heurter contre un douanier qui vous tendra la main et vous dira : *Vous devez tant?* Point. De distance en distance, vous trouvez une barrière à claire-voie, éloignée de toute espèce d'habitation, bien peinte, bien mignonne, qui

s'ouvre et se ferme sans efforts. Sur un des montans qui soutiennent ce treillis, est un écriteau qui vous indique ce que vous devez pour deux ou quatre roues, pour un ou plusieurs voyageurs. Sur ce montant est une coupe dans laquelle vous déposez *librement* le droit de péage. Vous partez, vous laissez votre argent exposé à la merci du premier venu, et personne n'est tenté de se l'approprier. Au bout de deux ou trois jours, le préposé au prélèvement de l'impôt fait sa tournée, visite les coupes, et en verse le contenu dans une sacoche.

Heureux pays! Je sortais de France; qu'on juge de mon étonnement.

CHAPITRE XI.

INDUSTRIE. — Voyages. — Folie. — Vaisseau à patins. — Versement d'une mer dans une autre. — Digues. — L'étui d'écarlate. — Le moulin.

SOUVENT un navire prend un Hollandais devant sa maison, le conduit à l'extrémité du monde et le remet à sa porte sans qu'il ait fait un pas et touché la terre du pied.

L'hiver, tout son pays est sous la glace; les canaux, les prairies, les lacs, confondus en une surface plane, n'offrent plus qu'un miroir d'une immense étendue. C'est pour des êtres long-temps taciturnes le jour de la folie. Riches traîneaux, chevaux superbes, panaches éclatans, caparaçons magnifiques, conducteurs écervelés, se croisant, se provoquant, poussant des cris à se déchirer la gorge, voilà ce que vous rencontrez dans les villes dès que la première neige est tombée, que la première gelée s'est fait sentir. Sortez-vous de la cité, autre spectacle : comme la navigation est interrompue, tous les objets d'un poids léger sont transportés sur la tête d'hommes proprement

chaussés, de femmes court-vêtues qui, montées sur des patins, filent sur la glace au nombre de trente ou quarante, se tenant par la jupe, par la basque, et s'inclinant de gauche à droite, de droite à gauche, comme le balancier d'une pendule.

Ce tableau n'offre que peu d'intérêt; mais ce qui m'a semblé surprenant, c'est un navire établi sur des patins proportionnés à son volume; l'éclair n'est pas plus prompt. Comme ici, le vaisseau ne tire pas d'eau, n'a pas de flots à surmonter; qu'il pose au contraire, sur une glace aussi lissse que l'acier sur lequel il est monté; sa rapidité, quand on force de voile, est celle du vent. Il faut de la hardiesse pour diriger un semblable bâtiment: malheur à qui se trouve sur son passage! malheur à lui s'il éprouve le moindre choc! La violence avec laquelle il est emporté est si incroyable, que, quand le pilote veut revenir sur ses pas sans trop louvoyer, on voit le navire tournoyer long-temps sur lui-même.

Pour éviter les ravages de l'eau, des portes, chef-d'œuvre de hardiesse et d'industrie, s'ouvrent d'elles-mêmes pour déverser le trop plein d'une mer dans une mer voisine.

Et cette invention prodigieuse, ce *chameau* au moyen duquel un gros vaisseau qui, faute d'avoir assez d'eau, ne peut passer d'un endroit à l'autre, est enlevé de la mer et transporté à sa destination.

Et ces digues ! Qui ne les a vues ou n'en a pas entendu parler? Colosse aux pieds d'argile, il ne peut lutter toujours avec succès contre un ennemi supérieur en forces, et sans cesse agissant.

La première fois que j'allai me promener hors de La Haye, deux choses me frappèrent à peu de distance de la ville ; l'une était un moulin à scie, j'y reviendrai ; l'autre un étalage de trente à quarante...... Comment dirais-je cela pour parler congrûment ? Que le loup me croque si j'en sais rien; disons toujours. L'autre était un étalage de trente à quarante *étuis* de couleur *écarlate ;* étuis que je pris d'adord pour les haut-de-chausses d'un régiment de cent-suisses, qu'on faisait sécher au soleil après les avoir dégraissés. Ce n'était pas cela du tout ; c'était.... Vous souvient-il de ce *froid fin* qui expédie si lestement nos petits-maîtres ? Ce froid fin ne respecte guère un sexe plus que l'autre; moins encore les femmes à cause de la forme de leur vêtement : or, vous saurez que, pour se garantir des attaques d'un ennemi si entreprenant, ces dames portent tout bonnement, et sous le linge, un haut-de-chausse de laine écarlate. Elles font sagement sans doute, et la couleur n'y fait rien : mais, que voulez-vous? ces maudits *caleçons rouges*, voilà le mot lâché, se nichèrent si bien dans un repli de ma cervelle, que la plus belle femme des sept provinces unies aurait produit

sur moi ce que fit à Venise sur *Jean Jacques Rousseau* la conformation du sein de sa *Zulietta*.

Quant au moulin à scie, c'est une autre affaire; je ne suis pas embarrassé de trouver le mot propre; mais je le suis beaucoup pour rendre clairement mon idée, pour bien exprimer ce que j'ai vu. On sait ce que c'est qu'un moulin dont la roue, mise en action par une chute d'eau, fait mouvoir en même temps plusieurs scies qui partagent à la fois un corps d'arbres en cinq ou six planches. Mais d'ordinaire, quand le sciage de cet arbre touche à sa fin, il y a là quelqu'un pour recueillir les planches et substituer un nouvel arbre à celui qui vient d'être partagé. Je regardais ces scies se mouvoir, l'arbre allait être scié entièrement, et personne ne paraissait; j'aurais volontiers appelé, je m'arrête pour voir la fin de ceci. L'arbre scié tout-à-fait, voilà que les planches, au lieu d'être retirées par des mains vivantes, sont jetées de côté par des mains de fer. Comme dans l'eau qui est en face de cette mécanique il y a cinq à six corps d'arbre posés les uns sur les autres, et que l'un reparaît à fleur d'eau quand l'autre en a été tiré, voilà que ces mains de fer s'allongent, empoignent l'arbre qui surnage, l'attirent avec elles et l'assujettissent à l'action de la scie : mécanisme qui dure, sans le secours de l'homme, jusqu'à ce que tous les arbres, qui attendent leur tour dans l'eau, aient été réduits en planches.

Je ne sais comment il se fait que, malgré son industrie, sa probité, ses richesses, des vertus, l'état prospère de ses colonies, des succès sur mer, de grandes alliances et son *stathouder;* je ne sais, dis-je, comment le gouvernement hollandais a toujours conservé un goût de *terroir* qui fait que les puissances traitent avec lui comme un prince avec un bourgeois. Quelquefois, dérogeant à sa circonspection accoutumée, ce gouvernement a voulu élever la voix et cette allure ne lui a pas réussi.

CHAPITRE XII.

Adieu, Bataves.

D'une correspondance très-volumineuse, la seule lettre que je ferai connaître est la suivante.

La Haye, 7 messidor an 7 de la république française.

(25 juin 1799.)

« L'envoyé, etc.

» Au citoyen *Talleyrand*, etc.

» Pendant long-temps le gouvernement batave
» m'a fait insinuer que je lui rendrais service, si
» je demandais au Directoire français le rappel du
» citoyen B*. Quelque mécontentement person-
» nel que j'eusse contre le citoyen B*, jamais je
» n'ai voulu me prêter à cette démarche. Mon ca-
» ractère doit maintenant vous être assez connu,
» citoyen ministre, pour savoir que je suis inca-
» pable de toute espèce de procédé qui pourrait
» blesser la délicatesse. Ce n'est donc point parce
» que le gouvernement batave désire le rappel du

» citoyen B*, que je vous écris aujourd'hui, c'est » parce que la perfidie et la fausseté avec laquelle » il n'a cessé de payer les bontés dont je l'ai acca- » blé lui et les siens, ne me permettent plus de » vous dissimuler que je ne puis vivre avec un » homme dont l'ingratitude et les calomnies me » révoltent.

» C'est peu, à mon abord dans ces lieux, de m'a- » voir fait passer pour un *brigand révolutionnaire* » et un homme inepte; aujourd'hui il a l'honnête- » té de me placer parmi les *chouans*, lorsqu'en » face il avait la bonté de me qualifier d'homme » vertueux.

» Je n'ai point demandé ma place, vous le savez; » je n'ai pas même le désir de m'y maintenir, vous » le savez encore mieux; mais, fier de la confiance » de mon gouvernement, j'ai su le faire respec- » ter. Arrivé en Hollande dans des temps diffi- » ciles, j'ai maintenu le calme le plus profond; je » me suis fait aimer de beaucoup, et j'ai comman- » dé l'estime de tous.

» Croyez que je n'aurais pas l'impudeur de m'a- » dresser à moi-même cet éloge, si je n'étais as- » suré qu'il est écrit dans la conscience de tout » vrai patriote et de tout homme de bien qui fut » témoin de mes actions; et c'est pour vous prou- » ver que je ne redoute rien des tartufes et des » intrigans que, dans ces temps orageux, je romps » en visière à mes ennemis, et que j'ai l'honneur

» de vous représenter que si, après l'expiration de
» son congé, le citoyen B* se rend de nouveau à
» La Haye, je ne puis y rester avec lui.

» Je suis pauvre, citoyen ministre, et surchar-
» gé de famille ; mais, quelque lourd que soit
» le fardeau, il ne l'est point assez pour me faire
» courber la tête.

» Je vous supplie, citoyen ministre, d'excuser
» le ton de cette lettre ; jamais, vous le savez, ce
» langage ne fut le mien ; mais l'indignation l'em-
» porte à la fin, et je n'ai que vous à qui je puisse
» m'adresser, puisque, mieux qu'à personne, ma
» conduite vous est connue.

» Salut et respect,

» L. D. L. »

P. S. » J'ai l'honneur de vous informer que
» j'envoie copie de cete lettre au citoyen B*. »

Comme je l'avais demandé, le sieur B* ne revint plus à La Haye; mais, moi-même, j'en sortis bientôt par suite du mouvement du 30 prairial (15 juin 1799), espèce de révolution que les conseils opérèrent sur les membres du gouvernement français et leurs agens.

Le courrier qui m'apporta l'ordre de quitter La Haye était instruit du contenu de sa dépêche : il me dit qu'il serait parti deux jours plus tôt, s'il s'était trouvé cent écus dans la caisse du ministre

des relations pour payer son voyage; mais que, comme il allait monter à cheval, on n'avait pu lui donner un sou, et qu'il avait fallu quarante-huit heures pour trouver de quoi le défrayer, ainsi que le citoyen *Fouché*, qui avait quitté Paris en même temps que lui pour venir me remplacer. Si c'est une erreur, elle m'est encore chère; mais il me sembla que M. *Wandergoës* était affecté de mon rappel.

CHAPITRE XIII.

Les dames de Crèvecœur.

En quittant La Haye pour revenir en France, je passai par Bouvines, comme on y célébrait l'anniversaire des *Dames de Crèvecœur*. On ne peut pas tout savoir. Je demandai ce que signifiait cet anniversaire ; on me le dit : à mon tour, peut-être, vais-je vous l'apprendre.

Bouvines, petite ville sur les bords de la Meuse, assiégée en 1554, par le roi de France Henri II, eut l'insolence de se défendre avec un courage au-dessus de tout éloge. Réduits à la dernière extrémité, et leurs remparts ruinés, les assiégés envoyèrent demander quartier. Pour toute réponse, Henri fit passer au fil de l'épée un tiers des habitans, pendre l'autre, et noyer le troisième. Pendant qu'on exécutait un ordre si humain, une poignée de braves se renferme dans une tour encore debout, appelée tour de *Crèvecœur*, résolus d'y périr jusqu'au dernier. Trois officiers y furent suivis de leurs femmes jeunes, belles, qui les se-

condèrent, et se battirent avec eux sur la brèche. Leur intrépidité ayant frappé d'étonnement l'armée française, le général donna l'ordre de les épargner; mais leurs époux ayant été tués à côté d'elles, et la tour étant sur le point d'être emportée, elles montent au sommet, se prennent par la main, et se précipitent, à la vue de l'ennemi, dans les fossés, où elles expirent à l'instant.

Arrivé de nuit à Anvers, je logeai sur la place de Mer, chez un monsieur Lous. Le même soir, et dans la même auberge, nous nous trouvâmes trois ambassadeurs rappelés en même temps par leurs gouvernemens. M. le duc Delparque, ambassadeur d'Espagne; M. le comte de Staël, ambassadeur de Suède; et moi, citoyen français, ambassadeur de la République. C'était le second tome du roi Théodore à Venise.

Quoique M. le comte fût déjà au lit, il sut mon arrivée et désira me voir; j'allai le trouver. Après avoir satisfait à ses questions sur l'état présent de la Hollande, je m'informai à mon tour de la situation de Paris, qu'il venait de quitter. Tout va bien, me dit-il. — Comment, tout va bien! mais voilà encore une fois le Directoire mutilé; trois membres viennent d'en être expulsés violemment. La constitution est avilie; nos armées en insurrection méconnaissent l'autorité; les clubs renaissent de leurs cendres, partout ils demandent des têtes; les jacobins triomphent. — Les jacobins? Est-ce

qu'il y a des jacobins, me dit l'ambassadeur? je ne connais que des patriotes, et les patriotes ne....
— Monsieur le comte, je vous souhaite une bonne nuit.

CHAPITRE XIV.

Un dernier mot sur la Hollande. — Le général Brune, — les émigrés. — Le duc de la Rochefoucault-Liancourt. — Le général Hatri. — Le directeur Treilhard. — MM. Lubbert, Fontane et Laharpe.

C'est, sans doute, parce qu'on aime à se flatter, à s'exagérer le peu de bien qu'on a fait, ou qu'on a désiré de faire, que j'aimais à me persuader, en quittant La Haye, que j'y laissais quelques souvenirs honorables.

Si je n'ai pas soulagé la Hollande autant que je le désirais, autant que je l'ai tenté, du fardeau accablant sous lequel elle gémissait; si je n'ai pu mettre un terme aux exactions, aux dilapidations qu'on faisait peser sur elle; si trop souvent mes représentations au Directoire ont été infructueuses, c'est que le Directoire, je le sais pertinemment, considérait, ou voulait considérer la Hollande, quelques efforts qu'elle fît d'ailleurs pour prouver le contraire, comme un peuple de marchands vendus à l'Angleterre, prêts à secouer

le joug de la France à la première occasion, et qu'il fallait *saigner jusqu'au blanc*, pour qu'ils ne fussent d'aucune ressource à l'Anglais, quand il viendrait à s'emparer de leur pays.

Loin de persécuter les émigrés, de les faire chasser de la Hollande, ainsi que j'en recevais l'ordre assez fréquemment, j'assurais au contraire leur tranquillité, non pas en agissant ostensiblement en leur faveur, mais en me concertant avec le ministre de la police *Lapierre* auquel je disais, dans le particulier, de n'avoir nul égard aux notes que je lui passais officiellement, et que je ne lui transmettais par la voie de mes bureaux que pour que les employés à la légation française ne me dénonçassent pas dans leur correspondance particulière, comme un d'eux l'eût fait, si je n'avais pas eu l'air de harceler les émigrés. Je m'entendis même si bien avec *Lapierre*, qui était un homme rempli d'humanité, que je lui fis renvoyer de La Haye, sans que j'eusse l'air de m'en être mêlé, l'*Achitophel* de la révolution qui, après avoir été vendu à *Robespierre*, ensuite au prince de *Condé*, ensuite au Directoire, puis à *Bonaparte*, a fini par se vendre aussi à la police de Louis XVIII, par laquelle je le crois salarié; et qu'à La Haye je regardais comme un espion, comme un dénonciateur.

Non-seulement je veillais à la tranquillité des fugitifs français, mais plus d'une fois ma bourse

leur fut ouverte; et cependant je dois dire que, s'ils avaient ourdi quelques trames contre la France ou son gouvernement, je les aurais impitoyablement fait arrêter. Je n'entends pas, aujourd'hui qu'ils sont triomphans, leur faire ma cour aux dépens de la vérité.

Il entrait si peu dans mes intentions de les tourmenter, qu'il y avait à peine quarante-huit heures que j'étais arrivé à La Haye, que j'affichai inconsidérément ma prédilection pour eux, en faisant sortir de prison ceux que mes prédécesseurs y avaient fait mettre, et notamment M. le duc de *Larochefoucault-Liancourt*, à qui l'on ôte, au moment où j'écris ceci, tous les emplois purement honorifiques dont il était revêtu. Il se souvint de ce petit service, et m'envoya son ouvrage sur les États-Unis, si rempli d'idées philanthropiques.

M. de *La Fayette* non plus, ni madame sa femme, qui fit exprès le voyage de Hambourg à La Haye pour me remercier, n'oublièrent pas que je leur avais été de quelque utilité. Un général français, que je ne nommerai point, et qui avait contre lui une haine invétérée, ou qui lui était suggérée peut-être, l'eût fait périr s'il eût pu l'attirer sur le territoire de la Hollande. Je sus le projet, et aussitôt je fis informer secrètement M. de *La Fayette* du piége où l'on cherchait à l'attirer, pour qu'il eût à se tenir sur ses gardes.

Brune n'ignorait pas qu'il me devait en grande

partie le commandement de l'armée française en Hollande. *Hatry*, qui commandait avant lui, avait, selon moi, commis une faute grave; c'était d'avoir dégarni Amsterdam, d'en avoir retiré un régiment de cavalerie française au moment où la Hollande était menacée par l'Angleterre. Ce régiment une fois sorti d'Amsterdam, il était presque impossible de l'y introduire de nouveau sans s'exposer à un soulèvement. Le général *Hatry* était un homme respectable, un militaire distingué, aimé du soldat, dont il était le père. Avant que de vouloir influer sur le sort de pareils hommes, il faudrait avoir été à portée de les juger; et où aurais-je pris ces connaissances? J'avais donc une fausse opinion du général *Hatry*, que je croyais faible; les ennemis faisaient des dispositions, je demandai son renvoi; on me laissa le maître d'un nouveau choix; et, comme les petites choses influent toujours sur les grandes, je demandai le général *Brune*, parce que mon secrétaire particulier, qui l'avait connu, m'en disait monts et merveilles.

Aux manières de *Brune*, à sa tournure, à son aisance, on eût dit qu'il avait toujours vécu dans le grand monde; il avait même de la grâce, et, sous ce rapport, la grandeur de sa taille ne lui nuisait pas. Il était noble, généreux; ce que les Hollandais prenaient pour de la prodigalité. Un jour, M. *Wandergoës* s'en plaignit à moi, et me demanda, comme une grâce, de lui faire à ce sujet

quelques représentations : « Il nous perd, me disait-il, il nous fait un tort incalculable ; ce qui vaut six sous, il le paie six francs aux ouvriers, aux petits marchands, à tous ceux qui travaillent pour lui. » J'en parlai à *Brune*, il se mit à rire et alla son train.

Il me vit examiner avec plaisir un dessus de boîte représentant le grand pensionnaire *Barneveld*; il en fit faire une copie, et, peu de jours après, me l'envoya sur une tabatière.

Il devait cependant avoir quelque peu de rancune contre moi, car j'avais blessé son amour-propre pour ménager celui du Hollandais. Madame sa femme étant venue le visiter à La Haye, non-seulement il envoya ses guides au-devant d'elle pour l'attendre et la recevoir à Roterdam, mais encore il fit intimer l'ordre au bourgmestre de faire tirer le canon, aussitôt qu'elle entrerait dans la ville. Il est à observer qu'en Hollande on ne tirait pas le canon même pour le stathouder; que ce salut militaire n'était accordé qu'à un amiral qui rentrait triomphant au sortir d'un combat naval, ou qu'au vaisseau national rentrant dans le port chargé du produit des colonies hollandaises. Surpris d'un pareil commandement, le bourgmestre dépêcha un courrier à La Haye au ministre de la guerre, pour savoir ce qu'il avait à faire ; le ministre en référa au Directoire, qui me fit dire que si j'attachais de l'impor-

tance à ce que le bourgmestre exécutât l'ordre du général en chef, il serait mis à exécution; mais que lui, gouvernement batave, me verrait avec satisfaction désapprouver un pareil ordre. Je le désapprouvai effectivement par un mot d'écrit que je remis au ministre, et le canon ne fut pas tiré.

Un traité de commerce devait avoir lieu entre la France et la Hollande. Pour m'aider dans ce travail, on m'adjoignit *Lubbert*. Le Directoire fit sagement. Sur une pareille matière, je n'avais que quelques idées-mères qui sont à tout le monde, et, si j'eusse été livré à mes propres forces, j'aurais, sur le commerce, raisonné pantoufle.

Timothée Lubbert, fils d'un négociant de Bordeaux, étant venu se fixer à Paris, y avait fait, à trente ans, par son industrie, une fortune considérable. Il avait de l'esprit, des connaissances, était bon musicien, faisait bien des vers, et avait voyagé. Ses notions en finances étaient étendues.

Lubbert travaillait sous mes yeux avec une facilité étrange; cela coulait de source.

Son travail fini, il quitta La Haye; et, quand à mon tour je revins à Paris, il me rechercha. J'en fus fort aise; car, si chez lui on rencontrait force politiques et financiers, en compensation on y trouvait aussi des artistes et des hommes de lettres.

Un jour qu'il réunissait à sa table *La Harpe*, le doyen de la littérature; *Esménard*, auteur du poëme de la Navigation; *Garrat*, qui venait d'être

nommé sénateur; *Fontanes*, qui n'était encore nommé à rien et fut bientôt nommé à tout; *Lemaire*, professeur au Collége de France; *Laborie*, employé aux relations; *Garrat-Maillat*, encore tribun; *Arnaud*, auteur de Marius à Minturne; et moi, chétif; il se passa une drôlerie à laquelle *Lubbert*, en sa qualité de maître de maison, eût sans doute coupé court, si ce diable d'homme, qui était sourd comme un pot, avait été instruit de cette scène autrement que par les gestes des acteurs.

Pour l'intelligence de la pièce, il est bon d'observer que *Lubbert* était, par sa femme, neveu de M. *Garrat* le sénateur, et beau-frère du tribun *Maillat;* que M. *de Fontanes*, non invité, avait été amené par *La Harpe;* et que lui, *Fontanes* et le sénateur *Garrat*, divisés d'opinions, s'étaient, à l'aurore de la révolution, chamaillés dans des journaux de couleurs différentes, auxquels ils travaillaient l'un et l'autre.

Lubbert, ayant fait asseoir *La Harpe* à côté de lui, se tuait de lui offrir des mets que l'académicien refusait toujours. Vous avez donc dîné? lui dit *Lubbert*: Eh non, reprit *Garrat-Maillat;* ne voyez-vous pas que monsieur est devenu dévôt, et qu'aujourd'hui vendredi, vous ne lui feriez pas faire gras pour tout au monde?

La Harpe était tombé dans une dévotion à puer; mais de M. *Maillat*, jeune homme, à

M. *La Harpe*, avancé en âge, la réflexion peut-être était inconvenante.

La Harpe ne répondit rien; mais M. *de Fontanes*, adressant la parole au sénateur, l'invita à faire taire son neveu. *Garrat* répondit que ce n'était point à lui de régenter son neveu, assez grand pour répondre lui-même de ses actions et savoir ce qu'il avait à faire. Là-dessus, ces deux messieurs en vinrent aux propos; c'était à qui avait eu le premier à se plaindre de l'autre. C'est vous, disait M. *Garrat*, qui avez imprimé que j'écrivais comme un *Basque;* c'est vous, disait M. *de Fontanes*, qui avez demandé ma tête quand j'étais proscrit. Vous en avez ....., répliqua le sénateur. A ce mot, M. *de Fontanes* de porter la main sur une bouteille, et tous les convives de se lever pour mettre les holà.

Lubbert, qui n'avait rien entendu, mais qui vit le geste de la bouteille, demanda ce que cela signifiait; on le lui corna. Il aborde M. *de Fontanes*, lui reproche d'insulter son parent dans sa maison, et le prie de vouloir bien en sortir. M. *de Fontanes* n'en fit rien. Il passa dans une pièce voisine, suivi de plusieurs convives, tandis qu'avec les autres, M. *Garrat* resta dans la salle à manger, où, sans perdre un instant, M. *de Fontanes* lui envoya demander quelle satisfaction il désirait. *Nous battre au pistolet*, répondit *Garrat;* alors tout le monde se réunit dans le salon.

Lubbert était au désespoir que cette désagréable aventure eût eu lieu chez lui. Son oncle et M. *de Fontanes* avaient des enfans; il nous tira à l'écart, *Esménard* et moi, dans un boudoir à côté du salon, et nous laissa voir tout son chagrin, je dirai toute sa douleur. Il avait si peu la tête à lui, qu'il nous dit que si le combat devait avoir lieu, il fallait qu'il eût lieu sur-le-champ; et notez qu'il faisait déjà nuit. Il avait des armes dans sa chambre à coucher; il y fut, revint avec de la poudre, des balles et deux pistolets longs d'une toise, qu'il nous pria, *Esménard* et moi, de charger à l'instant. Nous prîmes les armes, et, comme *Lubbert* préoccupé se promenait dans le boudoir sans prendre garde à ce que nous faisions, nous les chargeâmes, après un signe d'intelligence, de façon qu'à moins de se mettre la bourre dans le ventre, il était impossible que les combattans se fissent le moindre mal. Après le premier feu, nous devions les séparer. La barrière de Clichy était à deux pas; c'était sur ces boulevarts que *Lubbert* désirait que l'affaire se passât.

Les pistolets chargés, et comme nous allions repasser dans le salon, *Lubbert* nous dit qu'avant tout, il désirait que l'on cherchât à réconcilier ces messieurs, et qu'en ma qualité de magistrat, c'était à moi de porter la parole. Je me chargeai de cette commission avec plaisir. J'ai lieu de croire que je m'en acquittai à la satisfaction de plusieurs,

car on se rapatria, et je fus embrassé de *Lubbert* de manière à en être étouffé.

C'était, comme je l'ai dit, à *Treilhard* que je devais d'avoir été nommé à l'ambassade de La Haye, où il eut une peine infinie à me maintenir, parce que je ne fus pas plus tôt parti pour cette destination, que les dénonciations plurent contre moi au Directoire, auquel on me peignait comme un royaliste renforcé. *Treilhard* ayant été expulsé du Directoire, à la journée de Prairial an VII (18 juin 1799), je me trouvai sans appui, et fus rappelé à l'instant par suite de ce mouvement révolutionnaire.

Si *Treilhard* eut des torts politiques, il ne m'appartient pas de les signaler; mais je dois apprendre à ceux qui ne le savent pas que c'est lui qui fit la motion d'échanger Madame royale, aujourd'hui *duchesse d'Angoulême*, contre les prisonniers que nous avions eus en Autriche, et que cette proposition fut convertie en loi. Mon premier soin, à mon retour, fut de me rendre chez lui; mais déjà il avait quitté Paris pour habiter le village d'Issy, où il avait la satisfaction de lire dans les feuilles publiques les motions que l'on faisait chaque jour aux deux conseils et dans les clubs pour obtenir sa tête. Bien que la mienne ne fût pas moins menacée, je me rendais fréquemment à Issy pour le voir. Il était trop au fait des mouvemens révolutionnaires pour ne pas prévoir quel

sort l'attendait pour peu que celui-ci se prolongeât. Devant sa femme et sa fille il affectait une grande fermeté, et même de la gaîté; mais nous n'étions pas hors de table, qu'il me faisait signe de le suivre dans le jardin où, se réfugiant sous des arbres, il sanglottait dans mes bras, n'ayant à la bouche que les noms inarticulés de sa femme; de sa fille âgée de seize ans, aujourd'hui madame *Abrial*; et de son fils encore au collége. J'allais le visiter tous les jours après avoir vu nos amis communs; et, bien qu'ils ne me donnassent pas de grandes espérances, j'avais soin de ne rapporter à *Treilhard* que des paroles de consolation : seule manière dont il me fût possible de m'acquitter en vers mon malheureux et cher bienfaiteur. Voyant les clubs reprendre le plus terrible ascendant, nous commencions, lui et moi, à désespérer de notre salut, quand l'arrivée imprévue de Bonaparte, et la journée de Brumaire, qui en fut la suite, vint nous tirer soudainement de la griffe des jacobins.

CHAPITRE XV.

Le petit couteau.

L'ÉTRANGE chose que d'avoir été ministre avec un grand pouvoir! et que je voudrais bien, sans désirer de mal à personne, que chacun sût ce que c'est que de ne l'être plus! On n'a pas l'idée de cet isolement, de cet abandon, de ce vide affreux qui vous poursuit, qui vous pénètre. — Quoi! vous désiriez sincèrement votre rappel, et cette solitude qui l'a suivi vous a été pénible? — Elle m'a été cruelle!

Le lendemain de ma nomination à l'ambassade, toute la France fut de ma famille; le lendemain de mon rappel, je me trouvai bâtard. J'avais été à même de faire du bien, je ne dirai pas si j'en ai fait beaucoup, j'en avais fait tout ce que j'avais pu. Ce n'était pas seulement de l'ingratitude à mon égard, c'était une horreur. Les gens que j'avais cachés, nourris, m'auraient volontiers craché à la figure. Plusieurs à qui j'avais prêté de

l'argent, sans en tirer de reconnaissances, le nièrent. Ceux pour qui j'avais obtenu des gratifications du gouvernement batave, ceux à qui j'avais épargné des jugemens rigoureux à cause de leurs malversations, arrivés en même temps que moi à Paris, répandaient que, tranchant du grand seigneur, je m'étais donné les airs de leur faire faire antichambre : ce n'était rien. Jusque dans ma famille, je trouvais des femmes vaniteuses qui portaient sur leur visage la satisfaction qu'elles éprouvaient de me voir descendre à leur niveau : c'était peu de chose. Les frères et amis de la bonne ville de Langres me dénonçaient aux deux conseils pour avoir ajouté le surnom de *Langres* à celui de *L*****. Pourquoi ce surnom *féodal*, disaient-ils ? Pour mieux ressembler à l'ancien évêque de Langres (Dieu sait si je ressemble à un évêque) : si ce M. *L***** veut allonger son nom de famille, que ne prend-il tout bonnement ses deux noms patronimiques, qui sont *Claude* et *Gilles ;* ils ne le dépareront pas. C'était drôle, si l'on veut ; mais enfin cela n'était que drôle. Voici qui ne l'est pas.

Pourquoi vous intéresser à cet homme ? me disait *Payman*, ministre de la guerre ; vous ne le connaissez pas comme moi ; je vais faire pour lui ce que vous désirez, mais avant peu vous m'en direz des nouvelles. Cet homme à qui je m'intéressais si vivement, que j'avais trouvé en Hollande dans l'abjection et le dénument, était un général

français, sans emploi, que je fis rétablir dans son grade, dorer comme un calice, et gratifier d'un arriéré qui ne lui était pas dû : cet homme, qui est encore général en France, et récemment classé dans l'état-major, m'avait devancé de quelques jours à Paris, et, à la jacobinière qui venait de se rallumer, demandait ma tête comme celle d'un royaliste effréné, d'un ami des émigrés, d'un agent prévaricateur de la république. Comme cette pauvre tête était aussi demandée chaque jour, et pour les mêmes raisons, tant au conseil des cinq-cents qu'à celui des anciens; qu'on allait décréter la patrie en danger avec toutes les gentillesses qui accompagnaient une pareille mesure, je n'y tins pas, et, pour réponse à mon brave, je fis mettre, le lendemain, dans les journaux, une lettre à moi par lui adressée, et conçue en ces termes : « Toute » ma vie, citoyen ministre, je serai à vos pieds » pour les bienfaits dont vous m'avez couvert. » Il n'aboya plus. Somme tout, j'éprouvai le traitement (les paroles ne puent pas) que ce digne seigneur de la cour de *Louis XIV* réservait à tout ministre disgracié : *Tant qu'il est en place, je lui tiens le pot-de-chambre ; dès qu'il n'y est plus, je le lui verse sur la tête.* Le cœur m'en soulevait encore, lorsque, plusieurs années après, une aventure d'un autre genre me fit tout oublier.

Je travaillais au coin de mon feu, le dos du côté de la porte ; on entre, et, avant que de m'être

retourné, j'entends ces paroles prononcées à voix haute : *Laissez-moi ! que venez-vous faire ici ? allez-vous-en !* Je regarde ; c'était une femme de soixante-douze à soixante-quinze ans. Elle me répéta encore du même ton, et en me fixant : *Laissez-moi ! allez-vous-en !* — Mais, madame... — Mais, monsieur, ce sont les douces paroles dont il vous a plu de me régaler la première et unique fois que j'ai eu l'honneur de me présenter à *Votre Excellence.* — Madame, je ne me rappelle pas... — En attendant que monsieur se rappelle son urbanité, il voudra bien permettre que je prenne un siége; car il ne me paraît pas plus empressé de m'en offrir un à Paris qu'à La Haye. — Quoi ! madame, je vous ai reçue de la sorte à La Haye ? — Je suis rancuneuse; si monsieur l'a oublié, moi je m'en souviendrai long-temps. Allons, monsieur, je suis vieille, commencez par m'embrasser, et l'explication suivra. A présent, regardez-moi bien. — Je vous proteste, madame, que je n'ai pas l'honneur de vous remettre. — Je suis madame la comtesse *de Monmonnier;* j'étais émigrée, la misère était venue, le besoin se faisait sentir ; je résolus d'aller vous trouver : on me prévint que vous étiez brusque ; oui, monsieur, très-brusque ; voyez ce que c'est que d'être dépouillé des grandeurs, on entend la vérité. Raison de plus, dis-je, s'il est brusque, je ne hais pas ces gens-là ; et me voilà cheminant vers l'hôtel de France. Le vieux *Moreau*, qui flai-

rait un émigré d'une lieue, ne voulait pas me laisser pénétrer; mais ni votre concierge, ni vos factionnaires à moustaches, ni vous, monsieur le plénipotentiaire, ne me faisiez peur. Je m'informe adroitement du local; je prends mon temps, et, zeste, échappant à M. *Moreau*, d'un saut je franchis l'escalier et vous tombe sur le dos à peu près comme aujourd'hui.

Monsieur, vous dis-je, je suis émigrée.... — Laissez-moi! Que venez-vous faire ici? Allez-vous-en! — Monsieur, je suis émigrée; ce matin j'ai dépensé mon dernier florin, il ne me reste que ce petit couteau.... — Ah! madame, pardon, je vous remets à présent. — C'est bien heureux. Il ne me reste que ce petit couteau à lame d'or; achetez-le, s'il vous plaît; vous, monsieur, vous ne voudrez pas gagner sur moi. — Que j'ai de plaisir à vous revoir, madame! — Cela se conçoit. Vous prenez mon couteau et me le payez bien au-delà de sa valeur. Je prends votre or, je vous remercie et vous fais mon humble révérence. Vous ne daignâtes pas seulement me reconduire jusqu'à la porte de votre cabinet; cette politesse n'eût rien gâté; j'espère qu'aujourd'hui vous serez plus honnête. A peine étais-je à cent pas de chez vous, sous les arbres du *Speuce*, que je suis abordée par un jeune homme qui me remet mon couteau roulé dans une feuille de papier, et s'éloigne. Je lis sur ce papier : *Ne revenez plus, ne m'écrivez pas; mais, quand le*

peu d'or que je vous prête touchera à sa fin, faites-moi, par quelqu'un de confiance, représenter le petit couteau.

Monsieur, voilà encore le papier où ces mots sont écrits, je le garde; quant à votre argent, le voici : pour ce qui est des intérêts, je vous dirai tout bonnement que je ne suis pas assez riche pour vous en tenir compte; car vous saurez que, moyennant pension modique, je suis logée à l'hospice de *Sainte-Perrine de Chaillot.* Mais il y a manière de s'arranger; tous les quinze jours en été, et tous les mois en hiver, je vous apporterai moi-même, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me retirer de ce monde, une douzaine d'œufs frais; et, découvrant un petit panier : Voilà mon premier quartier, monsieur voudra bien m'en donner quittance.

La visite de madame *de Monmonnier* me fit plus de bien que toutes les turpitudes que j'avais essuyées ne m'avaient fait de mal. En fouillant beaucoup, ne désespérez pas de trouver un peu de reconnaissance.

CHAPITRE XVI.

Esquisses. Mœurs de la capitale pendant la terreur et sous le Directoire.

Après les scènes sanglantes du 10 août, des 2 et 3 septembre, et d'autres qui les avaient précédées, Paris, privé de ses habitans les plus riches, ou émigrés ou réfugiés dans les campagnes, n'offrit bientôt que l'aspect le plus lugubre. Les carrosses, les livrées avaient disparu. Le jour baissait à peine, qu'on se renfermait dans sa maison, tremblant d'en être arraché pendant les ténèbres; et le silence de cette nuit pleine d'anxiété n'était interrompu que par les crieurs publics, hurlant les décrets de la Convention et la liste des *guillotinés*.

La fraternité de Caïn est dans le cœur de tous les démagogues; le niveau de l'égalité se promène sur toutes les têtes. L'enfance tutoie la vieillesse, le portefaix la mère de famille. La jeunesse est arrachée à l'autorité paternelle, et une récompense de cinq cents livres est promise à la fille qui, sans recourir aux liens du mariage, donnera des

enfans à la patrie. La bâtardise et la légitimité ont les mêmes droits.

Au luxe, à la propreté, à la décence dans les habits a succédé le vêtement du galérien, les cheveux plats, le bonnet rouge et la *carmagnole*; quelques-uns y ajoutaient les sabots.

S'il était facile de trouver votre porte, sur laquelle, sous peine de suspicion, votre nom devait être inscrit en gros caractères, il n'était pas toujours aisé de se rappeler la rue où vous demeuriez. Les rues, les places publiques, les sections, ainsi que bon nombre d'hommes, avaient échangé leurs noms contre ceux de *Brutus*, *Armodius*, *Cassius*, *Mutius-Scœvola*, ou contre d'autres dénominations absurdes. Des nouveau-nés présentés à l'état civil y recevaient de leurs parens des prénoms tels que *Marat*, *Le Pelletier*, *Damiens*, et d'un seul mot, *Pétion-National-Pique*.

A tous les spectacles, où n'allaient plus guère que des révolutionnaires, on entonnait, avant le lever du rideau, *la Marseillaise*, dont le dernier couplet, chanté à genoux, en présence d'un public à genoux, était accueilli avec un saint recueillement; mais pour intermède, un acteur, désignant les victimes que ce jour-là on avait conduites à l'échafaud, venait chanter avec hilarité, aux spectateurs, une chanson finissant par ce refrain, que le parterre répétait en chœur :

Ils ont fait une oraison,
Ma guingueraingon,
A sainte Guillotinette,
Ma guingueraingette.

Fréquemment on donnait des spectacles gratis, et en tête de l'affiche on lisait : *De par et pour le peuple souverain.*

Il n'y avait plus de culte : quelques prêtres, bien rares, quelques prêtres déguisés se glissaient dans l'ombre pour porter les secours de la religion aux agonisans, et pour célébrer, au risque de leur vie, les saints mystères dans des caves. Les cloches étaient descendues, rien n'annonçait plus la mort du chrétien. Ni ses parens, ni des prières ne l'accompagnaient à la fosse commune; il y était porté indécemment par deux hommes de peine; et ses proches, au lieu de lui donner des larmes, enviaient son sort.

Plus d'académies, plus de colléges, pas même d'écoles. Pour peu qu'ils offrent les emblèmes de la féodalité ou de la religion, les monumens publics sont abattus ou mutilés. Un homme, devenu par la suite un des agens les plus actifs de la haute police de Bonaparte, propose, dans une séance de la commune, d'incendier toutes les bibliothéques, et sa motion est accueillie avec des trépignemens de joie. Les amis des arts, les enfans des muses sont dispersés, proscrits, incarcérés, placés sous la hache.

— Épargnez-moi, je suis le fils de *Buffon*, dit un condamné. — Belle recommandation ! repart le juge.

Lavoisier, avant que d'aller à la mort, demande quelques jours pour achever une expérience. — La république n'a pas besoin de savans.

J'avais encore quelque chose là, indiquant sa tête, disait *André* Chénier allant au supplice.

Condorcet s'empoisonne ; *Chamfort* attente à sa vie ; *Dubuisson*, *Linguet*, *Durosoy* sont envoyés à l'échafaud : celui-ci demande que sa mort soit utile à l'humanité, et qu'au lieu de lui trancher la tête, on fasse sur lui l'expérience de la transfusion du sang.

Entre sa condamnation et son exécution, *Roucher* a le temps de se faire peindre à la Conciergerie, et au bas de son portrait écrit ces vers, adressés à sa femme et à ses enfans :

Ne vous étonnez pas, objets charmans et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
On dressait l'échafaud et je pensais à vous.

Rousseau et *Voltaire* y auraient passé, l'un pour avoir dit que c'était payer trop cher une révolution que de l'acheter par une goutte de sang; l'autre que le pire des gouvernemens est celui de la canaille.

Mort pour qui ne révèle pas un complot, pour qui reçoit une lettre de l'étranger, pour qui recueille un proscrit ; mort pour le général qui bat l'ennemi, mort pour celui qui est battu ; mort à qui détourne la vue en voyant l'innocence aller à la mort.

Le pauvre dénonce le riche, les domestiques leurs maîtres, des enfans dénoncent leurs pères, mais on ne voit pas de père dénoncer ses enfans.

Cependant, les assassinats du tribunal révolutionnaire exceptés, jamais la justice n'eut moins de crimes privés à punir. On ne volait plus ni dans les villes ni dans les campagnes; on n'assassinait plus sur les grandes routes, dans les bois : et, à l'exception aussi de quelques orgies auxquelles se livraient des chefs, des *meneurs* qui cherchaient à s'étourdir sur ce que leur position avait de précaire et de menaçant, jamais il n'y eut moins de libertinage dans Paris.

Encore qu'il y eût des courtisanes parmi lesquelles on choisissait les déesses de la raison, encore qu'il y eût des femmes perdues à l'usage de cette milice, aussi lâche que cruelle que tenaient à leur solde les comités de gouvernement, la commune, le club des cordeliers et celui des jacobins; les désœuvrés, les hommes sans mœurs ne hantaient plus les lieux de débauche dont les prêtresses, loin de payer à la police la dîme de leur

impure récolte, étaient salariées au contraire par les autorités.

Quant aux intrigues et aux inclinations de cœur, pouvait-il y en avoir, lorsque ce qui vous environne tombe aujourd'hui sous la hache et que votre tour arrive demain? C'était la fable des *animaux malades de la peste*.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés,
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie;
Nul mets n'excitait leur envie;
Ni loup ni renard n'épiaient
La douce et l'innocente proie;
Les tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.

Pour ce qui est de l'absence du vol et du meurtre, il faut en attribuer la cause à la création du papier-monnaie et à l'usage immodéré qu'on en fit à cette époque pour salarier la populace. On ne fait pas le mal pour le mal; on ne songe point au crime quand on n'y est pas poussé par le besoin; et, sous la terreur, comme à Rome sous le règne de *Néron*, le peuple n'avait pas de besoins.

Sans compter l'immense population qu'on jetait en armes sur la frontière ou dans la Vendée, et dont le déplacement purgeait l'intérieur d'un grand nombre de mauvais sujets, tout ce que les départemens pouvaient avoir d'individus sans ressources affluait dans la capitale et y était accueilli.

Ces hommes sans aveu y gagnaient largement leur vie à fabriquer des fusils, des piques, des canons, du salpêtre, des machines de guerre, enfin, suivant l'expression du temps, à *révolutionner* la terre.

Les femmes non plus n'étaient pas dénuées d'occupations lucratives. — J'ai besoin d'une insurrection pour demain, dit *Danton* à *Pache*. — Je n'ai pas d'argent. — Tiens, voilà deux cent mille francs. L'insurrection eut lieu ; mais cette fois on salaria particulièrement les femmes, et depuis ce moment on donna quarante sous par jour à toutes les poissardes qui, le soir, assisteraient à la séance du club des cordeliers. Les jacobins, la commune, la Convention, suivirent aussitôt cet exemple, et toutes les tribunes furent incessamment garnies de femmes qu'on désigna d'abord par le nom de *tricoteuses*, et bientôt par celui de *furies de la guillotine*, parce que, pour se faire mieux remarquer et mériter leur salaire, elles accompagnaient les victimes à l'échafaud en vomissant contre elles des imprécations.

Mais thermidor a lui : quel changement soudain ! Plus les jouissances ont été comprimées, plus l'amour effréné du plaisir éclate avec violence : c'est un torrent qui a rompu ses digues. Les femmes qui dans Paris, en opposition aux furies de la guillotine, viennent d'offrir l'exemple de toutes les vertus et d'un courage porté jusqu'à

l'héroïsme, y deviennent en un moment des modèles d'extravagance et de dissolution. Chez beaucoup, l'effronterie est poussée au dernier point; et dans les promenades, dans les fêtes publiques, la transparence de leurs vêtemens ne laisse rien à désirer à l'œil étonné.

Qui croira qu'il existait alors des théâtres particuliers où les spectateurs, renfermés dans des loges grillées qui ne contenaient chacune que deux personnes, voyaient représenter derrière un transparent des scènes érotiques, dont au dénoûment les personnages, dépouillés du dernier vêtement, se permettaient ce qu'on cherche à cacher dans les ténèbres ou dans la solitude?

L'argent enfoui sortit de dessous terre pour satisfaire tous les goûts, toutes les fantaisies, toutes les passions. L'industrie, les arts, le luxe, reparurent comme par enchantement et avec plus d'éclat que jamais. Les ameublemens anciens furent dédaignés; on emprunta pour les meubles, pour l'argenterie, pour les draperies, et les femmes pour leurs vêtemens, ce que les formes antiques ont de plus agréable, de plus séduisant.

Fêtes nationales prodiguées, grandes illuminations, la famine, la guerre sur les bras, et le vaudeville de ressusciter.

LE CORPS LÉGISLATIF AU PEUPLE.

Air : *Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.*

Sans cesse le sénat s'applique
A te rendre content, joyeux;
Il t'a donné la république,
Que diable veux-tu donc de mieux?
Chaque année, en réjouissance,
Au Champ-de-Mars tu danseras.
Mais pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas, ça n' se peut pas.

Affichant sans crainte le produit monstrueux de ses vastes rapines qu'elle partageait avec les puissances du moment, la tourbe des fournisseurs ramenait les voitures élégantes dans Paris, donnait dans les plus beaux hôtels, déserts il n'y a qu'un instant, des fêtes magnifiques, des thés splendides où le jargon du maître et les *incongruités* de madame, contrastaient d'une manière piquante avec le faste dont ils étaient entourés. C'était chez ces messieurs un amalgame grotesque de bon ton et de réminiscences *populacières*.

Une législation encombrée de vingt mille lois; pour les tribunaux point de jurisprudence; des juges au plus offrant; une jeunesse aussi présomptueuse que dépourvue d'instruction; un ton solda-

tesque; de l'impudence au lieu de d'urbanité, et de la débauche au lieu de galanterie; le divorce, prononcé pour la seule cause d'incompatibilité d'humeur, rompant avec effronterie tous les liens de famille; une nuée de solliciteurs, et plus encore de solliciteuses, assiégeant avec persévérance les *cinq rois*, leurs ministres, les bureaux pour nouer des affaires de compte-à-demi; plus de prix déterminé pour les denrées, pour les objets de première nécessité; chacun sans exception obligé de se faire *agioteur*, rentrant chez soi, une pièce d'étoffe sous le bras, de l'indigo dans la poche, et un échantillon de souliers à la main; *les compagnies noires* abattant, démolissant les palais, les églises; plus de rouge pour les femmes, les cheveux à la victime et des perruques blondes; au lieu du brouet noir que nos Spartiates venaient de partager devant leur porte avec le passant, des marchands de comestibles, des restaurateurs passés maîtres en gastronomie, inoculant la gloutonnerie à toutes les classes de la société; un *institut* créé; les sciences marchant à la perfection, et les arts devenus populaires tandis que la littérature sommeille; une manie de néologisme appauvrissant de deux ou trois cents expressions nouvelles un langage fixé par Pascal, Boileau, Racine, et attirant aux novateurs ces deux vers si connus,

La langue que parlaient Racine et Fénélon
Nous suffirait encor, si vous le trouviez bon;

des maisons de prêt dans chaque rue, dans chaque maison, à chaque étage; des ateliers où des faussaires fabriquaient des pièces comptables pour les débiteurs du gouvernement; dans tous les quartiers des coupe-gorges où, pour mieux vous attirer, il vous est loisible d'entrer et de jouer un domino sur les épaules, un masque sur la figure; d'une part, le vol à main armée organisé jusqu'aux portes de la capitale pour *détrousser* les passans au nom de la royauté; de l'autre, le nouvel enrichi n'osant assassiner lui-même son ennemi, mais trouvant les égorgeurs inoccupés et la misère offrant le crime au rabais; une banqueroute des deux tiers des capitaux réduisant le *rentier* à la besace, et, pour l'indemniser, toutes les autorités en corps allant au Champ-de-Mars fêter par des saturnales la mort *du tyran* : voilà Paris sous le Directoire.

FIN DU LIVRE TROISIÈME ET DU TOME PREMIER.



